

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE
ET LES PRISONNIERS DE GUERRE PROVENANT DU COMMONWEALTH,
DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
DANIEL POMERLEAU

FÉVRIER 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Au terme de cette recherche, je tiens d'abord et avant tout à remercier ma mère, Diane Baillargeon, qui m'a toujours encouragé à faire ce que j'aime et à y mettre les efforts. Je lui dédie ce mémoire et les efforts que j'y ai mis.

Je voudrais ensuite témoigner ma très grande reconnaissance à Madame Magda Fahrni, ma directrice de mémoire, qui s'est montrée disponible, patiente et dynamique tout au long de mon cheminement.

J'aimerais aussi remercier mon vieil ami et collègue Jean-Vincent Roy, pour m'avoir soutenu et encouragé, et pour m'avoir aidé à approfondir mes propres idées lors de nos très nombreuses conversations.

Je ne pourrais conclure sans saluer le Major Michel Litalien, qui m'a fait connaître les colloques d'histoire militaire et comprendre la profession d'historien, Madame Sarah Glassford, qui m'a indiqué plusieurs pistes de recherche très pertinentes à mon étude, de même que Monsieur Robert Gourgon, documentaliste à la Croix-Rouge canadienne, pour sa disponibilité et ses réponses.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE ET SOURCES	7
1.1 HISTORIOGRAPHIE.....	7
1.1.1 L'historiographie des prisonniers de guerre.....	8
1.1.2 L'historiographie des organismes humanitaires	18
1.1.3 Conclusion	25
1.2 CONCEPTS, PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSE.....	26
1.3 CRITIQUE DES SOURCES.....	29
1.3.1 Journaux.....	29
1.3.2 Sources de la Société canadienne de la Croix-Rouge.....	31
1.3.3 Méthodologie et conclusion sur les sources.....	33
1.4 CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE	35
CHAPITRE II	
LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE ET LES PRISONNIERS DE GUERRE	36
2.1 MISE EN CONTEXTE	37
2.1.1 La SCCR et les P.G. durant la Première Guerre mondiale	37
2.1.2 L'aide aux P.G. dans l'œuvre de la SCCR, 1939-1945	39
2.2 AIDE DIRECTE.....	39
2.2.1 Le colis de captifs	41
2.2.2 Le colis de vivres.....	42

2.2.3	Le colis de libération.....	46
2.2.4	Autres envois	47
2.2.5	L'accompagnement des prisonniers libérés.....	53
2.3	AIDE INDIRECTE.....	53
2.3.1	Le Bureau d'investigation de la Croix-Rouge	53
2.3.2	Le colis du plus proche parent	56
2.4	LOGISTIQUE DE L'AIDE	57
2.5	OBSTACLES ET SOLUTIONS	63
2.6	APPRÉCIATION DE L'AIDE PAR LES PRISONNIERS ET LEUR FAMILLE	67
2.7	EFFETS DE L'AIDE PRODIGUÉE PAR LA SCCR	71
2.8	CONCLUSION DU DEUXIÈME CHAPITRE	73
CHAPITRE III		
IMAGE ET RELATIONS PUBLIQUES DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE		
3.1	LA SCCR DANS LES MÉDIAS	75
3.1.1	Rumeurs et critiques	76
3.1.2	Le National Publicity Committee	80
3.1.3	Publications de la SCCR.....	81
3.1.4	Les médias et la presse écrite.....	87
3.1.5	Le recrutement des bénévoles.....	89
3.1.6	Bilan.....	92
3.2	LE FINANCEMENT DE LA SCCR	93
3.2.1	Les campagnes de financement	95
3.2.2	Professionnels, agences de publicité et médias.....	97
3.2.3	Le rôle de la presse écrite.....	98
3.2.4	Publicités et images.....	99
3.2.5	Problèmes et difficultés.....	105
3.2.6	Bilan.....	106
3.3	CONCLUSION DU TROISIÈME CHAPITRE	108

CHAPITRE IV	
LES RELATIONS POLITIQUES DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE	110
4.1 LES RELATIONS ENTRE LA SCCR ET LE GOUVERNEMENT CANADIEN	112
4.1.1 Autorisation et supervision gouvernementales	114
4.1.2 Aide et collaboration.....	123
4.1.3 Surveillance des juridictions des ONG	126
4.1.4 Bilan.....	127
4.2 LES RELATIONS INTER-CROIX-ROUGES.....	129
4.2.1 La British Red Cross Society et les sociétés du Commonwealth.....	130
4.2.2 Le Comité international de la Croix-Rouge	133
4.2.3 L’American Red Cross Society	135
4.2.4 Les Croix-Rouges de l’Axe	135
4.2.5 Bilan.....	136
4.3 CONCLUSION DU QUATRIÈME CHAPITRE	138
CONCLUSION	141
BIBLIOGRAPHIE	146

LISTE DES FIGURES

Détails des dépenses et revenus relatifs à l'aide aux prisonniers de guerre	40
Contenu du colis de vivres canadien	45
Accusé de réception du colis de vivres.....	55
Centre d'emballage de colis de vivres de Ville LaSalle	61
Publicité – 3 ^e campagne de financement (a).....	101
Publicité – 5 ^e campagne de financement	102
Publicité – 6 ^e campagne de financement	103
Publicité – 3 ^e campagne de financement (b)	103
Publicité – 4 ^e campagne de financement	104
Caricature	140

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AB	Archive Box
ANC	Archives nationales du Canada
ARCS	American Red Cross Society
BRCS	British Red Cross Society
CF	Campagne de financement
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CPRA	Canadian Prisoner of War Relatives Association
CRC	Canadian Red Cross
CRCS	Canadian Red Cross Society
f.	Fichier
MB	Minute Book
MCC	Meeting of the Central Council
MEC	Meeting of the Executive Council
NWS	National War Services
ONG	Organisation non gouvernementale
P.G.	Prisonnier de guerre
POW	Prisoner of War
PV	Procès-verbal
SCCR	Société canadienne de la Croix-Rouge
SSSCCR	Siège social de la SCCR
vol.	Volume
YMCA	Young Men's Christian Association

RÉSUMÉ

Durant la Seconde Guerre mondiale, la Société canadienne de la Croix-Rouge est venue en aide aux prisonniers de guerre provenant du Commonwealth. Comment cette aide fut-elle entreprise et quels furent ses principaux acteurs? L'étude des archives et publications de l'institution ainsi que de journaux quotidiens permet de répondre à ces questions et de corriger les erreurs et les vides de l'historiographie.

La Croix-Rouge a fait parvenir aux prisonniers différents colis contenant notamment de la nourriture, des vêtements et des médicaments, et a également facilité la communication entre ces captifs et leurs parents. Malgré certains obstacles importants, cette aide fut bénéfique pour la santé et le moral de chacun.

Cette œuvre n'aurait pu exister sans le dévouement de la population canadienne. Des spécialistes organisèrent les activités de l'institution, alors que des bénévoles – surtout des femmes – confectionnèrent et emballèrent les articles envoyés aux prisonniers. Quant à la population en général, elle fournit les sommes nécessaires à la poursuite de ces activités. L'ampleur de la participation populaire peut être attribuée en partie aux médias et aux publications de l'institution, qui diffusèrent une image positive de cette dernière et combattirent les rumeurs à son sujet.

Le gouvernement fut l'instigateur de certaines activités, et s'assura que les ressources utilisées par la Croix-Rouge fussent utilisées adéquatement. Il exerça un contrôle sur l'institution, et en tira également certains avantages politiques et sociaux. Finalement, les Croix-Rouges étrangères firent à la Croix-Rouge canadienne des demandes, et lui proposèrent des idées, des expertises et des solutions.

En somme, l'aide fournie durant la Seconde Guerre mondiale par la Société canadienne de la Croix-Rouge aux prisonniers de guerre provenant du Commonwealth a, de loin, dépassé les quelques événements recensés dans l'historiographie. Un plus grand crédit devrait être donné à la population, mais le travail des médias, du gouvernement canadien et des autres Croix-Rouges nationales doit également être reconnu.

Mots clés : Organisation non gouvernementale – Humanitaire – Bénévolat – Campagnes de financement – Colis de vivres – Médias – Gouvernement – Services nationaux de guerre

INTRODUCTION

La captivité de guerre est aussi vieille que la guerre elle-même. La nature de cette détention a toutefois considérablement varié au cours de l'histoire. Les soldats capturés durant l'Antiquité avaient peu de chance d'être épargnés, qu'ils fussent sacrifiés ou assassinés pour l'exemple, ou simplement asservis dans le meilleur des cas. Au Moyen Âge et à la Renaissance, les prisonniers de guerre pouvaient quant à eux espérer être échangés contre rançon ou même être recrutés par leurs geôliers. Quoi qu'il en soit, le sort des captifs ne dépendait toujours que de la bonne ou de la mauvaise volonté de leurs gardiens, comme en témoignent certaines effusions de sang notables.¹

Or, le 24 juin 1859, Henry Dunant, un civil suisse, est choqué par la vision apocalyptique que lui donne la bataille de Solferino. L'infinie détresse des blessés jonchant le champ de bataille fait germer en lui l'idée d'un organisme voué au secours des victimes. En ce jour de guerre, Dunant et les habitants de villages voisins lui donnèrent son premier visage dans un hôpital de fortune.² Plus tard, l'œuvre sera connue sous le nom de Croix-Rouge.³

¹ Au sujet des traitements subis par les prisonniers durant l'histoire, voir notamment Nial Barr et Chris Mann, « POW », *The Oxford Companion to Military History*, 2001, pages 733 et 734 et Jonathan F. Vance (dir. publ.), *Encyclopedia of Prisoners of War and Internment*, Santa-Barbara, ABC-CLIO, 2000, 408 pages.

² Henry Dunant relate cette expérience dans *Un souvenir de Solférino*, Genève, Comité international de la Croix-Rouge, [s.d.] [1862 pour l'édition originale] 147 pages.

³ La Croix-Rouge se divise en deux instances. L'une, internationale et unique, est le Comité international de la Croix-Rouge, ou CICR. L'autre, nationale et plurielle, est la société nationale, présente dans la plupart des pays : au Canada, il s'agit de la Société canadienne de la Croix-Rouge, ou SCCR (Canadian Red Cross Society, ou CRCS, en anglais). Il sera à nouveau question de ces notions plus loin. Bien que le sigle de la Croix-Rouge n'ait rien de religieux – c'est l'inversion du drapeau suisse – on parle du Croissant-Rouge dans les pays musulmans, de l'Étoile de David Rouge en Israël, et du Lion rouge et soleil en Iran.

Si cette nouvelle institution s'intéresse d'abord aux soldats blessés, elle en vient rapidement à tenter de codifier la guerre en général dans le but de l'humaniser autant que possible. Conséquemment apparaissent, à la fin du XIX^e siècle, des lois internationales sur la conduite de la guerre, telles que les Accords de Genève et de La Haye. Les prisonniers de guerre (P.G.⁴) peuvent désormais espérer – quoique parfois en vain – être traités dignement et humainement.

Parallèlement aux sociétés nationales de la Croix-Rouge qui naissent dans la plupart des pays depuis les années 1860, les guerres déchirant la planète se font à de plus grandes échelles et produisent davantage de victimes : soldats ou civils. On confie donc à ces Croix-Rouges nationales des tâches dont l'ampleur ne cesse d'augmenter.

La Première Guerre mondiale, jusqu'en 1939 inégalée dans l'histoire en terme de victimes, voit des millions d'individus mourir, être blessés ou faits prisonniers. L'absence de précédent prend les Croix-Rouge par surprise. Aussi l'aide fournie par ces dernières est loin d'être au point : la confusion et les cafouillages sont courants.⁵ De nombreuses leçons seront néanmoins tirées de cette première véritable expérimentation de l'humanitaire à grande échelle.

Le 10 septembre 1939, lors du second conflit d'envergure mondiale en moins de trois décennies, le Canada déclare la guerre à l'Allemagne. Fondée en 1896 et prenant déjà part à de nombreuses activités en temps de paix, la Société canadienne de la Croix-Rouge (SCCR) est rapidement amenée à s'investir dans le secours aux victimes. Rodée par sa participation humanitaire durant la Guerre du Transvaal puis durant la Grande Guerre, elle entreprend des mesures concrètes afin de répondre à la tâche qui l'attend, soit subvenir aux besoins croissants des civils des pays en guerre, des soldats blessés et, bien sûr, des P.G., dont le nombre, augmente sans cesse. C'est également sa première entreprise en tant qu'entité indépendante de la British Red Cross Society, à laquelle elle fut subordonnée jusqu'en 1927.

⁴ En français, on accepte généralement les initiales P.G. pour désigner les prisonniers de guerre. En anglais, on utilise le sigle POW (Prisoner of War).

⁵ Pour la SCCR, voir McKenzie Porter, *To All Men. The Story of the Canadian Red Cross*, Toronto, McClelland and Stewart, 1960, page 97.

Si ces faits sont déjà connus depuis longtemps, il n'en reste pas moins que l'aide fournie par la Société canadienne de la Croix-Rouge aux prisonniers comporte encore, soixante ans après l'armistice, et malgré les quelques ouvrages l'ayant survolée, une grande part d'inconnu, que ce soit par négligence ou par manque d'intérêt. Ainsi, bien que les grands généraux de la Seconde Guerre mondiale et le déroulement de la plupart des batailles – parfois à la minute près – aient trouvé depuis longtemps leur place dans l'historiographie, le front intérieur et les institutions civiles demeurent encore délaissés dans la plupart des récits. La Société canadienne de la Croix-Rouge n'y échappe pas, et seules quelques-unes de ses nombreuses interventions sont, encore aujourd'hui, connues d'un public plus vaste.

Pourtant, beaucoup reste encore à dire à ce sujet, d'autant plus que des centaines de milliers d'individus doivent certainement la santé – physique et mentale – et même la vie, à l'aide fournie par l'institution canadienne. Mais dans les faits, comment s'est donc traduite cette aide, et comment a-t-elle été entreprise? Quel rôle le public, le gouvernement et les autres groupes y ont-ils joué? Ce mémoire cherche à compléter les ouvrages ayant brièvement traité de ce sujet, et à répondre aux questionnements jusqu'ici absents de l'historiographie.

Pourquoi s'attarder à l'aide apportée par la Société canadienne de la Croix-Rouge aux P.G. provenant du Commonwealth alors que toute l'œuvre de guerre de l'institution humanitaire canadienne reste encore à étudier? L'aide aux prisonniers n'est effectivement qu'une seule des nombreuses facettes de l'aide fournie à tous les soldats : blessés, malades, dépressifs, bien portants ou capturés. En outre, les soldats ne sont pas les seuls à avoir bénéficié des secours de la SCCR durant la guerre : cette dernière a également collaboré au bien-être des civils canadiens et étrangers, qu'ils aient trouvé refuge dans les décombres de leur maison, sur les routes de l'exil, ou qu'ils soient écroués dans un camp d'internement. On comprend dès lors la petite échelle de la présente étude en regard de tout ce qui reste à dire.

Cela dit, si ce sujet d'étude touche plus particulièrement les prisonniers de guerre provenant du Commonwealth, il faut savoir que la SCCR s'est investie envers la plupart des P.G. alliés, à l'exception notable des Soviétiques, auxquels aucune Croix-Rouge n'avait accès. Ainsi,

non seulement les Canadiens et autres ressortissants du Commonwealth ont-ils été aidés par l'organisme canadien, mais celui-ci s'est tourné également vers les Belges, les Grecs, les Français et les Polonais, pour ne nommer que ceux-là. Notons cependant que, pour des raisons bientôt expliquées, ces groupes vécurent des captivités souvent bien différentes de celle des Canadiens, Britanniques et Américains. Non pas que ce sujet ne mérite la considération, au contraire. L'aide fournie par la SCCR aux prisonniers français, par exemple, mériterait au moins un article, vu les nombreuses négociations dont elle est issue.

À l'inverse, l'aide destinée aux P.G. canadiens est rarement dissociable de celle dont ont bénéficié les autres ressortissants du Commonwealth. Dès lors, il devenait impossible de parler des prisonniers de guerre canadiens sans mentionner les Britanniques, les Australiens, les Indiens, les Néo-Zélandais et les Sud-Africains.

Quant à eux, les internés civils – qui sont souvent implicitement compris dans l'expression « prisonnier de guerre⁶ » – ont vécu une captivité différente de celle des véritables P.G. Dans les publications de la SCCR, ils sont néanmoins inclus, la plupart du temps, dans les chiffres relatifs aux soldats capturés.

Les prisonniers de guerre des autres pays alliés ainsi que les internés civils alliés et canadiens feront inévitablement et tour à tour de brèves apparitions dans cette analyse. Néanmoins, celle-ci s'intéresse d'abord et avant tout aux soldats capturés d'origine canadienne, à ceux provenant du reste du Commonwealth et même, parfois, à ceux provenant des États-Unis.

Ce mémoire cherche à déterminer concrètement comment la SCCR a-t-elle pu aider les P.G., et à découvrir les efforts investis par des entités indépendantes de l'institution (médias, gouvernement, ONG, etc.) dans cette œuvre. Le premier des chapitres servira à contextualiser le sujet à travers l'historiographie. Y seront recensés certains des ouvrages concernant la captivité de guerre à travers l'histoire, et plus particulièrement ceux touchant les prisonniers

⁶ Dans les ouvrages et sources consacrés à la captivité de guerre, l'expression « prisonniers de guerre » fait souvent, à tort, peu de distinction entre « soldats captifs » et « internés civils ». Dans ce mémoire, les « prisonniers de guerre » désigneront, autant que possible (selon la précision des sources), les soldats.

de guerre durant la Guerre de 39-45. On y retrouvera également les études ayant pour sujet les organismes humanitaires et certaines institutions ou autorités, telles le Vatican. La problématique et l'hypothèse seront ensuite clairement définies. Finalement, les nombreuses sources servant de base au mémoire seront présentées avec leurs qualités et limites. Seront ainsi dépliés les procès-verbaux des hautes instances de l'organisme, une partie de sa correspondance officielle et certaines de ses publications, notamment.

Le deuxième chapitre recensera les différentes formes de l'aide fournie par la SCCR aux soldats internés outremer, ainsi que les services rendus à leurs parents, au Canada. On y découvrira l'aide matérielle, laquelle s'est traduite principalement par des colis de nourriture et des envois de vêtement et de matériel médical, ainsi que l'aide technique, plutôt destinée aux familles des prisonniers, cette dernière ayant principalement pris la forme d'un service de renseignement. La logistique de l'oeuvre, les problèmes rencontrés durant son exécution, de même que certains effets de l'aide y seront aussi étudiés plus en détail.

L'aide fournie par la SCCR aux captifs ne pourrait avoir existé sans l'implication, en temps et en argent, de la population canadienne. Le troisième chapitre s'attardera donc à déterminer les mécanismes ayant permis à l'institution canadienne d'attirer, dans ses rangs et dans ses coffres, la bonne volonté populaire. On découvrira comment la SCCR a pu entretenir une image favorable d'elle-même, par l'intermédiaire des médias d'information (radio, cinéma, presse écrite) et même de publications qui lui sont propres. On y traitera aussi des rumeurs et critiques ayant touché l'institution, de même que leur traitement, par celle-ci. Finalement, on analysera les campagnes de financement ayant permis à l'organisme d'amasser la plus large part des fonds ayant financé son oeuvre de guerre. Ce chapitre s'attardera donc à démontrer l'importance de la participation de la population canadienne et, dans une moindre mesure, celle de certains particuliers qui se sont engagés dans l'oeuvre menée en faveur des prisonniers de guerre.

Le quatrième et dernier chapitre verra à découvrir certaines des influences extérieures subies par la SCCR et ayant pu avoir une portée sur les activités de cette dernière. On retrouvera d'abord le gouvernement fédéral canadien et certains de ses ministères, qui furent à la fois

instigateurs, surveillants et collaborateurs de l'aide fournie par la SCCR aux soldats internés à l'étranger. Puis, on s'intéressera aux rôles joués dans cette œuvre par les homologues étrangères de la SCCR, soit, principalement, les British Red Cross Society, American Red Cross Society et le Comité international de la Croix-Rouge. On découvrira quels sont les liens ayant unis la SCCR à ces autres entités, et la base sur laquelle s'établirent ces relations.

Ce mémoire permettra donc d'abord de démythifier l'aide fournie par la SCCR aux prisonniers de guerre provenant du Commonwealth. On pourra aussi y juger l'importance de la participation d'acteurs extérieurs dans la conduite de l'œuvre à bien, soit les médias, la population et le gouvernement canadiens, principalement. En outre, les motivations humanitaires de la SCCR seront confrontées aux objectifs nationaux et politiques que le gouvernement fédéral du Canada a tenté, avec un certain succès, de faire endosser à l'institution.

CHAPITRE I

HISTORIOGRAPHIE, PROBLÉMATIQUE ET SOURCES

Le but de ce chapitre est de situer la présente étude face à la littérature existante et aux sources disponibles. La première et plus grande partie du chapitre recensera les historiographies francophone et anglophone relatives à la captivité de guerre et aux œuvres de guerre de diverses institutions, puis démontrera, dans ce contexte, la pertinence de cette recherche. La deuxième partie définira plus spécialement les concepts, la problématique et l'hypothèse de cette étude. Finalement, la troisième partie établira les forces et faiblesses des documents utilisés ici comme sources, notamment des journaux quotidiens, la correspondance entre des ministres et les plus hauts membres de la SCCR, des procès-verbaux et d'autres publications de l'institution.

1.1 HISTORIOGRAPHIE

L'action de la SCCR auprès des prisonniers de guerre provenant du Commonwealth, entre 1939 et 1945, n'a été le sujet d'aucune monographie. Cet objet d'étude constitue plutôt le point de rencontre entre deux centres d'intérêt, soit l'internement des soldats alliés pendant la Seconde Guerre mondiale et l'œuvre de guerre d'organismes humanitaires. C'est donc uniquement par bribes que ce thème particulier a été abordé dans des ouvrages historiques beaucoup plus vastes.

La littérature portant sur la captivité durant la Guerre de 39 est extrêmement abondante, et plus particulièrement chez les historiens français, anglais et allemands. Des récits

sensationnalistes ou voyeuristes côtoient plusieurs publications qui, pour leur part, scrutent avec rigueur les nombreux aspects de cette détention.

À l’opposé, les organismes humanitaires ont beaucoup moins stimulé la recherche, et c’est encore plus vrai dans le cas des organisations nationales, telles la SCCR, ou d’autres ayant des branches nationales canadiennes, comme les Chevaliers de Colomb ou la Young Men’s Christian Association (YMCA). Quelques ouvrages émergent toutefois parmi les récits officiels produits par les organismes directement concernés, mais qui furent exclus de l’historiographie par manque d’objectivité et de méthodologie.

1.1.1 L’historiographie des prisonniers de guerre

1.1.1.1 Entre analyse et témoignage

Depuis la fin de la Grande Guerre, au cours de laquelle la captivité a été dramatiquement amplifiée, et surtout après la guerre suivante, avec ses dizaines de millions de soldats capturés par l’ennemi (toutes nations confondues), bon nombre d’anciens prisonniers de guerre ont fait éditer leurs souvenirs de captivité. Ces récits subjectifs, et souvent simplistes et choquants – par l’omission des faits routiniers au profit des évasions ou des atrocités – ne peuvent donc être considérés qu’au niveau de la source primaire et doivent être utilisés avec prudence. De plus, cette littérature, qui n’est pas représentative d’une réalité vécue par la majorité,⁷ répond surtout aux besoins d’un public généralement plus voyeur qu’empathique.⁸

En conséquence, *In the Clutch of Circumstance*⁹ de Tony Strachan et *In Enemy Hands*¹⁰ de Daniel G. Dancocks, qui recensent les souvenirs d’anciens prisonniers mais sont dépourvus

⁷ Simon P. Mackenzie a démontré qu’environ 40 % de la littérature produite par des prisonniers de guerre était l’œuvre d’officiers (aux effectifs pourtant bien inférieurs à 40 % de l’armée ou des P.G.), davantage maîtres de leur temps et donc plus souvent libres pour écrire. Simon P. Mackenzie, « British Prisoners of War in Nazi Germany », *Archives*, 28-109 (octobre 2003), page 184.

⁸ *Ibid.*, page 183.

⁹ Tony Strachan, *In the Clutch of Circumstance : Reminiscences of Members of the Canadian National Prisoners of War Association*, Victoria, Capps, 1985, 285 pages.

¹⁰ Daniel G. Dancocks, *In Enemy Hands. Canadian Prisoners of War 1939-45*, Edmonton, Hurtig, 1983, 303 pages.

d'analyse, ne peuvent être considérés comme des livres d'histoire sérieux. N'empêche qu'à l'échelle internationale, et souvent grâce à la déclassification de certaines archives et au recul dont bénéficient désormais les historiens, les prisonniers de guerre ont été au cœur de centaines de publications beaucoup plus sérieuses et critiques depuis les vingt dernières années.

1.1.1.2 De la captivité de guerre moderne jusqu'à 1939

Des ouvrages généraux rarement rectilignes

Plusieurs publications offrent une vision étendue de la captivité de guerre. Cependant, la faiblesse de ces œuvres générales, aussi intéressantes soient-elles, réside dans la trop grande diversité des cas étudiés. Partout sur le globe, depuis toujours, les mœurs et coutumes relatives à la guerre, déjà inégales, se sont développées de manières rarement parallèles. Au cours du XIX^e siècle, avec l'aspiration à une « société de droit », des lois internationales codifiant la guerre ont été instaurées et des organismes chargés de les renforcer ont été créés, avec un succès mitigé toutefois. C'est donc dire que la captivité des aristocrates durant la guerre de Cent Ans et celle des terroristes présumés à Guantanamo, par exemple, sont difficilement comparables, si ce n'est sur des détails très précis. En conséquence, un cloisonnement spatiotemporel restreint des objets d'investigation est nécessaire pour assurer la cohérence des ouvrages.

Parmi ceux-ci, *Soldats sans armes*,¹¹ de François Cochet, s'impose probablement en tête de file. L'auteur, s'intéressant à la captivité de guerre depuis la Guerre franco-allemande de 1870 jusqu'aux guerres de l'ex-Yougoslavie, atteste la présence d'une « culture de la captivité ». Celle-ci, douloureuse, s'appuie sur les concepts d'humiliation, d'absence, d'anxiété, et d'épreuves physiques : « tout prisonnier de guerre a été [...] un homme nu, physiquement comme psychologiquement ».¹² Le survol superficiel des époques traitées

¹¹ François Cochet, *Soldats sans armes. La captivité de guerre : une approche culturelle*, Bruxelles, Bruylant, 1998, 463 pages.

¹² *Ibid.*, page 4.

constitue cependant la plus grande faille du volume. Cherchant des constantes dans la détention, l'auteur ne s'est pas attardé aux spécificités de chaque situation, et s'il a inclus dans son analyse l'œuvre du Comité international de la Croix-Rouge, il n'en a pas moins évincé celle de toutes les autres organisations non gouvernementales (ONG). En outre, tentant de démontrer les misères de l'internement, Cochet s'est basé sur les moments les plus sombres de cette « institution » sans vraiment tenir compte des autres périodes.¹³ Les lacunes de *Soldats sans armes* sont ainsi représentatives de celles de la plupart des ouvrages généraux.

Les prisonniers de guerre dans l'Histoire,¹⁴ sous la direction de Sylvie Caucanas, rassemble les exposés donnés lors d'un colloque à Carcassonne (2002). Si la participation d'une vingtaine d'éminents spécialistes démontre bien l'intérêt pour cet objet de recherche, l'ensemble n'est pas pour autant cohérent puisqu'aucun lien n'y est établi entre les auteurs et leurs champs d'intérêt respectifs, bien précis. La complexité des thèmes abordés (il y est entre autres question de la valeur et des problèmes inhérents aux sources, dont celles du CICR) réserve cet ouvrage aux spécialistes.

Néanmoins, la pertinence d'un questionnement général sur les P.G. est encore une fois démontrée par l'édition, en 2000, d'un dictionnaire sur l'internement, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, sous la direction de l'historien canadien Jonathan F. Vance.¹⁵ Bien que de très nombreuses entrées concernent des événements atroces (violences sexuelles, mutilations, etc.) au détriment de la routine, plus représentative, les « mécanismes » humanitaires, tels que les « Puissances protectrices » et les Accords de Genève, trouvent une place importante dans cet ouvrage.

¹³ Par exemple, la plus « douce » des captivités de guerre, sans doute celle des soldats allemands internés aux États-Unis (1942-1944), est totalement absente du récit.

¹⁴ Sylvie Caucanas et al. (dir. publ.), *Les prisonniers de guerre dans l'histoire. Contacts entre peuples et cultures*, Toulouse, Privat, 2003, 350 pages.

¹⁵ Jonathan F. Vance (dir. publ.), *Encyclopedia of Prisoners of War...*

Les P.G. durant la Grande Guerre

Durant la Première Guerre mondiale, le nombre de soldats capturés explose. C'est également l'occasion de juger et de tester l'application des plus récentes lois internationales et humanitaires dans un conflit à aussi grande échelle. Les excès ne seront toutefois pas moins nombreux. Quoi qu'il en soit, l'institution carcérale se voit transformée et amplifiée par la Guerre de 14. Quelques œuvres récentes et de qualité ont porté sur la question, et le Canada n'y est pas négligé.

L'article d'Odon Abbal, « Les prisonniers de la Grande Guerre¹⁶ », porte sur l'internement des soldats français et allemands¹⁷ entre 1914 et 1918 puis sur leur réintégration à la société civile. Plusieurs pistes de recherches et archives internationales (dont celles du CICR) y sont suggérées et critiquées par l'auteur. Les difficultés rencontrées durant la captivité y sont bien rendues, de même que celles, moins connues et plus rarement étudiées, vécues lors du retour au pays (l'article « Un combat d'après-guerre¹⁸ », du même auteur, s'attarde plus spécialement à ce deuxième sujet). D'une manière générale, Abbal, satisfait de l'œuvre du CICR, constate toutefois les échecs des lois internationales, comme la réciprocité des conditions de vie et des mauvais traitements (ou représailles).

De son côté, Desmond Morton s'est plus spécialement intéressé aux prisonniers canadiens, dans l'ouvrage *Silent Battle*¹⁹. Convaincu que leur expérience avait été négligée par la mémoire collective en faveur d'une vision plus glorificatrice de la participation canadienne au conflit, Morton entend que le retour à la société civile fut difficile pour les survivants de la captivité. Le manque de compréhension et de soutien dont ils furent victimes à ce moment en laissa plusieurs traumatisés à vie. Si l'auteur semble minimiser les effets des œuvres

¹⁶ Odon Abbal, « Les prisonniers de la Grande Guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 37-147 (juillet 1987), pages 5-29.

¹⁷ Durant la Grande Guerre, l'expérience de la captivité des Français et des Allemands est représentative, pour le front de l'Ouest, de celle de la majorité des P.G.

¹⁸ Odon Abbal, « Un combat d'après-guerre : le statut des prisonniers », *Revue du Nord*, 80-325 (avril-juin 1998), pages 405-416.

¹⁹ Desmond Morton, *Silent Battle: Canadian Prisoners of War in Germany, 1914-1919*, Toronto, Lester, 1992, 218 pages.

humanitaires durant la détention, l'ouvrage mérite tout de même la considération, et plus particulièrement à cause de l'intérêt porté sur la réinsertion des soldats dans l'après-guerre.

1.1.1.3 L'internement durant la Seconde Guerre mondiale

Un tout hétérogène

Par le nombre de soldats qu'elle oppose, la Guerre de 39 a amené la captivité à une échelle sans précédent.²⁰ Il est cependant impossible de regrouper en un tout cohérent les différents types de captivité éprouvés au cours de cette période à cause d'écarts quantitatifs et qualitatifs insurmontables.

Si vaste soit-elle, la Deuxième Guerre mondiale est divisée, à plus petite échelle, en de nombreux conflits territoriaux, idéologiques ou « raciaux », d'où découleront diverses conditions de détention. C'est le sujet de l'article « The Treatment of Prisoners of War in World War II²¹ » de Simon P. MacKenzie, qui s'attarde aux différentes idéologies des geôliers, et à leurs portées concrètes sur les détenus.

En faisant exception des exécutions sommaires, plus fréquentes immédiatement après la capture alors que la rage des combattants ne s'est pas encore estompée, la captivité fut généralement plus conforme aux lois, entre Britanniques, Américains et Allemands, « races » aux mêmes racines, opposées dans un conflit politique. Divisant Allemands et Soviétiques dans une guerre à la fois idéologique et ethnique, le front de l'Est semble avoir été le plus horrible des théâtres d'opération occidentaux. Les soldats détenus par l'Allemagne connurent donc des sorts non comparables, pour des raisons politiques, idéologiques et « raciales », et juridiques ou légales, dans le cas des Français, des Belges, des Polonais et des Italiens (après la chute de Mussolini), qui échappaient, par leur statut politique exceptionnel, aux lois

²⁰ On avance, pour la période allant de 1939 à 1945, des chiffres allant de 30 à 40 millions de combattants ayant été, à un moment ou un autre, détenus par l'ennemi.

²¹ Simon P. Mackenzie, « The Treatment of Prisoners of War in World War II, *Journal of Modern History*, 66 (septembre 1994), pages 487-520.

internationales.²² Ces seconds cas ayant conduit à des conditions d'internement différentes (quant aux relations entre gardes et captifs, la qualité de l'alimentation, etc.) de celles vécues par les détenus provenant du Commonwealth, l'historiographie portant sur eux n'a pas sa place ici. Quant aux soldats japonais, aux prises avec un nationalisme xénophobe et eux-mêmes culturellement peu enclins à la reddition, ils furent le plus souvent extrêmement durs et cruels face à tous les ennemis tombés en leur possession.²³

Le plus souvent regroupés dans les mêmes camps, c'est donc leur appartenance au même groupe ethnoculturel²⁴ qui vaudra aux Américains, aux Anglais et aux ressortissants blancs du Commonwealth²⁵ de subir un bien meilleur traitement que les autres P.G. de la part des Allemands, et d'être tous maltraités par les Japonais.²⁶ C'est pourquoi seule l'historiographie traitant de ce groupe, qui partagea des conditions de détention semblables, sera recensée.

Les captivités de 1939-1945 connaissant des différences importantes, leur étude aura avantage à être morcelée, thématiquement, géographiquement ou chronologiquement. C'est bien le cas de la plupart des ouvrages écrits sur le sujet, et cela explique probablement la prédominance, en nombre, des articles sur les livres.

²² Ils étaient ressortissants d'un pays occupé, dont la souveraineté politique n'était pas – ou n'était plus – reconnue. Ces États « n'existant » plus, les traités ratifiés par eux – dont les Accords de Genève et de La Haye – étaient considérés caducs par l'Allemagne, qui se voyait ainsi déliée de ses propres engagements.

²³ Il est question des prisonniers sous le joug des Japonais dans M. R. D. Foot, « Prisoners of War », In *The Oxford Companion to World War II*, 2001, page 714 et Robert S. La Forte, « World War II – Far East », In *Encyclopedia of Prisoners of War...*, pages 333-336.

²⁴ Tous anglo-saxons, à quelques exceptions près : Canadiens français, Irlandais, etc. Les Afro-Américains, pourtant citoyens américains mais appartenant à un groupe ethnique non blanc, connurent une captivité très dure aux mains de l'Axe.

²⁵ Ces blancs (Canadiens, Australiens, Sud-Africains, et Néo-Zélandais, entre autres) sont d'ailleurs inclus, dans bon nombre d'articles, sous les termes génériques « Anglais » ou « Britanniques ».

²⁶ Vasilis Vourkoutiotis, « World War II – Western Europe », In *Encyclopedia of Prisoners of War...*, pages 341 et 342, et Robert S. La Forte, « World War II – Far East », In *Encyclopedia of Prisoners of War...*, pages 333-336.

Le traitement des P.G. provenant du Commonwealth et des États-Unis

Le recueil *Prisoners of War and their Captors in World War II*²⁷ est l'un des rares ouvrages à s'être penché sur la captivité de 1939-1945 en général. Regroupant les contributions de onze auteurs, l'ouvrage contient des sujets précis et souvent peu connus (tels que l'internement des Italiens par les Alliés, celui des Afro-Américains par l'Axe et le résultat des combats opposant les Français libres à ceux de Vichy, en Afrique); et le Canada y est aussi examiné. Cependant, sans fil conducteur, les textes demeurent indépendants les uns des autres. De plus, de nombreuses situations n'y sont pas traitées, comme la captivité des Allemands en Amérique ou celle des Américains en Europe. C'est donc un livre bien incomplet qui touche uniquement quelques sujets parmi les plus exceptionnels, et qui s'adresse à un lectorat déjà familier avec ce sujet.

Traitant plus particulièrement d'historiographie, l'article « British Prisoners of War in Nazi Germany²⁸ » de Simon P. MacKenzie est peut-être la meilleure introduction pour la recherche sur les soldats détenus en l'Allemagne. L'auteur y suggère plusieurs pistes et critique adéquatement les archives et autres sources primaires disponibles. D'un très grand intérêt, il s'adresse plus spécifiquement au chercheur.

Dans l'article « The Politics of Camp Life²⁹ », Jonathan F. Vance atteste des compromis possibles entre captifs et geôliers (pour améliorer la cohabitation de ces deux groupes, par exemple), grâce à l'intervention d'un intermédiaire, le CICR. Cependant, les camps où sont admis les délégués sont généralement les plus conformes aux lois, ce dont ne parle pas l'auteur.³⁰ Donc, si l'entente y fut plus facile, la présence d'intermédiaires ne doit pas être

²⁷ Bob Moore et Kent Federowich (dir. publ.), *Prisoners of War and their Captors in World War II*, Oxford/Washington, Berg, 1996, 312 pages.

²⁸ Simon P. Mackenzie, « British Prisoners of War... »

²⁹ Jonathan F. Vance, « The Politics of Camp Life : The Bargaining Process in Two German Prison Camps », *War & Society*, 10-1 (mai 1992), pages 109-126.

³⁰ Les délégués d'organismes neutres (dont le CICR) n'avaient généralement pas accès aux camps où sévissaient les plus dures conditions de détentions (surtout ceux mêlant Allemands et Slaves ou ceux sous le contrôle des Japonais). Cet accès ne pouvant être forcé, il ne dépendait que de la bonne volonté du pays geôlier. En outre, comme le moment et l'endroit d'une visite étant connus à l'avance, des « mises en scène » (distribution puis retrait d'uniformes neufs, par exemple) avaient parfois lieu.

vue comme facteur de compromis mais comme preuve de sa possibilité. Aussi, la généralisation est risquée puisque seuls deux cas appuient l'étude. En résumé, la thèse de l'auteur est un peu trop simpliste puisqu'elle attribue au CICR seul la résolution des problèmes survenant dans les camps, au détriment des facteurs qui lui sont indépendants (par exemple, l'ouverture au compromis manifestée par l'autorité d'un camp, ou l'échange de services offert par les prisonniers).

L'article « The War Behind the Wire³¹ », du même auteur, s'intéresse pour sa part à la résistance des P.G., notamment par l'évasion. Stratégiquement appréciable, celle-ci serait plutôt discutable du point de vue humain, car si elle force la mobilisation de soldats ennemis dans la recherche des évadés et permet l'apport de renseignements tactiques en cas de succès, elle se traduit, en contrepartie, par des représailles, comme les exécutions ou la perte, chez les innocents, des privilèges communs. L'auteur y dépeint des représentants du CICR réalistes et conscients que les constantes tentatives d'évasion sont la première cause de la détérioration des conditions de vie.

Dans un autre ordre d'idée, deux ouvrages ont souligné les crimes commis envers des P.G. canadiens immédiatement après leur capture, *Murder at the Abbaye*³² et *Conduct Unbecoming*,³³ des auteurs Ian J. Campbell et Howard Margolian, respectivement.³⁴ Bien que l'analyse y subsiste, l'accent mis sur des détails scabreux et choquants ternit le sérieux de ces ouvrages qui paraissent davantage comme outils de sensibilisation ou de revendication. Margolian y entretient des préjugés sévères à l'égard des soldats allemands qui, selon lui, sont les seuls à faire preuve de cruauté. Il oublie que des Canadiens ont, eux aussi, exécuté des prisonniers, ce dont Campbell demeure conscient. Les deux auteurs s'entendent néanmoins sur les simulacres de procès d'après-guerre.

³¹ Jonathan F. Vance, « The War Behind the Wire : The Battle to Escape from a German Prison Camp », *Journal of Contemporary History*, 28 (hiver 1993), pages 675-693.

³² Ian J. Campbell, *Murder at the Abbaye. The Story of Twenty Canadian Soldiers Murdered at the Abbaye d'Ardenne*, Ottawa, Golden Dog, 2000, 402 pages.

³³ Howard Margolian, *Conduct Unbecoming: The Story of the Murder of Canadian Prisoners of War in Normandy*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 279 pages.

³⁴ Margolian a d'ailleurs servi dans un comité d'enquête sur les crimes de guerre.

Quant à lui, Ian Dear a écrit *Escape & Evasion*,³⁵ beaucoup plus près du récit que de l'ouvrage historique. Basé exclusivement sur les témoignages édités d'anciens prisonniers, ce livre ne traite que des évasions, presque sans aucune analyse. En contrepartie, il présente bien les intervenants dans la vie des P.G., tels que la Croix-Rouge. De plus, et c'est peut-être là son plus grand intérêt, il explique avec force détails comment des objets anodins envoyés sans arrière-pensée aux captifs par les organismes humanitaires peuvent être transformés et utilisés lors des évasions.

Dans la recherche sur les camps japonais, l'auteur Charles G. Roland se range parmi les plus prolifiques. Son livre *Long Night's Journey into Day*³⁶ traite de l'épopée canadienne en Asie, depuis Hong Kong jusqu'au Japon, dans tous ses aspects (tels que l'alimentation et les maladies). Un parcours, selon Roland, qui peut être éclairé par une approche médicale, « chaque captif du Japon ayant été, à un moment ou l'autre de sa captivité, un patient ».³⁷ Poursuivant sur la même note dans son article « The ABCs of Survival behind Barbed Wire »³⁸, il met cette fois l'accent sur trois personnalités marquantes ayant su organiser la vie dans un camp particulier. Puis, dans l'article « Stripping Away the Veneer »³⁹ Roland attribue la survie des prisonniers à leur capacité d'adaptation.

L'article « Allied POWs, Japanese Captors and the Geneva Convention »⁴⁰, du même auteur, porte quant à lui sur l'évolution régressive du traitement des P.G. par les Japonais, de la Guerre russo-japonaise à la Guerre du Pacifique. Roland remarque que si tous les Japonais en situation d'autorité n'ont pas été des bourreaux, les ordres de l'état-major n'encourageaient

³⁵ Ian Dear, *Escape & Evasion. POW Breakouts in World War II*, London, Rigel, 2004, 192 pages.

³⁶ Charles G. Roland, *Long Night's Journey into Day. Prisoners of War in Hong Kong and Japan, 1941-1945*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2001, 421 pages.

³⁷ Traduction par l'auteur du mémoire. *Ibid.*, page xvi.

³⁸ Charles G. Roland, « The ABCs of Survival behind Barbed Wire: Experience in the Far East, 1941-1945 », *Canadian Bulletin of Medical History*, 16-1 (printemps 1999), pages 5-23.

³⁹ -----, « Stripping Away the Veneer : P.O.W. Survival in the Far East as an Index of Cultural Atavism », *The Journal of Military History*, 53-1 (janvier 1989), pages 79-94.

⁴⁰ -----, « Allied POWs, Japanese Captors and the Geneva Convention », *War & Society*, 9-2 (octobre 1991), pages 83-101.

pas le respect des accords internationaux, malgré une adhérence pourtant stricte durant ses conflits d'avant 1930.⁴¹

Pour sa part, Van Waterford, lui-même interné civil des Japonais pendant la Guerre du Pacifique, a écrit *Prisoners of the Japanese in World War II*⁴² avec beaucoup d'objectivité malgré un parcours personnel difficile. L'utilisation novatrice de nombreuses statistiques et une riche bibliographie basée sur 100 000 pages écrites en secret par des prisonniers dans des camps confèrent à cet ouvrage tout son intérêt.

Dave McIntosh dénonce, dans *Hell on Earth*,⁴³ l'immobilisme des gouvernements canadiens d'après-guerre face aux atrocités commises par les Japonais, en termes de compensation aux survivants et de châtement à leurs bourreaux. Ayant pour base une bibliographie rachitique, ce livre est avant tout prétexte au combat politique de l'auteur, en conséquence de quoi l'analyse retrouvée est plutôt ténue. Poussant plus loin la réflexion, Michael Cunningham, dans « Prisoners of the Japanese and the Politics of Apology⁴⁴ » s'est également intéressé aux dénonciations des atrocités japonaises et à la recherche de compensations dans l'après-guerre.

Une historiographie très développée : autres angles d'analyse

Même en se limitant à l'étude exclusive des P.G. provenant du Commonwealth et des États-Unis, les textes touchant les différents aspects de leur détention sont trop nombreux pour être tous recensés. Outre ceux concernant le traitement des prisonniers, ceux portant sur d'autres aspects pourraient être regroupés dans les catégories suivantes :

⁴¹ Du moins en ce qui concerne ses conflits avec des Occidentaux, car si son action exemplaire dans sa victoire contre les Russes avait été saluée par la communauté internationale en 1904-1905, la Corée et la Chine n'en subirent pas moins une impitoyable occupation, depuis 1905 et les années 1920, respectivement.

⁴² Van Waterford, *Prisoners of the Japanese in World War II: Statistical History, Personal Narratives, and Memorials Concerning POWs in Camps and on Hellships, Civilian Internees, Asian Slave Laborers, and Others Captured in the Pacific Theatre*, Jefferson, MacFarland, 1994, 394 pages.

⁴³ Dave McIntosh, *Hell on Earth. Aging Faster, Dying Sooner. Canadian Prisoners of the Japanese During World War II*, Toronto, McGraw-Hill/Ryerson, 1997, 277 pages.

⁴⁴ Michael Cunningham, « Prisoners of the Japanese and the Politics of Apology : A Battle over History and Memory », *Journal of Contemporary History*, 39-4 (octobre 2004), pages 561-574.

Parmi les recherches économiques, « Prisoners of War in Twentieth-Century War Economies⁴⁵ » et « Le rôle des PG dans l'économie du IIIe Reich⁴⁶ » dissertent des avantages et inconvénients à détenir des soldats ennemis et des effets de leur insertion dans le bassin de main-d'œuvre des pays geôliers. Plus politique, l'article « The Shackling Crisis⁴⁷ » traite des marchandages entre le Canada, l'Angleterre et l'Allemagne, et des représailles possibles sur les prisonniers. Par une analyse plutôt juridique, « Nazi Atrocities Against Allied Airmen⁴⁸ » s'intéresse, de son côté, aux excès commis envers les P.G. D'autres textes portent sur la vie culturelle de ces derniers; c'est le cas de « Captive Readers in the Second World War⁴⁹ » et de « The Greatest Morale Factor Next to the Red Army⁵⁰ », qui traitent de la lecture dans les camps. Ce deuxième article salue l'apport de la British Red Cross Society dans l'approvisionnement en livre, sans toutefois mentionner la contribution de la SCCR, pourtant bien réelle. Finalement, « The Education of British Prisoners of War in German Captivity, 1939-1945⁵¹ » scrute la poursuite de la scolarité durant la détention.

1.1.2 L'historiographie des organismes humanitaires

1.1.2.1 Les œuvres caritatives dévouées aux soldats, jusqu'à 1939

La Grande Guerre, première guerre « totale », révèle l'insuffisance des lois internationales et des organismes humanitaires. L'aide fournie aux prisonniers de guerre est moins bien

⁴⁵ Gerald H. Davis, « Prisoners of War in Twentieth-Century War Economies », *Journal of Contemporary History*, 12 (octobre 1977), pages 623-634.

⁴⁶ J. Billig, « Le rôle des PG dans l'économie du IIIe Reich », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 37 (janvier 1960), pages 53-77.

⁴⁷ Simon P. Mackenzie, « The Shackling Crisis : A Case-Study in the Dynamics of Prisoner-of-War Diplomacy in the Second World War », *The International History Review*, 17-1 (février 1995), pages 78-98.

⁴⁸ Priscilla D. Jones, « Nazi Atrocities Against Allied Airmen : Stalag Luft III and the End of British War Crimes Trials », *The Historical Journal*, 41-2 (juin 1998), pages 543-565.

⁴⁹ Valerie Holman, « Captive Readers in the Second World War », *Publishing History*, 52 (juillet 2002), pages 83-94.

⁵⁰ David Shavit, « The Greatest Morale Factor Next to the Red Army: Books and Libraries in American and British Prisoners of War Camps in Germany During World War II », *Library & Culture*, 34-2 (Printemps 1999), pages 113-134.

⁵¹ David Rolf, « The Education of British Prisoners of War in German Captivity, 1939-1945 », *History of Education*, 18-3 (juillet 1989), pages 257-265.

organisée, lors de cette première expérimentation in vivo, mais les apprentissages tirés seront utiles lors de la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, si plusieurs institutions y ont pris part, de 1914 à 1918, l'historiographie s'est contentée de l'étude des principales (le Saint-Siège, la Mission catholique suisse et le CICR) par des publications d'ailleurs fort peu nombreuses.

Annette Becker a écrit *Oubliés de la Grande Guerre*,⁵² l'un des ouvrages les plus complets en ce domaine et un pionnier à sa sortie. Son objet de recherche dépasse celui dont il est ici question (puisqu'il traite également des victimes civiles), mais les P.G. y tiennent une grande place. Le plus important apport de ce livre, qui « vise à décrire [...] les efforts non dénués de succès de "l'internationale du bien" » se situe dans son intérêt pour les institutions humanitaires.⁵³ Si les obstacles auxquels ils firent face y sont très bien rendus, Becker s'est cependant bornée à analyser l'action du Saint-Siège et celle du CICR, un choix qu'elle motive par le fait qu'ils furent souvent les intermédiaires d'autres contributions.

Dans l'article « L'action humanitaire du Saint-Siège durant la Grande Guerre⁵⁴ », Francis Latour rapporte les actions vaticanes en faveur des P.G. et autres victimes du conflit. Ces interventions, pas complètement désintéressées selon l'auteur, avaient également pour but de surmonter l'isolement diplomatique du Vatican. L'importance est mise sur le Pape Benoit XV, qui s'est personnellement investi dans la cause, et sur le concours de la Suisse. Latour y invite les chercheurs à pousser l'étude de ce sujet riche en archives.

Dans « Grande Guerre et diplomatie humanitaire⁵⁵ », Frédéric Yerly affirme que l'aide conjointe de la Mission catholique suisse et du Vatican a permis une régénération morale et religieuse dans les camps, notamment par la visite de prêtres. Elle aurait aussi favorisé le maintien de l'ordre et l'acceptation de leur sort par les détenus, par l'entremise d'une religion basée sur le sacrifice et le déni de soi. Si son style littéraire, superbe, dessert souvent

⁵² Annette Becker, *Oubliés de la Grande Guerre. Humanitaire et culture de guerre. Populations occupées. Déportés civils. Prisonniers de guerre*, Paris, Noësis, 1998, 405 pages.

⁵³ *Ibid.*, page 159.

⁵⁴ Francis Latour, « L'action humanitaire du Saint-Siège durant la Grande Guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 47-197 (juillet 1997), pages 87-101.

⁵⁵ Frédéric Yerly, « Grande Guerre et diplomatie humanitaire. La mission catholique suisse en faveur des prisonniers de guerre (1914-1918) », *Vingtième Siècle*, 58 (avril-juin 1998), pages 13-28.

l'argumentation de l'auteur en l'éloignant de la problématique, c'est néanmoins l'un des rares articles à mettre en relation plusieurs organisations humanitaires.

Quant à Matthew Stibbe, il dépeint avec réalisme, dans « The Internment of Civilians by Belligerent States during the First World War and the Response of the International Committee of the Red Cross⁵⁶ », la situation difficile du CICR qui tente d'intervenir en faveur des internés civils tout en évitant d'entrer dans le jeu propagandiste des belligérants par des rapports de visites de camps peu nuancés.

1.1.2.2 L'action humanitaire pendant la Seconde Guerre mondiale

Quelques institutions

Quelques livres ont traité des institutions humanitaires dans la Guerre de 39, mais leur qualité est variable et souvent tributaire de leur origine. Effectivement, certaines organisations ont produit, à la fin des années 1940, des ouvrages qui allient récit et statistiques. Manquant certainement de recul et trop souvent d'objectivité, ils recensent ou encensent maladroitement leurs actions durant la guerre.

Inter Arma Caritas,⁵⁷ du CICR, représente le pire de ces cas.⁵⁸ Quant à *Red Cross and St. John War History 1939-1947*,⁵⁹ *The Canadian YMCA in World War II*,⁶⁰ et *Services de*

⁵⁶ Matthew Stibbe, « The Internment of Civilians by Belligerent States during the First World War and the Response of the International Committee of the Red Cross », *Journal of Contemporary History*, 41-1 (janvier 2006), pages 5-19.

⁵⁷ Comité international de la Croix-Rouge, *Inter Arma Caritas. L'œuvre du Comité international de la Croix-Rouge pendant la Seconde Guerre mondiale*, Genève, 1947, 132 pages.

⁵⁸ Très complaisant et écrit dans un style plus littéraire qu'informatif, *Inter Arma Caritas* s'attarde à démontrer les succès du CICR et à abattre les critiques qui lui furent exprimées (dont l'inaction en faveur des prisonniers soviétiques ou des Juifs) plutôt qu'à présenter les faits et statistiques de l'institution.

⁵⁹ P. G. Cambray et G. G. B. Briggs, *Red Cross and St. John War Organisation 1939-1947*, Londres, 1949, 723 pages.

⁶⁰ Alan M. Hurst, *The Canadian YMCA in World War II*, [s.l.] National War Services Committee of the Council of YMCA of Canada, Toronto, [s.d.] 398 pages.

guerre des Chevaliers de Colomb canadiens 1939-1947,⁶¹ bien qu'ils tendent vers l'ouvrage historique par une analyse plus poussée mais encore imparfaite, ne peuvent être considérés comme des ouvrages scientifiques.

De rares ouvrages répondent tout de même aux préalables de la science historique. *L'action caritative du Saint-Siège en faveur des prisonniers de guerre (1939-1947)*⁶² de Léon Papeleux est peut-être le livre le plus sérieux de ceux portant sur un organisme de bienfaisance durant la Seconde Guerre mondiale. Il recense toutes les formes d'aide et recourt à des archives jusque-là inutilisées. Grâce à son recul, il démontre aussi les interactions des ONG philanthropiques, une rareté. Cela dit, l'importante présence des organismes caritatifs durant la Seconde Guerre mondiale ne se traduit pas dans l'historiographie. Quelques organismes ont été le sujet d'études bien précises – c'est le cas de la YMCA dans l'article « The War Prisoners' Aid of the YMCA and Hermann Boeschstein's Role as an Ethnic Mediator (1943-1947) »⁶³, à propos des Allemands détenus au Canada – mais peu de recherches globales et indépendantes ont été faites avec la méthodologie de la science historique.

Touchant aux P.G. canadiens du vingtième siècle, *Objects of Concern*⁶⁴ de Jonathan F. Vance a un apport varié. Il présente la vie des prisonniers et surtout l'aide, indispensable et plurielle, qui leur fut destinée. Grâce à l'étude de nombreuses archives, Vance décèle des conflits déchirant les organismes humanitaires canadiens et attribue les échecs rencontrés dans l'œuvre en faveur des captifs à des mauvais choix dans la gestion logistique de cette « overabundance of enthusiasm », plutôt qu'à la négligence.⁶⁵ Cependant, seul l'angle politique – c'est-à-dire les relations que les ONG entretiennent entre eux, et les tentatives gouvernementales de gérer celles-ci – est scruté, au détriment des aspects socio-économiques.

⁶¹ [s.a.] *Services de guerre des Chevaliers de Colomb canadiens 1939-1947. L'œuvre des huttes militaires des Chevaliers de Colomb*, [s.l.] 1948, 280 pages.

⁶² Léon Papeleux, *L'action caritative du Saint-Siège en faveur des prisonniers de guerre (1939-1945)*, Bruxelles, Institut Historique belge de Rome, 1991, 300 pages.

⁶³ John O. Buffinga, « The War Prisoners' Aid of the YMCA and Hermann Boeschstein's Role as an Ethnic Mediator (1943-1947) », *Canadian Ethnic Studies*, 20-2 (avril 1988), pages 53-70.

⁶⁴ Jonathan F. Vance, *Objects of Concern. Canadian Prisoners of War Through the Twentieth Century*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1994, 324 pages.

⁶⁵ *Ibid.*, page 8.

La Croix-Rouge

La plus importante des institutions caritatives, la Croix-Rouge, est née de la guerre dans le but de l'humaniser et fut l'instigatrice de plusieurs lois internationales. Elle bénéficie de la plus grande visibilité sur les champs de bataille, dans les hôpitaux et dans les camps de prisonniers. Ce n'est donc pas étonnant qu'elle soit la plus étudiée des organisations humanitaires.

Le Comité international de la Croix-Rouge

Fédérateur des sociétés nationales depuis 1928, le CICR est une instance bureaucratique et juridique.⁶⁶ Neutre, disposant d'importants budgets et d'une reconnaissance internationale – quoique parfois contestée – il a été de presque tous les conflits depuis sa fondation.⁶⁷ De très nombreux ouvrages traitent de son histoire générale. Seuls ceux traitant de son œuvre de guerre sont cependant recensés ici.

Parmi eux, le livre *Champions of Charity*,⁶⁸ de John F. Hutchinson, traite de l'évolution générale de l'organisme (CICR et sociétés nationales) jusqu'à l'entre-deux-guerres. Ciblant un sujet jusque-là totalement évacué de l'historiographie, l'auteur analyse les liens unissant Croix-Rouges et gouvernements. Il condamne la militarisation et l'utilisation de l'institution par les gouvernants qui, libérés des coûts médicaux de la guerre, ont désormais davantage de moyens pour participer aux conflits.

⁶⁶ On retrouve dans ses locaux de Genève, les listes des prisonniers de guerre, par exemple, et c'est lui qui dépêche, dans les camps de prisonniers, des observateurs pour surveiller l'application des conventions internationales.

⁶⁷ Bien que le Comité international de la Croix-Rouge ne soit pas encore désigné par ce nom à cette époque, les premières conférences internationales dont il naîtra ont lieu au début des années 1860. Pour une histoire générale de la Croix-Rouge, voir Véronique Harouel, *Histoire de la Croix-Rouge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, 127 pages.

⁶⁸ John F. Hutchinson, *Champions of Charity : War and the Rise of the Red Cross*, Boulder, Westview, 1996, 448 pages.

*La Croix-Rouge dans la guerre 1935-1947*⁶⁹ de Gérard Chauvy est l'une des plus vastes et des plus récentes recherches portant spécifiquement sur la Croix-Rouge durant la Guerre de 39, malgré de nombreuses failles, dont un survol très rapide et sans profondeur de l'œuvre de guerre de l'organisme (dont deux pages consacrées aux P.G.). Son apport consiste surtout en la recension de cas singuliers,⁷⁰ où un chapitre seulement est consacré à chacun. Dans pareil cas, l'étude ne pouvait qu'être superficielle.

Une société nationale : la Société canadienne de la Croix-Rouge

Les sociétés nationales ont été, dans l'ensemble, peu scrutées. La majorité des ouvrages les concernant regroupe plutôt des témoignages et des rapports officiels. La Croix-Rouge américaine constitue l'exception et a été sujette à quelques études. Sans toutefois pousser l'analyse au-delà des faits, *The American Red Cross*,⁷¹ de Foster R. Dulles, retrace les événements marquants de cette institution, depuis les tout débuts jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Gwendolyn C. Shealy, dans *A Critical History of the American Red Cross*,⁷² démontre plus spécialement, comme l'a fait Hutchinson⁷³ auparavant, comment l'institution fut utilisée par le gouvernement américain à des fins davantage politiques qu'humanitaires. La thèse de l'auteur est basée sur des archives diversifiées comprenant des documents militaires déclassifiés. Il s'agit, en somme, d'un ouvrage très important par l'apport nouveau qu'il amène dans l'historiographie relative aux Croix-Rouges nationales.

⁶⁹ Gérard Chauvy, *La Croix-Rouge dans la guerre 1935-1947*, Paris, Flammarion, 2000, 405 pages.

⁷⁰ Le CICR et des sociétés nationales « exceptionnelles » sont étudiées, dont les allemande et russe, sous la coupe respective des SS et des Bolcheviques (et donc politiques avant d'être humanitaires).

⁷¹ Foster R. Dulles, *The American Red Cross: A History*, New York, Harper & Brothers, 1950, 554 pages.

⁷² Gwendolyn C. Shealy, *A Critical History of the American Red Cross, 1882-1945: The End of Noble Humanitarianism*, Lewiston, Edwin Mellen, 2003, 148 pages.

⁷³ John F. Hutchinson, *Champions of Charity...*

Pour sa part, la SCCR a été l'objet de rares publications, générales et de moindre qualité. Touchant la SCCR depuis sa fondation, *Fifty Years in the Canadian Red Cross*⁷⁴ a été écrit par Percival H. Gordon,⁷⁵ dont le témoignage et les impressions sont à la base du récit. Les plus importantes réalisations de la Société sont évoquées sans analyse, et seules une douzaine de pages sont dévolues aux conflits. En définitive, son apport est bien mince, le but du livre semblant plutôt être la sensibilisation.

To All Men,⁷⁶ de McKenzie Porter, est probablement la plus sérieuse histoire de la SCCR, malgré ses lacunes. Utilisant les archives de l'institution, l'auteur relate divers épisodes depuis ses débuts. Si trop de faits routiniers sont évacués au profit d'événements extraordinaires, la Seconde Guerre mondiale y tient néanmoins une grande place.

The Maple Leaf Red Cross,⁷⁷ écrit par Mary MacLeod Moore, est un récit traitant, sans recul ni esprit critique, des activités de l'institution durant la Grande Guerre. Vingt pages sont consacrées à l'aide aux prisonniers de guerre, mais l'information demeure très superficielle. Il s'agit toutefois de l'un des premiers ouvrages ayant traité de la SCCR.

Quant à lui, Jonathan F. Vance s'est intéressé aux interactions entre la SCCR et d'autres organismes humanitaires canadiens (les War Prisoner's Aid de la YMCA et la Canadian Prisoners of War Relatives Association) dans l'article « Canadian Relief Agencies and Prisoners of War, 1939-1945⁷⁸ » qui approfondit l'un des sujets d'*Objects of Concern*. Il en ressort un constant état de conflit entre ces institutions revendiquant le statut de chef de file pour aider les prisonniers. Ce n'est donc pas l'aide en elle-même qui est l'objet de cette investigation, mais plutôt son contexte canadien.

⁷⁴ Percival H. Gordon, *Fifty Years in the Canadian Red Cross*, [s.l.] [s.d.] [1969], 100 pages.

⁷⁵ Ancien président et membre de l'exécutif de l'organisme. Il en sera question à plusieurs reprises dans la présente étude.

⁷⁶ McKenzie Porter, *To All Men...*

⁷⁷ Mary M. Moore, *The Maple Leaf Red Cross*, Kingston, 1919, 224 pages.

⁷⁸ Jonathan F. Vance, « Canadian Relief Agencies and Prisoners of War, 1939-1945 », *Journal of Canadian Studies*, 31-2 (été 1996), pages 133-147.

1.1.3 Conclusion

L'étude de la captivité de guerre, et plus particulièrement celle ayant eu lieu entre 1939 et 1945, se porte bien, avec la publication régulière d'ouvrages rigoureux et approfondis. Au travers d'une littérature incluant fiction, science historique et pamphlet (et dont les frontières ne sont pas toujours affirmées), se démarquent des auteurs sérieux et prolifiques n'adhérant pas aux clichés traditionnels.⁷⁹ Dans un domaine où les chercheurs européens et américains font loi, se retrouvent également des écrits d'une grande qualité portant sur le Canada et ses ressortissants.

De nombreux auteurs continuent de négliger le rôle des organismes charitables dans la vie des captifs. Cependant, la parution régulière d'ouvrages traitant de ces institutions permet, forcément bien qu'indirectement, la multiplication des connaissances qui leurs sont relatives, par l'analyse de certains aspects de la vie des prisonniers régis par elles. Un manque se fait néanmoins sentir quant à la recherche sérieuse et précise sur ces organismes humanitaires, et pas seulement au niveau de l'action caritative envers les captifs. On aurait par exemple avantage à étudier les relations entre ces organismes, ce que peu d'auteurs ont fait. Si cette historiographie a pris de la vigueur depuis les années 1990, seuls, dans plusieurs cas, des récits factuels ou des rapports officiels peuvent encore répondre, dans un discours enthousiaste, aux nombreuses interrogations.

Du côté de la Croix-Rouge, le CICR est un sujet d'analyse prisé, bien que plusieurs aspects de son assistance aux P.G. – l'une de ses œuvres majeures, en temps de guerre – demandent encore à être élucidés. Quant à la SCCR, elle n'est traitée, de manière générale, que dans des ouvrages vétustes et subjectifs.⁸⁰ À quelques exceptions près, son œuvre de guerre n'a pas subi meilleur traitement. C'est donc en vertu de ces considérations que la présente recherche trouve toute sa pertinence et vise à remplir un vide de l'historiographie.

⁷⁹ Tels que l'omniprésence, dans certains récits, des événements spectaculaires, comme les évasions, les sévices et les exécutions, au détriment des faits routiniers.

⁸⁰ À l'heure où sont écrites ces lignes, Madame Sarah Glassford, de l'Université York, prépare une thèse de doctorat sur l'histoire de la SCCR durant le vingtième siècle, ce qui viendra combler un grand vide dans l'historiographie.

Cette recherche s'inscrit également dans la redirection de l'histoire militaire « bataille » vers l'histoire militaire « sociale ». Ce courant prend de plus en plus de place au Canada, grâce notamment à l'apport des auteurs Jeffrey A. Keshen⁸¹ et Serge M. Durflinger,⁸² qui traitent respectivement du Canada et de la ville de Verdun durant la Guerre de 39. Ayant évacué de leurs récits les manœuvres militaires, tous deux se sont plutôt attachés à présenter la participation populaire au conflit ainsi que la vie politique et socioculturelle du front intérieur.

1.2 CONCEPTS, PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSE

L'aide apportée par la Société canadienne de la Croix-Rouge aux prisonniers de guerre provenant du Commonwealth, durant la Seconde Guerre mondiale, contient une multitude d'aspects qui doivent, avant d'entreprendre toute chose, être éclaircis. Elle comporte, dans un premier temps, un volet civil canadien, assimilable à la « fabrication » de l'aide. Il s'agit dans ce cas de la sollicitation, par la SCCR, auprès de la population, et de la participation de cette dernière. C'est également la gestion, la transformation et l'envoi aux captifs des ressources amassées par la Croix-Rouge. Le rôle de la population et des médias, dans cette grande entreprise, n'est donc pas non plus à négliger. Les concepts de publicité, de propagande et d'environnement culturel sont intimement liés aux questions d'ordre économique relatives à la SCCR. Et puisque entre 1939 et 1945 la SCCR a été amenée à entrer en relations avec d'autres ONG, tout en devant suivre une ligne de conduite générale fixée par le gouvernement fédéral, l'étude de la dimension « politique⁸³ » de l'œuvre envers les prisonniers ne peut être évitée.

Se retrouve, dans un deuxième temps – et dans une moindre mesure, puisque les sources disponibles ne permettent pas d'évaluer entièrement cet aspect – un volet se traduisant par la « réception » de l'aide. C'est d'abord l'attitude du géôlier face aux activités de la Croix-

⁸¹ Jeffrey A. Keshen, *Saints, Sinners, and Soldiers. Canada's Second World War*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2004, 389 pages.

⁸² Serge M. Durflinger, *Fighting from Home. The Second World War in Verdun, Quebec*, Vancouver/Toronto, University of British Columbia Press, 2006, 289 pages.

⁸³ Soit les relations avec les ONG et le gouvernement entretenues par la SCCR.

Rouge (auxquelles il coopère ou s'oppose), puis l'utilisation de l'aide matérielle et technique, par les P.G. provenant du Commonwealth⁸⁴ stationnés dans des camps d'Europe et d'Asie occupées. L'attitude des parents des soldats internés outremer ne doit pas être non plus négligée puisqu'ils ont, eux aussi, profité de certains services fournis par la SCCR.

Jonathan F. Vance⁸⁵ s'est déjà intéressé à l'aide fournie aux prisonniers de guerre canadiens. Dans ses études, il met en relief les relations tendues entre la SCCR et d'autres organismes intervenant en faveur des captifs. Mais si l'étude politique de l'institution a déjà été entamée (sans pour autant être complète), des analyses culturelle, sociale et économique (ou matérielle) de la SCCR n'ont pas encore été tentées. C'est à la lumière de ce constat que doit être élaborée la problématique propre à cette recherche, et les questions qui en découleront.

Quelle était l'œuvre de guerre de la SCCR auprès des prisonniers de guerre, et comment fut-elle entreprise? Quel rôle le public, les médias et le gouvernement y ont-ils joué? Devant les silences de l'historiographie et les idées préconçues concernant l'indépendance de la Croix-Rouge – qu'elles soient fondées ou non – il devient parfaitement pertinent de s'interroger à ce sujet. L'hypothèse suppose que l'action caritative de la SCCR en faveur des P.G. ne fut menée à bien que grâce à l'intervention d'acteurs extérieurs, tels les médias, la population et le gouvernement canadiens, et d'autres ONG humanitaires.. Trois chapitres seront consacrés à la vérification de cette hypothèse.

Le premier de ceux-ci (chap. II) viendra recenser les modalités de l'aide fournie par la SCCR aux P.G. d'un point de vue matériel et technique. Ce sera l'occasion de découvrir la logistique de cette action – on y appréciera le rôle des bénévoles – tout en scrutant les nombreuses difficultés rencontrées par l'institution humanitaire de même que les solutions proposées au cours du conflit. On pourra notamment y juger de la capacité d'adaptation et d'improvisation de la SCCR. Ce chapitre, plutôt factuel et statistique, est nécessaire puisqu'il

⁸⁴ Et même par les prisonniers américains, dans une moindre mesure et seulement depuis décembre 1941. De la même manière, les Canadiens, Britanniques et autres ressortissants du Commonwealth bénéficièrent de l'aide provenant de la Croix-Rouge américaine, par exemple.

⁸⁵ Jonathan F. Vance, *Objects of Concern...* et -----, « Canadian Relief Agencies... »

viendra établir une base concrète à partir de laquelle les chapitres suivants, misant plutôt sur les aspects sociaux et politiques, s'érigeront.

Le crédit amassé par la SCCR grâce à son action humanitaire en faveur des soldats capturés devrait être partagé par tous les membres et les travailleurs de l'institution, qu'ils aient été du Comité exécutif, bénévoles dans les centres d'emballage de colis de vivres ou simples contributeurs financiers. Effectivement, la SCCR ne pourrait sans doute pas avoir accompli pareille œuvre sans l'appui de la population canadienne. Le chapitre suivant (chap. III) traitera de l'image projetée par la SCCR auprès du public, autant par des outils qui lui sont propres (documentaires, brochures, rapports, etc.) qu'à travers des médias (journaux, radio et cinéma). On y découvrira comment l'ONG a su, par des procédés rappelant parfois la propagande (en utilisant tour à tour le sensibilité et la raison de la population), s'attirer un grand nombre de bénévoles, dont le travail fut crucial à la bonne conduite de son œuvre, et de quelle manière elle a pu favoriser les importantes contributions financières, qu'elle ne pouvait obtenir que du public. Si l'aide aux soldats internés demeurera en trame de fond, c'est tout de même en regard de l'œuvre de guerre en général que ce chapitre s'élaborera.

Réputée neutre, indépendante et impartiale, la SCCR a-t-elle réellement été libre de tout contrôle étatique? A-t-elle été soumise à l'influence d'autres ONG? Comment les interrelations entre la SCCR et les autres institutions canadiennes ou étrangères se sont-elles déroulées? Le dernier chapitre (chap. IV) étudiera les relations « politiques » de l'institution humanitaire, soit les liens officiels créés et entretenus par l'organisme avec le gouvernement ou d'autres ONG. Puisque Jonathan F. Vance a déjà traité des liens unissant la SCCR et les autres ONG canadiennes, c'est plutôt des ONG étrangères (les sociétés nationales britannique et américaine et le Comité international de la Croix-Rouge) dont il sera question ici. Le chapitre tentera également de déterminer si ces relations avec le gouvernement et les autres Croix-Rouges étaient hiérarchiques ou purement égalitaires, tout en essayant d'évaluer l'importance des influences extérieures sur la SCCR et son œuvre.

Un examen attentif de ces trois volets permettra l'évaluation des formes de l'aide fournie aux prisonniers et leurs parents. Il assurera une meilleure compréhension de l'engagement du

public dans les activités de l'institution, tout en démontrant les mécanismes mis sur pied par cette dernière ou ceux déjà existants pour assurer cette collaboration populaire. Finalement, cette étude assurera une meilleure vue d'ensemble des influences, initiatives et contrôles extérieurs subis par la SCCR. On reconnaîtra, à la lumière de ce mémoire, la « personnalité » de l'institution, en tant qu'ONG « orgueilleuse » (en souhaitant préserver son individualité, et sa relation privilégiée avec le gouvernement), « nationale » (en souhaitant aider le gouvernement canadien à gagner la guerre, et même à gagner du crédit politique sur la scène internationale) et « humanitaire » (en aidant les victimes – alliées – du conflit).

1.3 CRITIQUE DES SOURCES

Lors de l'étude de l'œuvre de guerre de la Société canadienne de la Croix-Rouge pendant la période allant de 1939 à 1945, de nombreuses sources primaires, constituées de milliers de pages provenant de fonds publics et privés canadiens, se révèlent pertinentes.

On retrouve d'abord des publications produites par des groupes sans lien avec la SCCR qui ont traité des activités de l'institution canadienne, soit les journaux *The Globe and Mail* et *Le Devoir* (choisis en fonction de la ville où ils sont édités, ils seront plus spécialement utilisés dans l'étude des campagnes de financement). S'y ajoutent des documents publiés à grand et à moyen tirage par la SCCR elle-même, dont des périodiques, des rapports annuels et diverses brochures. Finalement, des documents non publiés, soit la correspondance officielle entre la SCCR et le gouvernement fédéral ou d'autres Croix-Rouges, de même que certains procès-verbaux, serviront cette recherche. Ces sources doivent toutefois être analysées avec beaucoup de sens critique, vu leur origine.

1.3.1 Journaux

1.3.1.1 The Globe and Mail

Journal quotidien de Toronto, ville du siège social de la SCCR à l'époque, *The Globe and Mail* en rapporte régulièrement les actions dans des articles de longueurs inégales.

Représentatif des autres grands quotidiens de l'époque (centre-droite, comparable aux *Daily Star* et *Telegram* de Toronto, au *Citizen* d'Ottawa ou à *La Presse* de Montréal), son prix élevé laisse croire qu'il s'adressait avant tout à une clientèle aisée.⁸⁶ Publié chaque matin à l'exception du dimanche, et composé de 28 pages, *The Globe and Mail* disposait déjà d'un important tirage comptant environ 166 000 exemplaires quotidiennement, bien qu'il n'ait pas encore atteint, à ce moment, l'envergure « nationale » qui lui est reconnue aujourd'hui.⁸⁷

1.3.1.2 Le Devoir

De son côté, le quotidien de Montréal *Le Devoir* était à l'avant-garde de la presse nationaliste⁸⁸ dont il représentait « l'aile radicale », avec un tirage de moins de 14 000 exemplaires par jour.⁸⁹ Le siège social des bureaux de la Division du Québec de la SCCR se trouvait déjà dans cette même ville, laquelle était alors la plus peuplée du pays. *Le Devoir* rapporte les activités de l'organisme ayant lieu dans la province, au détriment, presque, de celles du reste du Canada. Imprimé tous les soirs (sauf le dimanche) et composé de 10 à 16 pages, il était lu par des intellectuels et autres gens influents de milieux relativement aisés.⁹⁰ Face au conflit, *Le Devoir* défendait la non-intervention, voire la neutralité canadienne.⁹¹ Si cette idéologie prononcée doit être prise en compte lors de l'utilisation du *Devoir* comme source primaire, elle ne se répercute pas réellement dans les articles consacrés à la SCCR.

⁸⁶ Soit 9 \$ pour l'abonnement annuel, comparativement à 6 \$ et 7 \$ pour *La Presse* de Montréal et le *Daily Star* de Toronto (le plus lu des journaux canadiens), respectivement. W. H. Kesterton, *A History of Journalism in Canada*, Toronto/Montréal, McClelland and Stewart, 1970 [1967], page 226

⁸⁷ A. McKim, *McKim's Directory of Canadian Publications*, Montréal, 1941 [34^e édition], page 226.

⁸⁸ La presse nationaliste englobe notamment *Le Droit*, *L'Action catholique*, et *L'Événement-Journal*.

⁸⁹ Parmi les quotidiens francophones, *La Presse* étaient déjà loin en tête (avec 142 417 exemplaires sur semaine et 169 410 le samedi), suivie par *L'Action catholique* (56 303) et *Le Soleil* (51 304). (Florent Lefebvre, « L'opinion des Canadiens français sur la guerre. Janvier 1940-juin 1941 », chap. In Florent Lefebvre et al., *La presse canadienne et la Deuxième Guerre mondiale*, Ottawa, Ministère de la défense nationale. Service historique, 1997, pages 42 et 43)

⁹⁰ A. McKim, *McKim's Directory...*, pages 70 et 89.

⁹¹ Florent Lefebvre, « L'opinion des Canadiens français... », page 34.

1.3.2 Sources de la Société canadienne de la Croix-Rouge

1.3.2.1 Publications régulières

Rapports annuels

Les rapports annuels (*Annual Reports*, puisque la série est unilingue anglaise, à l'exception des rapports bilingues de la « Division du Québec ») recensent les activités de l'institution aux niveaux national et provincial. S'y retrouvent notamment un rapport du budget et du personnel. D'environ cinquante pages chacun, avant la guerre, ces volumes en ont parfois atteint deux cent au plus fort de la crise militaire, ce qui démontre bien l'importance de l'œuvre de guerre de la SCCR. Avec leur lectorat très restreint, le but premier de cette publication était de rendre officiellement compte, à la population et même au gouvernement, des interventions de l'institution, et d'en démontrer la pertinence. C'est donc davantage pour les nombreux chiffres qui s'y retrouvent (finances, matériel, etc.) que pour les analyses optimistes les accompagnant, que ces rapports sont utiles. La série complète des rapports est disponible au siège social de la SCCR.

Despatch

Aujourd'hui conservé au siège social de la SCCR, *Despatch* comportait, à l'époque de la guerre, de 8 à 15 pages. Ses 50 000 exemplaires mensuels étaient distribués aux médias, dans les librairies et les bibliothèques, à des abonnés, de même qu'aux bénévoles et aux travailleurs de la SCCR. Cette publication peut être considérée, à juste titre, comme le premier organe de relations publiques de la SCCR. Comme il contient toutes les informations touchant l'organisme, une infime partie seulement s'intéresse vraiment aux prisonniers de guerre. Ces renseignements sont cependant pertinents, et permettent de relativiser l'assistance aux P.G. face aux autres activités de la Croix-Rouge. Il faut cependant s'attarder davantage aux faits retrouvés qu'aux interprétations, souvent optimistes et encourageantes à l'excès (qui s'inscrivent ainsi dans un but presque propagandiste, soit maintenir le moral et favoriser l'espoir de la population).

The Prisoner of War

Le périodique *The Prisoner of War* a été édité mensuellement par la British Red Cross Society (BRCS) à partir de mai 1942, puis, dès novembre de la même année, par la SCCR. C'est cette deuxième série, bimensuelle, qui sera utilisée ici. Il s'agit d'un magazine exclusivement consacré aux captifs, dont le but est d'informer, et même de rassurer leurs familles (ce qui pourrait être vu, comme pour le *Despatch*, comme une forme de propagande), lesquelles recevaient gratuitement ce journal. Il contient notamment des faits divers, des informations pratiques, des réponses aux questions les plus fréquentes et des extraits de lettres de détenus ou de ses lecteurs. Comme c'est le cas pour la plupart des autres publications de la SCCR, *The Prisoner of War*, conservé au siège social de la SCCR, constitue une certaine forme de publicité, par l'accent mis sur les succès de l'entreprise et l'omission des erreurs ou ratés dans l'œuvre de l'institution. Ces « travers » doivent donc être pris en compte pour une utilisation objective.

1.3.2.2 Publications irrégulières

Brochures destinées aux parents des P.G. et à la population en général

Quelques-unes des nombreuses brochures publiées par la SCCR seront utiles à cette recherche. Pouvant servir, à l'occasion, d'organe de relations publiques, elles donnent des informations pratiques ou factuelles, à la population en général ou aux parents des prisonniers. Les statistiques et les conseils qu'on y retrouve représentent leur plus grand apport. Ces brochures, qui se retrouvent au siège social de l'institution, doivent toutefois être utilisées avec réserve, tout comme les autres publications de la SCCR.

Information pratique destinée aux travailleurs et aux bénévoles de la SCCR

De nombreuses publications portant sur des questions pratiques ont été publiées à l'attention des travailleurs de la Croix-Rouge. Il s'agit généralement de modes d'emploi et de consignes. Ces écrits d'un grand intérêt renseignent sur le fonctionnement des mécanismes de la SCCR et sont conservés au siège social.

1.3.2.3 Documents à diffusion restreinte

Correspondance officielle

Devenue accessible au chercheur dans l'après-guerre, elle est conservée aux Archives nationales du Canada à Ottawa, dans le National War Services Funds. Ces écrits s'inscrivent généralement dans le contexte des relations entre l'organisme et les institutions fédérales. Les plus fréquents signataires de cette correspondance sont donc les cadres de la SCCR et les ministres des Services nationaux de guerre, de la Défense nationale et des Affaires extérieures. La correspondance officielle présente des préoccupations et contraintes rencontrées au cours de la guerre, trop sérieuses pour avoir été divulguées publiquement. Elles traitent notamment de la logistique de l'œuvre de la SCCR, de ses budgets et des campagnes de financement ainsi que de ses conflits avec d'autres organismes caritatifs.

Procès-verbaux et autres rapports

Les procès-verbaux de la SCCR traitent des discussions des Conseil central et des Comités exécutifs, qui gèrent l'institution, et les rapports de réunions, des rencontres de ses représentants avec la BRCS et l'American Red Cross Society (ARCS), à propos de problèmes récurrents ou pour coordonner leur action. Ces sources se retrouvent respectivement au siège social de l'institution et aux Archives nationales du Canada. L'information qu'on retrouve dans ces rapports est des plus pertinente, et mérite considération, vu la franchise qu'on y constate.

1.3.3 Méthodologie et conclusion sur les sources

Il convient, devant une telle abondance de sources, de définir brièvement la méthodologie propre à chacune. Dans chaque source, seules les mentions des activités en lien avec l'aide aux P.G. seront utilisées, à l'exception de celles traitant des campagnes de financement. Dans le cas des journaux quotidiens, dont chaque édition quotidienne a été systématiquement dépouillée, les extraits concernant les levées de fonds ont une valeur particulière. Une analyse textuelle permettra de recenser l'information jugée suffisamment importante par les

journalistes et éditeurs pour être publicisée. On ne doit toutefois pas perdre de vue que plusieurs articles étaient directement fournis aux journaux par la SCCR elle-même, ou provenaient de l'information contenue dans *Despatch*.

Les rapports annuels, quant à eux, seront davantage utiles pour quantifier l'aide et ses variables, vu le grand nombre de statistiques qu'ils contiennent. La recension et l'étude des textes relatifs aux P.G. contenus dans *Despatch* sera complétée par une analyse textuelle exhaustive de toute la série canadienne (de novembre 1942 à août 1945) du magazine *The Prisoner of War*, dont le contenu spécialisé traite directement de l'objet de cette recherche. D'autres documents publiés irrégulièrement par la SCCR touchant l'aide aux captifs seront aussi utilisés, selon leur pertinence.

Lors de l'analyse de l'action caritative de la SCCR envers les P.G., force fut de constater l'abondance des sources. Puisque celles émanant de l'institution caritative (brochures, rapports annuels, *Despatch*, etc.) ont été créées dans le but d'en publiciser l'œuvre et de sensibiliser la population, elles doivent être utilisées avec un grand sens critique. Elles n'en demeurent pas moins riches en informations encore inédites, lorsque détachées des interprétations optimistes qui les accompagnent.

La correspondance officielle et les procès-verbaux semblent n'avoir jamais été utilisés dans le cadre d'une recherche, malgré leur apport important. Faisant état des relations « politiques » de la SCCR, ils permettront de compléter les aspects déjà entamés par Jonathan F. Vance, et constituent les sources les plus précieuses à cette étude. Quant aux articles de journaux, aux rapports annuels et aux magazines *Despatch* et *The Prisoner of War*, qui contiennent des faits, des informations pratiques et des statistiques, ils viennent compléter un corpus de sources ayant beaucoup de profondeur. Si certaines d'entre elles doivent être traitées avec réserve, leur pertinence, dans le cadre de la présente recherche, n'en est pas moins affirmée.

1.4 CONCLUSION DU PREMIER CHAPITRE

Bien que de nombreux écrits aient traité de la captivité de guerre et de l'œuvre d'organismes humanitaires en faveur des soldats internés, la SCCR – entre autres – y demeure grandement négligée. La plupart des rares ouvrages s'étant intéressés à la question la dépeignent avec subjectivité, sans analyse ni rigueur scientifique. Vu ces lacunes, la présente étude trouve toute sa pertinence, et c'est encore plus vrai en regard de la réputation de l'institution (indépendante, neutre, et parfaitement égalitaire) entretenue dans les écrits partisans mais pas toujours justifiée dans les faits.

De très nombreux aspects de l'œuvre de la SCCR en faveur des captifs auraient donc avantage à être étudiés, que ce soit sous les dimensions économique, matérielle, socioculturelle et politique. La compréhension des mécanismes ayant permis à l'institution de s'investir de la sorte, l'importance de l'engagement populaire, les effets des campagnes de séduction menées par l'institution et les véritables influences extérieures de cette dernière n'en sont que quelques exemples.

De plus, la grande variété des sources disponibles – malgré leurs limites et, parfois, leurs partis-pris – rend d'autant plus réaliste cette entreprise. Des journaux quotidiens aux procès-verbaux du Comité exécutif, en passant par les rapports annuels et la correspondance officielle, les archives ne manquent pas, et doivent être utilisées avant, dans certains cas, d'avoir été réduites en poussière.⁹²

Grâce à l'étude de sources nombreuses et diversifiées, la présente recherche devrait donc, en approfondissant les connaissances relatives à l'institution caritative canadienne et à son action envers les P.G., contribuer à valoriser la dimension sociale de l'histoire militaire, en plus de mettre à l'avant-plan le front intérieur, inévitable objet d'intérêt lors de l'étude des guerres dites « totales ».

⁹² Par exemple, le magazine *The Prisoner of War*, dont il n'existe à notre connaissance qu'une seule série complète, souffre de ne pas être conservé adéquatement et se détériore rapidement.

CHAPITRE II

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE ET LES PRISONNIERS DE GUERRE

Mettant à profit l'expérience acquise durant la Grande Guerre – notamment sur la distribution des vivres – la SCCR a joué un rôle humanitaire de premier plan durant la Seconde Guerre mondiale. Si son champ d'action y a été très vaste, c'est dans l'aide aux prisonniers de guerre que ses plus grands efforts ont portés. Les ressortissants de pratiquement toutes les nations alliées bénéficièrent de cette aide, mais parmi eux, les soldats provenant du Commonwealth furent les plus nombreux. Collaborant plus étroitement avec les BRCS, ARCS et CICR, la SCCR s'est investie dans plusieurs dimensions de la vie des P.G., et même de leurs parents.

Les prochains chapitres, portant plus particulièrement sur les relations entretenues par la SCCR avec le public, le gouvernement et les autres Croix-Rouges, ne pourraient être entrepris sans une compréhension de ce que fut réellement l'œuvre de la SCCR en faveur des captifs. Quelles furent la nature et les modalités de cette aide? Comment l'institution canadienne a-t-elle pu accompagner les familles des soldats capturés dans leurs relations avec l'être cher interné outremer? Comment toutes ces actions ont-elles pu être entreprises, et quelles furent certaines de leurs conséquences? Si certains ouvrages ont déjà traité, dans une certaine mesure, de ces questions et, plus particulièrement, de ce qui a trait aux colis de vivres, beaucoup reste toutefois à dire, et c'est ce dont il sera question ici.

Plusieurs sources seront utilisées dans ce chapitre : les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif et du Conseil central de la SCCR et la correspondance officielle faciliteront

l'examen du jeu de coulisse de l'institution, et *Despatch*, certaines brochures et les journaux quotidiens apporteront les détails que les rapports annuels permettront ensuite de quantifier.

Un bref retour sur la Première Guerre mondiale présentera d'abord les premiers balbutiements de l'aide fournie par la SCCR aux P.G. entre 1914 et 1918. Puis, un survol de l'œuvre de guerre entre 1939 et 1945 viendra contextualiser l'aide aux prisonniers à travers les autres activités de l'institution. Il sera ensuite question de l'aide proprement dite, sous ses formes « directe » – qui s'est plus généralement traduite par des envois matériels aux captifs – et « indirecte » – prenant souvent la forme de renseignements et de conseils, et menée auprès de leurs parents.

La logistique de cette œuvre et le rôle de ses principaux acteurs – comités, bénévoles et personnalités marquantes – seront ensuite vus en détail. Quelques-uns des obstacles rencontrés par l'institution dans la poursuite de son action bienfaisante, au Canada, en Amérique et outremer, de même que certaines des solutions proposées et mises en œuvre seront aussi évoqués. Finalement, il sera question des effets et conséquences de l'œuvre, à travers les impressions émises par des prisonniers et leurs familles.

Certains aspects présentés ici sont propres à la SCCR, alors que d'autres concernent toutes les Croix-Rouge alliées. Si l'expérience n'a visiblement pas été tentée, il est pourtant probable que l'étude des aides fournies par l'ARCS ou la BRCS aux P.G. prendrait la même forme que celle-ci, à quelques exceptions près. Cette recension représente donc une situation généralement vécue par plusieurs institutions semblables.

2.1 MISE EN CONTEXTE

2.1.1 La SCCR et les P.G. durant la Première Guerre mondiale

La Grande Guerre constitue réellement la première mise à l'épreuve des conventions et traités internationaux signés dans les années 1890 et 1900 et réglementant la conduite de la guerre. Comme l'action entreprise par la SCCR lors de la Seconde Guerre mondiale n'aurait

probablement pas été la même si elle n'avait pu compter sur les balises tracées pendant la Première Guerre mondiale, il apparaît important de survoler rapidement l'œuvre de la SCCR en faveur des détenus lors de cette première « expérimentation ». À quelques nuances près, les actions menées par l'institution humanitaire durant les deux conflits mondiaux sont assez similaires.

La SCCR, entre 1914 et 1918, n'agit qu'en faveur des ressortissants canadiens. En coopération avec la BRCS, elle leur fait parvenir du tabac, des vêtements, des médicaments et du matériel récréatif – ce qui libère, en contrepartie, l'Allemagne des coûts d'entretien, une économie de moyens pouvant être désormais utilisés dans la conduite de la guerre. L'approvisionnement en vivres se faisait par l'intermédiaire de six colis mensuels⁹³ pesant dix livres chacun et complétés par une ration de pain, ce qui assurait au prisonnier une alimentation équilibrée.⁹⁴ Pour la plus grande partie du conflit, cet entretien fut financé par un système « d'adoption » du P.G. par un parent, un ami ou toute personne généreuse qui fournissait personnellement les sommes nécessaires.⁹⁵ Au Canada, la SCCR pouvait répondre aux questions de la population par l'intermédiaire du Bureau d'information (Information Bureau), créé en 1914, lequel amassait et organisait tous les renseignements connus sur les prisonniers.⁹⁶ Le faible nombre de P.G. canadiens et l'absence d'un « précédent », indicateur de la voie à suivre, expliquent probablement, en partie du moins, la désorganisation, voire la superficialité, de cette aide.⁹⁷ Vingt-cinq ans plus tard, l'entreprise allait prendre une forme presque industrielle.

⁹³ De plus, il semble qu'à l'exception des colis de vivres, tous les colis étaient envoyés par la poste régulière, sur demande du détenu. *Annual Report 1915*, Toronto, 1916, page 38.

⁹⁴ SCCR, *The Canadian Red Cross Society. 1914 – and After*, Toronto, [s.d.] (probablement 1939 ou 1940) page 1.

⁹⁵ Certains prisonniers assumaient eux-mêmes le coût de leur entretien. SCCR, *Annual Report 1915...*, page 23. En 1918, le nombre de captifs est devenu trop important, et l'administration de l'adoption, trop lourde. La SCCR en prend alors elle-même la responsabilité, mais les contributions volontaires demeurent bienvenues. Siège social de la Société canadienne de la Croix-Rouge (SSSCCR), Archive Box (AB) 1, fichier (f.) V, Letter from the Canadian Red Cross Society to persons and organizations who have "adopted" Canadian prisoners of war, Toronto, juillet 1918.

⁹⁶ SCCR, *Annual Report 1914*, Toronto, 1915, pages 21 et 22.

⁹⁷ Pour les problèmes rencontrés lors de la Grande Guerre, voir McKenzie Porter, *To All Men...*, page 97.

2.1.2 L'aide aux P.G. dans l'œuvre de la SCCR, 1939-1945

La SCCR fut certainement l'une des ONG canadiennes s'étant le plus impliquée durant la Seconde Guerre mondiale. De 1939 à 1945, ses activités habituelles du temps de paix se sont poursuivies, ce qui inclut, par exemple, des secours immédiats en cas de catastrophe, une assistance médicale à domicile et des collectes de sang. Or, l'action de la SCCR dans la guerre s'est rapidement développée pour devenir, et de loin, la plus grande part de son œuvre. En effet, dès la déclaration de guerre, l'institution a créé des comités, élu des responsables et amélioré son financement tout en se donnant beaucoup de visibilité.⁹⁸ L'œuvre de guerre comprenait, entre autres, une aide aux populations civiles alliées touchées, l'envoi de matériel médical et de gâteries aux soldats d'outre-mer, une aide aux marins naufragés et aux internés civils et, bien sûr, l'aide aux prisonniers de guerre, laquelle représente près de 40 % de toutes les dépenses de l'organisme durant le conflit.⁹⁹

2.2 AIDE DIRECTE

La SCCR a fait des milliers d'envois de natures très variées : objets d'utilité courante, accessoires d'hygiène, nourriture, vêtements, lectures, jeux, articles de sports et instruments de musique, par exemple. Certains de ces envois étaient réguliers et bien définis (c'est le cas des trois types de colis : le colis de captifs, le colis de vivres et le colis de libération), alors que d'autres étaient intermittents, souvent en vrac. Avec la libération des soldats canadiens internés en Europe et en Asie, l'institution a également joué un rôle en escortant ces derniers lors de leur voyage de retour et en les accueillant à leur arrivée au pays.

Les rapports statistiques et budgétaires de l'organisme fournissent souvent des données bien précises. Toutefois, certaines catégories sont très vastes et trop mal identifiées; les quelques chiffres évoqués sont donc utilisés dans un but de comparaison. Les prochains paragraphes seront brefs puisque certains de ces détails ont déjà été divulgués dans certains ouvrages.¹⁰⁰

⁹⁸ « War Council is Organized by Red Cross », *The Globe and Mail*, 13 septembre 1939, page 12.

⁹⁹ Soit exactement 47 529 114.30 \$ sur les 121 091 425.09 \$ amassés durant la guerre. SCCR, *Annual Report 1945*, Toronto, 1946, pages 164 et 165.

¹⁰⁰ Voir notamment Jonathan F. Vance, *Objects of Concern...* et McKenzie Porter, *To All Men...*

CANADIAN RED CROSS SOCIETY

Prisoners of War Parcels and Services

1941-1945

*Production of 16,310,592 food Parcels
and Expenditure of \$47,529,114.30*

SOAP AND VITAMIN TABLETS \$881,721.00 2.16%								Other Services
SARDINES 2,037 TONS \$872,050.00 2.29%		TEA 2,037 TONS \$2,445,000.00 6.42%		SALT and PEPPER 509 TONS \$105,950.00 .27%		ENQUIRY BUREAU etc. \$101,374.56		
CORNER BEEF 6,111 TONS \$628,335.00 1.215%	LUNCHEON MEAT 6,195 TONS \$2,947,562.00 7.75%	SALMON 4,075 TONS \$2,707,290.00 5.80%	PRUNES 4,075 TONS \$1,907,100.00 5.07%	RAISINS 4,075 TONS \$2,265,700.00 5.96%	SUGAR 4,075 TONS \$631,625.00 1.66%	CHOCOLATE 2,547 TONS \$1,358,333.00 3.57%	CHEESE 2037 TONS \$1,426,150.00 3.75%	
BISCUITS 8,150 TONS \$1,385,500.00 3.64%		BUTTER 8,150 TONS \$6,683,000.00 17.57%		MILK 8,150 TONS \$6,357,000.00 16.72%		JAM 8,150 TONS \$1,996,750.00 5.25%		Far East and Repatriates \$885,636.30
FOOD \$38,039,091.53 82 1/2%				Shipping, Freight, Insurance and Postage \$7,225,010.00 16.00%		Wages and Operating Expenses \$2,264,574.00 4.76%		TOTAL \$47,529,437.00

*Total Cost
of Parcels \$46,069,676.40
Total Weight of Food, Approx. 70,000 tons*

REVENUE

DONATIONS \$241,890.00 Salvage 20,513.83 Donations (Service) \$278,200.00 \$540,603.83 1.14%		Services	
AUSTRALIA and NEW ZEALAND RED CROSS SOCIETIES 1,694,000 PARCELS \$4,285,765.00 9.30%	ALLIES 2,341,750 PARCELS \$6,207,630.00 13.48%		aid by British Red Cross Society for Far East Korea \$293,474.00
BRITISH RED CROSS SOCIETY 6,418,133 PARCELS \$16,605,633.70 36.04%	COST TO CANADIAN RED CROSS SOCIETY 9,850,869 PARCELS \$4,272,032.00 9.10%		Balance Cost to Canadian Red Cross Society \$1,166,013.00

Détails des dépenses et revenus relatifs à l'aide aux prisonniers de guerre.
SCCR, Annual Report 1945, Toronto, 1946, page 168.

2.2.1 Le colis de captifs

Le colis de captifs (capture parcel) était, en principe, le premier de tous les colis reçus par les prisonniers canadiens en Europe. Durant la plus grande partie du conflit, en effet, la SCCR ne faisait parvenir ce colis qu'aux ressortissants canadiens (les P.G. des autres nations alliés recevaient le même colis de leur propre société nationale de la Croix-Rouge).¹⁰¹ Les soldats capturés par le Japon n'auraient pu en recevoir, faute de coopération de la part de leurs geôliers. Bien que l'existence de ce colis ait été mentionnée pour la première fois dans le magazine *Despatch*, en octobre 1942, il est probable qu'il ait existé depuis le début de 1941.

Les chiffres concernant ce paquet (coûts et quantités expédiées) demeurent imprécis, mais quelques détails généraux sont néanmoins connus. Dès que l'institution humanitaire était avertie du stationnement définitif d'un P.G. dans un camp, elle lui faisait parvenir par la poste régulière un colis de captifs qui contenait des articles nécessaires,¹⁰² en attendant le premier colis du plus proche parent,¹⁰³ dont il sera question plus loin.

À l'origine, les colis de captifs étaient assemblés, grâce à des fonds canadiens, au Bureau outremer de la SCCR, à Londres, et envoyés depuis cet endroit par la poste courante.¹⁰⁴ Or, à la suite de pénuries d'articles en Angleterre et de l'augmentation dramatique du nombre de soldats capturés (notamment en raison de l'échec du raid de Dieppe), ces colis furent produits

¹⁰¹ Cela changera au milieu de l'année 1945. Effectivement, une lettre datée du 30 mars 1945 confirme l'ouverture des stocks canadiens aux P.G. américains et du Commonwealth. L'ARCS avait auparavant épuisé ses réserves pour venir en aide aux autres alliés. Archives nationales du Canada (ANC), National War Services (NWS) Funds, MG 44, volume (vol.) 15, fichier (f.) Canadian Red Cross (CRC) 1944-1945, Lettre de A. Rive à B. W. Browne, Ottawa, 30 mars 1945.

¹⁰² Soit des articles de première nécessité (crème à raser, rasoir, savon, draps, sous-vêtements et lainages, notamment). Il est possible que le contenu ait varié selon les périodes, en fonction de l'évolution des besoins des prisonniers. SCCR, Bureau d'investigation de la Croix-Rouge, *Prisonniers, Blessés, Disparus, Malades*, Toronto, décembre 1942, page 3 et -----, *Prisoners Wounded, Missing Sick*, Toronto, août 1944, page 6.

¹⁰³ Le plus proche parent était une personne désignée par le soldat au moment de l'enrôlement. C'était lui qui recevait les nouvelles officielles concernant ce soldat, comme sa mort ou sa capture. Être le plus proche parent d'un individu comportait également des responsabilités, telles l'envoi d'un colis tous les trois mois. Il en sera question plus loin.

¹⁰⁴ « Society Sends "Capture" Parcels », *Despatch*, 2-7 (octobre-novembre 1942), page 8 et SSSCCR, Minute Book (MB) 2, 61st meeting of the Central Council (MCC), Toronto, 13 et 14 mai 1943, page 1906.

au Canada à partir de la fin de l'année 1942.¹⁰⁵ Ils furent dès lors envoyés en masse directement à Genève, d'où ils étaient réacheminés par le CICR vers les camps.¹⁰⁶

Cela dit, bien qu'on ait pu retracer certains montants alloués périodiquement à la confection du colis de captifs, le total des sommes qui lui furent exclusivement consacrées, ainsi que la valeur individuelle de chaque paquet, demeurent inconnus. On sait seulement que 472 427,15 \$ furent alloués à la confection et à l'envoi des colis de captifs et à « d'autres commodités ». ¹⁰⁷ Bref, bien en deçà d'un pour cent des sommes consacrées à l'aide aux P.G. et aux internés civils a été utilisé dans la confection de ces colis bien particuliers.

2.2.2 Le colis de vivres

Le colis de vivres (food parcel) est l'aspect le plus publicisé, et donc le plus connu de toute l'œuvre de guerre de la SCCR. Rien, dans son histoire, n'a coûté aussi cher, n'a mobilisé autant de volontaires ni n'a rencontré autant de difficultés. En contrepartie, le colis de vivres a fourni le plus bénéfique de tous les apports : il a maintenu ses destinataires en vie. L'idée même du colis est apparue durant la Première Guerre mondiale, mais ses modalités (poids, volume et fréquence) ont été officialisées lors de la Conférence de Genève de 1929.¹⁰⁸

Bien que d'autres pays en aient produit durant la guerre, l'importance du colis et la quantité préparée par le Canada sont telles qu'il est devenu le symbole de l'action humanitaire de la SCCR durant la Seconde Guerre mondiale. Quelques ouvrages¹⁰⁹ ont traité, bien sommairement il est vrai, de cet aspect incontournable de l'aide aux P.G., mais des erreurs notables s'y sont glissées.

¹⁰⁵ SSSCCR, MB 2, 391st meeting of the Executive Committee (MEC), Toronto, 21 octobre 1942, page 1696.

¹⁰⁶ SSSCCR, AB 7, f. IV, SCCR, *Prisoners Wounded...*, page 6.

¹⁰⁷ SCCR, *Annual Report 1945...*, page 168. La nature exacte des ces « commodités » n'est pas précisée, mais elles pourraient inclure des « nécessaires de toilettes » (à propos desquels les informations manquent également), des vêtements et même des accessoires de cuisine. SSSCCR, MB 2, PV 404 MEC, Toronto, 21 juin 1944, page 2674 et PV 405 MEC, Toronto, 19 juillet 1944, page 2700.

¹⁰⁸ McKenzie Porter, *To All Men...*, page 88.

¹⁰⁹ *Ibid.*, page 89 et Jonathan F. Vance, *Objects of Concern...*, pages 150 et 151, notamment.

Dès le début du conflit, le blocus continental a déjà considérablement réduit les réserves de nourriture de l'Axe, aussi la BRCS doit-elle prendre en charge tous les soldats capturés provenant du Commonwealth en leur faisant parvenir un colis de vivres et du pain, deux fois par semaine.¹¹⁰ Puis, autour de février 1940, la SCCR prend le relais auprès des captifs canadiens, qui ne sont encore qu'une poignée.¹¹¹ À ce moment, l'aide aux P.G. n'est pas encore systématiquement organisée au Canada.

Dès mai 1940, 110 000 soldats alliés ont déjà été capturés, ce qui presse la BRCS, responsable d'une bonne part d'entre eux. Devant les pénuries qui s'annoncent, la BRCS entreprend les premières démarches auprès de la SCCR pour obtenir certaines denrées.¹¹² En août 1940, une réunion extraordinaire du Comité exécutif de la SCCR est organisée d'urgence : la BRCS sollicite officiellement la coopération de son homologue canadienne pour l'empaquetage de 5000 colis de vivres par semaine.¹¹³

Des administrateurs de la BRCS sont dépêchés au Canada pour prêter leur concours, puis le Food Parcels Committee est mis sur pied et chargé d'organiser la production, avec Norman C. Urquhart à sa tête.¹¹⁴ On y attirera également le docteur Frederick F. Tisdall, directeur du Canadian Medical Nutrition Committee et spécialiste renommé de la nutrition.¹¹⁵

Le premier centre canadien d'empaquetage de colis de vivres est inauguré le 13 janvier 1941, lors d'une brève cérémonie à Chorley Park, à Toronto, et un pasteur – dont le fils est lui-

¹¹⁰ SSSCCR, MB 1, PV 338 MEC, Toronto, 29 janvier 1940, page 193.

¹¹¹ « Canadian Prisoners of War », *Despatch*, 1-3 (mars-avril 1940), page 2 et « Prisoners of War », *Despatch*, 1-4 (mai-juin 1940), page 8.

¹¹² SSSCCR, MB 1, PV 349 MEC, Toronto, 23 mai 1940, page 399.

¹¹³ SSSCCR, MB 1, PV 356 MEC, Toronto, 16 août 1940, page 487.

¹¹⁴ La composition du Food Parcels Committee, auquel quelques membres se grefferont au long du conflit, restera sensiblement la même jusqu'à sa dissolution, après la guerre. Son président, Norman C. Urquhart, était ancien président de la Bourse de Toronto. « A New National Committee », *Despatch*, 1-7 (octobre 1940), page 1. Il quittera le comité au début de 1944 pour prendre la place laissée vacante par Percival H. Gordon à la présidence du Comité exécutif national.

¹¹⁵ Le Docteur Tisdall a écrit deux rapports sur les colis de vivres, l'un au début du conflit et l'autre en 1949. Frederick F. Tisdall, « The War. Canadian Red Cross Food Parcels for British Prisoners-of-War in Germany », *The Canadian Medical Association Journal*, 44 (1941), pages 77 et 78, et Frederick F. Tisdall et al., « Final Report on the Canadian Red Cross Food Parcels for Prisoners-of-War », *The Canadian Medical Association Journal*, 60 (1949), pages 279-286.

même détenu – en fait la bénédiction.¹¹⁶ En juillet 1941, les Croix-Rouges australienne et néo-zélandaise demandent à la SCCR de préparer en leur nom des colis de vivres qu’elles défraieront.¹¹⁷ Pour assurer cette hausse de la production et celles qui suivront, le centre de LaSalle (près de Montréal) commence officiellement ses activités le 23 juillet 1941. L’année suivante, deux autres centres ouvriront leurs portes : ceux de Hamilton, le 8 juillet, et de Windsor, le 12 octobre. Le 4 janvier 1943, un nouveau centre est ouvert à London, suivi le 28 juillet 1944 par un dernier centre situé à Winnipeg.¹¹⁸

Durant le conflit, la production passera de 5000 colis de vivres hebdomadairement, à l’ouverture du premier centre, à environ 190 000, à l’apogée, au milieu de l’année 1944.¹¹⁹ La réception en bonne et due forme du colis était assurée par un système complexe d’accusés de réception et de listes de vérification. Afin de tirer le meilleur parti du colis de vivres, des livres de recettes adaptées aux denrées fournies sont aussi expédiés dans les camps.¹²⁰ Certaines de ces recettes deviendront très populaires, telles que le Stalag Pudding (une gelée aux fruits) et le Lollypop Bash (une tartinade).¹²¹

¹¹⁶ « Prisoners of War Parcels Service », *Despatch*, 2-1 (janvier 1941), page 1.

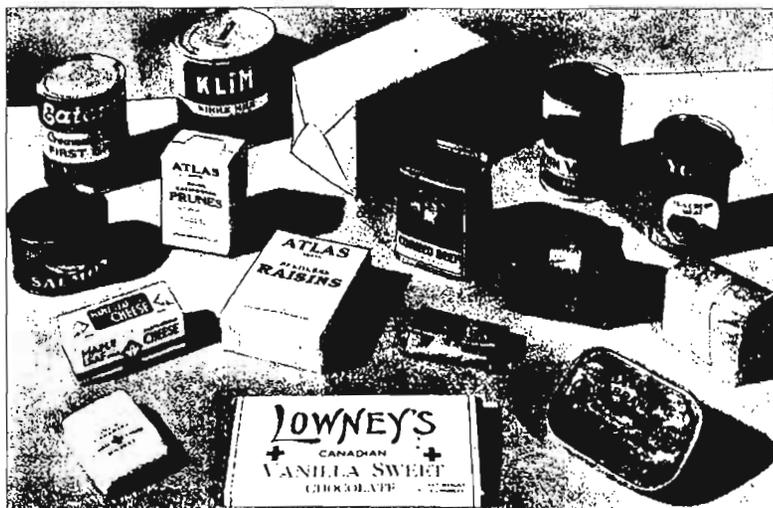
¹¹⁷ La demande était, à l’origine, de 5000 colis pour la Croix-Rouge australienne et 2500 pour la néozélandaise (SSCCR, MB 1, PV 376 MEC, Toronto, 14 juillet 1941, pages 995 et 996). Ces deux totaux augmenteront légèrement au cours du conflit.

¹¹⁸ SCCR, *Annual Report 1945...*, page 172.

¹¹⁹ SSSCCR, MB 3, PV 401 MEC, Toronto, 22 mars 1944, page 2374. La production augmentera en parallèle avec le nombre de P.G. (il y a, par exemple, une hausse marquée après le désastre de Dunkerque), mais également en réponse à la destruction des infrastructures d’Angleterre, où la production devint beaucoup plus difficile. Jeffrey A. Keshen avance le nombre de 40 000 colis de vivres hebdomadaires, à l’apogée. Jeffrey A. Keshen, *Saints, Sinners, and Soldiers...*, page 27. C’est une erreur importante puisque que même en admettant que la production eut été à son maximum dès janvier 1941, moins de 9 500 000 colis auraient pu être empaquetés durant la guerre.

¹²⁰ « Cook Books for Men », *Despatch*, 4-3 (avril-mai 1943), page 11. Le colis de vivres canadien « standard » contenait : lait en poudre, beurre, fromage, bœuf, porc, saumon, sardines, raisins et prunes séchés, sucre, confiture, « biscuits de matelot », chocolat, sel et poivre, thé et savon. De légères modifications ont eu lieu durant la guerre, selon la disponibilité des ingrédients. « ‘Prisoners of War’... Dialogue for Canadians », *Despatch*, 2-7 (novembre 1941), page 7.

¹²¹ McKenzie Porter, *To All Men...*, page 90.



Contenu du colis de vivres canadien. SSSCCR, AB 8, f. IV.

À la fin de leurs activités, les six centres auront produit plus de 16 300 000 colis,¹²² valant entre 2,50 \$ et 3 \$ chacun,¹²³ pour un coût total de 46 069 676 \$, soit environ 97 % des sommes destinées à l'aide aux P.G. et internés civils.¹²⁴ Ils étaient payés conjointement par les Croix-Rouges britannique, canadienne, australienne et néozélandaise et, indirectement et dans une moindre mesure, par des Croix-Rouges et des gouvernement étrangers qui achetèrent une partie des stocks.¹²⁵

En juin 1945, avec la libération des prisonniers d'Europe et des réserves accumulées jugées suffisantes pour satisfaire les besoins de ceux d'Asie, tous les centres d'empaquetage sont fermés définitivement.¹²⁶ Les équipements empruntés sont rendus à leur propriétaire; le mobilier et la machinerie sont vendus à bon prix. Quant aux stocks de nourriture restants, ils

¹²² Serge M. Durflinger affirme que plus de 8 000 000 de colis, toutes catégories confondues, furent empaquetés durant la guerre, dont le quart au Québec. Serge M. Durflinger, *Fighting from Home...*, page 113. Cependant, les rapports sont sans équivoque. Si on ne tient compte que des colis de vivres, des 16 310 592 empaquetés, 3 262 288 le furent au Québec, soit presque exactement 20 % ou un cinquième. SCCR, *Annual Report 1945...*, pages 168 et 172.

¹²³ Le prix des colis a varié selon la période et selon leurs destinataires. Par exemple, les colis achetés par des gouvernements alliés (excluant ceux du Commonwealth) étaient vendus plus cher.

¹²⁴ SCCR, *Annual Report 1945...*, pages 168 et 171. Cette somme pourrait également inclure le coût de la transformation d'entrepôts en centres d'empaquetage, leur loyer et leur entretien.

¹²⁵ SCCR, *Annual Report 1945...*, page 168.

¹²⁶ SSSCCR, MB 3, PV 419 MEC, Toronto, 20 juin 1945, page 3348. À l'exception de celui de Winnipeg qui pourra être rouvert au besoin.

sont expédiés, en cadeau, vers l'Angleterre et la Hollande.¹²⁷ Les colis de vivres inutilisés et entreposés en Europe sont, pour leur part, remis au Supreme Headquarters of the Allied Expeditionary Force, pour être distribués aux P.G. libérés et aux civils alliés.¹²⁸

Bien qu'entre 1941 et 1943, les colis de vivres canadiens aient été destinés exclusivement aux ressortissants du Commonwealth, la distribution s'est par la suite étendue à pratiquement tous les P.G. alliés, à l'exception des prisonniers soviétiques, notamment. Les gouvernements de Belgique et de France Libre, par exemple, en achetèrent de grandes quantités lorsque la production canadienne l'a permis. Inversement, les prisonniers canadiens ont reçu des colis de vivres britanniques et américains (un « échange », dans ce dernier cas).

2.2.3 Le colis de libération

Le colis de libération (release parcel, aussi appelé release bag ou release kit) était généralement le dernier colis remis au prisonniers. En fait, le soldat le recevait après sa remise en liberté, au moment où il n'était plus vraiment un prisonnier de guerre. Seuls ceux incarcérés en Asie en auraient reçu, ce que McKenzie Porter explique par le fait que les Japonais ne renouvelaient pas l'habillement de leurs prisonniers – ni ne permettaient aux Alliés d'y pourvoir – et qu'à l'issue du conflit, à la veille de leur long voyage de retour, ils n'étaient plus vêtus que de haillons.¹²⁹

Il est question pour la première fois de ce paquet en mai 1945, lorsque l'ARCS demande à la SCCR de préparer 25 000 colis de libération, semblables aux colis de captifs, pour les soldats alliés internés en Asie.¹³⁰ Sur demande de la BRCS, la SCCR a produit 50 000¹³¹ colis de

¹²⁷ SSSCCR, MB 3, PV 423 MEC, Toronto, 3 octobre 1945, page 3460. Il est à noter qu'au moins une partie de la nourriture utilisée dans la confection des colis de vivres (comme le grain et le chocolat) était achetée de producteurs canadiens. Il en est question à quelques reprises dans ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 5, f. CRCS 1941-1942.

¹²⁸ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 15, f. CRC 1944-1945, Lettre de M. Pihfer à N. C. Urquhart, Ottawa, 18 juin 1945.

¹²⁹ McKenzie Porter, *To All Men...*, page 74.

¹³⁰ SSSCCR, MB 3, PV 417 MEC, Toronto, 16 mai 1945, page 3292. Le premier envoi fut fait au début de juillet 1945, peu avant la reddition inconditionnelle du Japon. SSSCCR, MB 3, PV 419 MEC..., page 3343.

libération pour hommes et environ 8000 pour femmes dans les derniers mois de guerre.¹³² De ce nombre, une quantité imprécise fut destinée à des internés civils. La somme totale qui fut consacrée à la confection de tous les colis de libération, d'une valeur approximative de 3,05 \$¹³³ chacun, s'insère à l'intérieur des budgets, dans les 885 636,39 \$ destinés « à l'Extrême-Orient et aux rapatriés », et pourraient représenter entre un tiers et un demi pour cent du budget consacré à l'aide aux P.G. et internés civils.¹³⁴

2.2.4 Autres envois

En plus des trois types de colis dont il vient d'être question, l'institution canadienne a fait parvenir une grande quantité d'articles et de denrées aux captifs, mais sans régularité et généralement en vrac. En d'autres occasions, des fonds ont été fournis à la BRCS ou au CICR pour l'achat sur place (en Angleterre, en Europe continentale ou en Asie) de produits précis. Par ailleurs, vu la coopération fréquente entre les SCCR, l'ARCS, la BRCS et le CICR dans le cadre de l'aide aux P.G., il n'est pas toujours possible de définir avec certitude les limites propres à l'action canadienne ni de déterminer quelle proportion de ces envois fut destinée exclusivement aux détenus provenant du Commonwealth. Les renseignements rapportés dans les budgets ne permettent pas non plus de déterminer avec précision les quantités expédiées et les sommes qui leur furent allouées.¹³⁵

Le CICR et les sociétés américaine, australienne et britannique de la Croix-Rouge, notamment, ont également fait, à l'occasion, des envois complémentaires à ceux de la SCCR

¹³¹ Qui pourraient inclure les 25 000 colis demandés par l'ARCS.

¹³² « P.O.W.- Parcel Packers Plan To Prepare 'Release' Bags », *The Globe and Mail*, 30 mai 1945, page 12.

¹³³ SSSCCR, MB 3, PV 419 MEC..., page 3343. On y retrouvait un sac pour transporter les autres articles contenus dans le paquet, quelques vêtements, dont des chaussettes, des articles de toilette (linge, serviette, mouchoir, etc.), des lunettes fumées, un jeu de cartes, des friandises, des cigarettes et même une trousse de couture. McKenzie Porter, *To All Men...*, page 74 et « P.O.W.- Parcel Packers... », page 12.

¹³⁴ SCCR, *Annual Report 1945...*, page 168.

¹³⁵ On peut cependant affirmer que la plus grande partie de ces envois a été couverte par la somme de 1 358 063,54 \$ allouée aux « Colis de captures et commodités » et « Extrême-Orient et rapatriés », ce qui n'inclut pas nécessairement les envois faits par les « Juniors », dont il sera question plus loin. SCCR, *Annual Report 1945...*, page 168.

et dont les P.G. canadiens ont pu profiter.¹³⁶ Cela dit, les envois matériels rapportés précédemment sont assurément l'œuvre de la SCCR (souvent en coopération avec la BRCS), bien qu'on puisse supposer que cette action fut encore plus vaste. Il est également à noter que la plupart de ces envois étaient destinés aux prisonniers de l'Allemagne et de l'Italie, puisque le Japon a généralement refusé tout sauf-conduit nécessaire au passage des navires destinés à l'Asie, ou la garantie que les denrées et autres articles seraient distribués à bon escient.¹³⁷

Ces envois « irréguliers » peuvent être divisés en cinq grands groupes : nutrition, tabac et friandises; médecine et santé; vêtements; lecture et éducation; et sport et loisirs. S'il est vain de tenter une recension complète de ces denrées fournies directement ou indirectement par la SCCR, il demeure toutefois pertinent d'en dénombrer quelques exemples typiques.

Outre les colis de vivres, l'organisme canadien a fait parvenir, en vrac, d'importantes quantités de nourriture dans les camps d'Europe. Pour contourner les interdits japonais, elle a aussi confié des fonds au CICR pour l'achat, en Asie, des denrées nécessaires aux soldats capturés. En Europe, de mars 1941 à avril 1944, des suppléments vitaminiques ont également été envoyés régulièrement aux captifs.¹³⁸

La SCCR a aussi assuré l'approvisionnement en tabac. Durant la première moitié du conflit, 50 000 cigarettes par semaine et 200 livres de tabac à pipe étaient envoyées en Europe en vrac, un total augmenté à 2 000 000 de cigarettes par mois à partir de mars 1943.¹³⁹ Des

¹³⁶ Par exemple, l'envoi de graines par la BRCS, pour la confection de jardins. « See How They Grow », *The Prisoner of War*, 2 (juillet-août 1943), page 3. Des ONG canadiens, ou ayant une branche canadienne, ont aussi contribué à cette œuvre. Notons à ce sujet la Canadian Prisoners of War Relatives Association et le War Prisoners' Aid de la YMCA, sans doute les deux plus importants en termes d'aide aux P.G. – après la SCCR.

¹³⁷ Mis à part quelques exceptions, ce n'est que depuis la fin de l'année 1944 que les autorités japonaises – sentant probablement la défaite approcher et souhaitant peut-être favoriser la clémence des Alliés – deviennent vraiment coopératives par rapport à l'aide aux P.G. Auparavant, des navires alliés remplis de produits destinés à ces derniers n'avaient pu appareiller ou avaient dû rebrousser chemin en plusieurs occasions, faute d'avoir pu compter sur le concours japonais.

¹³⁸ SSSCCR, MB 1, PV 367 MEC, Toronto, 3 mars 1941, page 722. Il est possible que ces suppléments vitaminiques aient été inclus dans les colis de vivres, plutôt qu'expédiés séparément.

¹³⁹ « Food for Prisoners », *Despatch*, 1-7 (octobre 1940), page 7 et SSSCCR, MB 2, PV 395 MEC, Toronto, 15 mars 1943, page 1846. Il semble qu'à partir de cette période, des fonds aient été envoyés régulièrement à la BRCS pour la confection et l'achat de cigarettes directement en Angleterre.

bonbons et d'autres friandises étaient également expédiés régulièrement. Malgré certaines discussions quant à la pertinence de ces envois, ils furent maintenus tout au long du conflit, particulièrement en considération des détenus non fumeurs.¹⁴⁰

En collaboration avec la BRCS, la SCCR a fait parvenir une quantité importante d'articles médicaux qu'elle a fournis directement ou pour lesquels elle a procuré les fonds nécessaires à leur achat en Angleterre. Ces envois de matériel médical ont pris notamment la forme d'équipement de dentisterie¹⁴¹ ainsi que de vêtements et d'instruments chirurgicaux, pour le soin des soldats internés en d'Europe.¹⁴² Des colis de vivres spéciaux furent aussi composés pour les détenus blessés, malades ou invalides.¹⁴³ À au moins deux reprises, soit en mars 1943 et en juillet 1945, 5000 \$ furent consacrés à l'achat de médicaments pour les prisonniers retenus en Asie.¹⁴⁴ Il demeure toutefois impossible de déterminer quelle fraction de tous ces envois fut réservée aux soldats du Commonwealth.¹⁴⁵ En somme, la contribution de la BRCS fut bien supérieure à celle de la SCCR en ce qui concerne les envois médicaux, la participation de la seconde ayant plutôt servi d'appoint aux moments où les ressources faisaient défaut à la première.

Une grande quantité de vêtements et de couvertures a été fournie par la SCCR. Puisqu'ils incluent également les envois faits aux habitants des pays dévastés d'Europe et aux internés civils en Asie, les nombres inscrits dans les rapports et les procès-verbaux ne permettent pas

¹⁴⁰ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. British Red Cross Society (BRCS), Proceedings of Conference..., Ottawa, 27 octobre 1943, page 60.

¹⁴¹ Les Juniors (Junior Red Cross), dont les membres sont des écoliers, fourniront au moins 25 000 \$ à cet effet, probablement utilisés pour l'achat de matériel en Angleterre. SSSCCR, MB 2, PV 61 MCC, Toronto, 13 et 14 mai 1943, page 1902. Il est à noter que seuls les camps ayant un dentiste, auquel les autorités avaient donné la permission d'exercer, recevaient de tels envois.

¹⁴² En plus des vêtements, un équipement d'une valeur de 1100 \$ fut envoyé du Canada vers un camp où prédominaient les P.G. canadiens, une somme bien mince qu'on a expliqué par la pénurie de tels articles au pays. SSSCCR, MB 3, PV 406 MEC, Toronto, 16 août 1944, page 2747.

¹⁴³ SCCR, *Annual Report 1942*, Toronto, 1943, page 24.

¹⁴⁴ On ignore si les médicaments ont été achetés au pays ou sur place. On ne peut déterminer non plus avec certitude s'ils purent être remis aux prisonniers. SSSCCR, MB 3, PV 395 MEC..., page 1849 et PV 420 MEC, Toronto, 18 juillet 1945, page 3390.

¹⁴⁵ Quoique les termes utilisés dans les procès-verbaux et la proportion entre internés civils et soldats laissent deviner que c'est bien la plus grande partie des envois qui fut utilisée par les P.G. (par rapport aux internés civils).

de quantifier adéquatement l'ampleur de l'aide « vestimentaire ». On sait néanmoins que chaque détenu recevait deux colis de vêtements pesant 10 livres chacun et contenant entre autres des sous-vêtements et des chaussettes.¹⁴⁶ Cela dit, comme la BRCS était, de prime abord, responsable de cet approvisionnement auprès de tous les prisonniers de guerre provenant du Commonwealth, le rôle de la SCCR semble avoir été plutôt complémentaire.¹⁴⁷ Par ailleurs, la BRCS faisait parvenir aux prisonniers, à une fréquence toutefois inconnue, un uniforme, des bottes, et une trousse de réparation pour vêtements et souliers.¹⁴⁸ Parce qu'ils pouvaient faciliter l'évasion, les vêtements civils étaient interdits.

Bien que le pays geôlier fournisse habituellement la literie, la BRCS avait entrepris de faire parvenir à tous les détenus provenant du Commonwealth les accessoires de base, draps et taies d'oreiller. De sérieuses pénuries en Europe allaient amener les Croix-Rouges alliées à s'investir davantage. En effet, à l'hiver 1943-1944, l'Allemagne réquisitionna une partie des couvertures de ses P.G., en faveur des soldats allemands. La garantie fut obtenue, par l'intermédiaire du CICR, que les couvertures fournies par les Croix-Rouges ne pourraient être saisies.¹⁴⁹ À partir de l'été 1944, malgré la crainte que l'Allemagne abuse de la bonne volonté des Croix-Rouges alliées et cesse complètement de fournir toute forme de literie à ses captifs, de grandes quantités de couvertures rouges furent assemblées par la SCCR.¹⁵⁰ Cette situation aurait inspiré un responsable de la SCCR : « Let us risk having a warm German soldier rather than a cold Canadian prisoner!¹⁵¹ »

¹⁴⁶ Probablement deux colis par année. « Canadian Prisoners of War », *Despatch*, 1-5 (juillet-août 1940), page 5.

¹⁴⁷ Par exemple, sur demande de la BRCS, en juillet 1940, des vêtements d'une valeur totale de 700 \$ furent envoyés au Bureau outremer de la SCCR à Londres. SSSCCR, MB 1, PV 354 MEC, Toronto, 27 juillet 1940, page 462. Puis, en novembre 1941, cette dernière fit parvenir à Genève 140 000 paires de chaussettes pour la confection de colis de vêtements. SSSCCR, MB 1, PV 380 MEC, Toronto, 20 novembre 1941, page 1151.

¹⁴⁸ SSSCCR, AB 7, f. IV, *Prisonniers. Blessés...*, page 3. Il est question de la participation canadienne dans ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. BRCS, *Proceedings of Conference...*, page 33, notamment, en ce qui a trait aux P.G. en Asie.

¹⁴⁹ SSSCCR, MB 3, PV 409 MEC, Toronto, 4 octobre 1944, page 2850.

¹⁵⁰ Elles furent envoyées au rythme d'une par année, par l'intermédiaire du colis du plus proche parent, à chaque détenu en ayant fait la demande, et après avoir obtenu une autorisation du gouvernement. SSSCCR, MB 3, PV 404 MEC..., pages 2673 et PV 407 MEC, Toronto, 6 septembre 1944, page 2766.

¹⁵¹ Rapporté dans SSSCCR, MB 2, PV 399 MEC, Toronto, 9 septembre 1943, page 2197.

La satisfaction des besoins primaires des victimes de la guerre comme premier objectif de la Croix-Rouge n'a pas empêché celle-ci de veiller également à la vie intellectuelle et aux loisirs des captifs provenant du Commonwealth. Des milliers de livres ont été envoyés à la BRCS tout au long de la guerre, et lorsque l'espace manqua sur les cargos transatlantiques, comme ce fut le cas en avril 1942, des fonds furent fournis pour l'achat de ces articles en Angleterre.¹⁵² De plus, à partir de décembre 1943 et au terme de négociations qui durèrent presque toute l'année (avec le Bureau de la censure, entre autres), un petit journal de nouvelles nationales et régionales fut également publié et expédié aux P.G. canadiens, en collaboration avec la Presse canadienne, le CICR et le ministère des Services nationaux de guerre.¹⁵³

Certains organismes spécialisés se sont attardés plus spécifiquement à l'éducation dans les camps, mais la SCCR a aussi fait parvenir de nombreux manuels techniques aux P.G. intéressés pour qui le plus proche parent était incapable de répondre à la demande.¹⁵⁴ Pour leur part, les Juniors¹⁵⁵ consacrèrent, en janvier 1944, 7000 \$ à l'achat de matériel d'écriture, dont 150 000 crayons et stylos, 100 000 cahiers de notes, et 200 000 feuilles lignées.¹⁵⁶

Des articles de sport et des instruments de musique furent aussi expédiés aux captifs, bien que ces genres d'envois aient plutôt été sous la responsabilité d'organismes indépendants de la Croix-Rouge, comme la YMCA. En novembre 1942, par exemple, 600 livres d'accessoires de hockey furent envoyées aux P.G.¹⁵⁷ Puis, en janvier 1943, répondant à la demande de la BRCS qui ne pouvait s'en procurer en Angleterre, les Juniors ont alloué 45 000 \$ à l'achat et

¹⁵² SSSCCR, MB 2, PV 58 MCC, Ottawa, 16 et 17 avril 1942, page 1327.

¹⁵³ « Paper for Prisoners », *Despatch*, 5-3 (avril-mai 1944), page 9 et SSSCCR, MB 2, PV 395 MEC..., page 1849.

¹⁵⁴ L'article de David Rolf, « The Education of British Prisoners of War... », traite plus spécifiquement de ce phénomène et du besoin que ressentaient les soldats capturés (en particulier les officiers) de parfaire leur éducation pendant leur internement, en vue de l'après-guerre. Lorsqu'un livre précis n'était pas disponible au Canada, la somme nécessaire à son achat était envoyée au Educational Committee de la BRCS, à Oxford, qui se chargeait de la transmission. SSSCCR, MB 2, PV 394 MEC, Toronto, 8 février 1942, page 1842.

¹⁵⁵ Voir note 141.

¹⁵⁶ SSSCCR, MB 3, PV 400 MEC, Toronto, 12 janvier 1944, page 2311.

¹⁵⁷ SSSCCR, MB 2, PV 392 MEC, Toronto, 16 novembre 1942, page 1705.

à l'expédition d'instruments de musique aux prisonniers.¹⁵⁸ Des paquets de cartes, des jeux de dames et d'échecs, et même des casse-têtes ont aussi été fournis.¹⁵⁹ Cela dit, vu le nombre important d'organismes indépendants spécialisés dans ce champ d'action et de firmes ayant pour seul mandat l'envoi de jeux aux P.G., l'apport de la SCCR au domaine des loisirs reste négligeable.

Malheureusement, les soldats internés en Asie n'ont pas pu profiter de ces envois contenant de la lecture, du matériel éducatif, des accessoires sportifs, des jeux ou des instruments de musique. Les rares bateaux ayant pu appareiller vers l'Asie – et se rendre à destination – étaient chargés de denrées de première nécessité : nourriture, médicaments, etc. Notons que les P.G. des Japonais n'avaient pas tellement de temps libres puisqu'ils constituaient d'abord et avant tout, aux yeux de leurs geôliers, une masse de travailleurs corvéables à merci.

Cela dit, bien d'autres articles appartenant aux catégories dont il vient d'être question ont été envoyés indirectement par la SCCR aux prisonniers de guerre, en étant mis gratuitement à la disposition de leur famille pour les colis du plus proche parent.

Ce survol de tous les envois faits par la SCCR ne doit pas laisser croire au lecteur que l'institution humanitaire canadienne n'a refusé aucune demande provenant de sa consœur britannique ou d'individus, car ce n'est pas le cas. Effectivement, de nombreuses demandes n'ont pu être satisfaites, que ce soit par manque de fonds ou de ressources matérielles, parce qu'elles échappaient au champ d'application de la SCCR (et ou de la Croix-Rouge en général) ou parce qu'elles étaient contraires à ses politiques (comme l'échange de services ou de produits contre rémunération).¹⁶⁰

¹⁵⁸ SSSCCR, MB 2, PV 60 MCC, Toronto, 21 et 22 janvier 1943, pages 1757 et 1758.

¹⁵⁹ SSSCCR, MB 2, PV 395 MEC..., page 1857 et MB 3, PV 407 MEC..., page 2756.

¹⁶⁰ Voir entre autres à ce sujet SSSCCR, MB 2, PV 60 MCC..., page 1759 et MB 3, PV 402 MEC, Toronto, 8 mai 1944, page 2628 pour les livres et PV 401 MEC..., page 2383 pour les instruments de musique.

2.2.5 L'accompagnement des prisonniers libérés

En plus de tous ces envois, la SCCR a joué un rôle dans l'accompagnement et l'accueil des P.G. rapatriés. Des membres de la SCCR accompagnaient ces derniers dans les trains ou bateaux les ramenant au pays et vers leur ville. Du tabac, des friandises, de la lecture et des jeux leur étaient fournis, et les responsables s'assuraient qu'ils mangeaient bien et ne s'ennuyaient pas, répondaient à leurs questions et écoutaient leurs confidences.¹⁶¹ Le même service fut offert aux P.G. britanniques provenant des Philippines et transitant par le Canada.¹⁶² Aussi, à leur arrivée au pays, un comité d'accueil souhaitait la bienvenue aux rapatriés canadiens et leur remettait des cadeaux.¹⁶³

2.3 AIDE INDIRECTE

Bien que les secours matériels fournis par la SCCR aient eu une place de premier plan dans son œuvre auprès des prisonniers de guerre, l'institution humanitaire a eu d'autres incidences, moins concrètes et difficilement quantifiables, mais tout aussi cruciales. Plus particulièrement vouée aux familles des soldats capturés, cette partie de l'œuvre s'est traduite par des services, des formations et des consignes, par l'intermédiaire de son Bureau d'investigation et du personnel de ses divisions provinciales et de ses succursales municipales.

2.3.1 Le Bureau d'investigation de la Croix-Rouge

Après d'importantes négociations entre la SCCR et le gouvernement, le Bureau d'investigation de la Croix-Rouge (Red Cross Inquiry Bureau) est créé par l'Arrêté ministériel F.C. 17 du 5 janvier 1942,¹⁶⁴ qui définit ses pouvoirs et ses fonctions. Financé exclusivement avec les fonds de l'institution,¹⁶⁵ le bureau concentre plusieurs tâches

¹⁶¹ « Our Returned Men Helped by Own Red Cross », *Despatch*, 5-7 (novembre 1944) page 10.

¹⁶² SSSCCR, MB 3, PV 419 MEC..., page 3344.

¹⁶³ « 'Repatriates' Arrive in Canada! », *The Prisoner of War*, 2 (décembre 1943), page 12.

¹⁶⁴ SSSCCR, AB 7, f. II, Order in Council Creating Red Cross Bureau F.C. 17, Ottawa, 5 janvier 1942. Le bureau sera démantelé en décembre 1945.

¹⁶⁵ 101 374,36 \$ ont été alloués à la conduite de ses activités, entre janvier 1942 et décembre 1945. SCCR, *Annual Report 1945...*, page 168.

auparavant désorganisées et réparties entre plusieurs comités, et la création de nouveaux services. La fonction première du bureau était de recevoir les demandes de renseignement émanant du public et même du gouvernement, concernant le sort d'un soldat, d'un prisonnier de guerre ou d'un interné civil. Ses opérations étaient régies par un conseil formé de représentants de la SCCR et des ministères des Services nationaux de guerre, des Affaires extérieures et de la Défense nationale.¹⁶⁶ En vertu des pouvoirs conférés par l'Ordre du conseil, le bureau, basé à Ottawa, pouvait installer des travailleurs dans les ministères-clés, afin d'avoir un meilleur accès aux informations nécessaires à son fonctionnement.¹⁶⁷ Il était également en contact étroit avec l'Agence centrale des prisonniers de guerre¹⁶⁸ du CICR.

Les accusés de réception retrouvés dans les colis de vivres étaient reçus par le Bureau d'investigation, via Genève. Ils contenaient une somme importante de renseignements utiles à ses activités; le nom du prisonnier l'ayant signé et le camp d'où il provenait, retranscrits dans un index, permettaient de confirmer la réception d'un colis de vivres et le statut de prisonnier d'un soldat, et même de découvrir l'existence ou la situation géographique d'un nouveau camp d'internement.¹⁶⁹ Les accusés de réception comportant l'adresse de la famille du détenu étaient reproduits, et les originaux envoyés aux familles.¹⁷⁰ Toute cette information permettait aussi, preuve à l'appui, de confondre certains sceptiques, comme les parents se plaignant que leur fils ne recevait pas de colis de vivres, ce qui, semble-t-il, arrivait régulièrement.¹⁷¹

¹⁶⁶ Adelaide H. P. Plumtre fut la directrice du Bureau d'investigation durant la plus grande partie du conflit. Elle quitta son poste en juin 1944 pour cause de maladie.

¹⁶⁷ Le Bureau était plus particulièrement en relation avec les ministères des Services nationaux de guerre, des Affaires extérieures, de la Défense nationale, des Transports et des Postes. SSSCCR, MB 2, PV 382 MEC, Toronto, 5 février 1942, page 1249.

¹⁶⁸ C'est là que sont reçus les « cartes de captifs » (dont l'une de renseignements personnels qui, selon les lois internationales, doit être remise par le geôlier et remplie par le P.G., rapidement après la capture) et les listes officielles de prisonniers envoyées par les gouvernements belligérants. Des millions de noms de P.G. y étaient donc soigneusement enregistrés, une masse d'information utile et accessible pour le Bureau d'investigation. Le Bureau outremer de la SCCR à Londres faisait la liaison entre le Bureau d'investigation et l'Agence centrale des prisonniers de guerre (CICR).

¹⁶⁹ SSSCCR, MB 2, PV 57 MCC, Toronto, 8 janvier 1942, page 1234 et « Prisoners of War », *Despatch*, 3-1 (janvier-février 1942), page 7.

¹⁷⁰ SSSCCR, MB 2, PV 57 MCC..., page 1235 et « Prisoners of War », *Despatch*, 3-1 (janvier-février 1942), page 7.

¹⁷¹ Voir notamment SSSCCR, MB 2, PV 387 MEC, Toronto, 1 juin 1942, page 1509.

Serial No. of parcel T 1	Date of receipt of parcel	194
I acknowledge receipt of above parcel in good condition. (if not in good condition give details)		
.....		
.....		
Name in Block Letters		
Prisoner of War No.		
Former Unit and No.		
Address of Camp		
Signature of Prisoner Receiving Parcel		

PRISONER OF WAR MAIL	
Canadian Red Cross Society.	
95 Wellesley Street.	
Toronto,	
Canada.	

Accusé de réception du colis de vivres.
SSSCCR, AB 8, f. II

Lors de la réception des listes de prisonniers canadiens, le Bureau d'investigation entreprenait d'entrer en contact avec leur plus proche parent. Il leur faisait parvenir des dépliants sur les règlements régissant les communications avec les prisonniers et un feuillet informant le parent de l'aide lui étant offerte par la SCCR. Une lettre de sympathie était envoyée au parent d'un prisonnier de guerre décédé.¹⁷² C'est aussi le Bureau d'investigation qui produisait la version canadienne du journal *The Prisoner of War*, distribué au plus proche parent.¹⁷³

À partir de juillet 1942, un service de télégraphe est mis à la disposition de la population canadienne pour lui permettre d'entrer en contact avec un prisonnier de guerre, un interné civil, ou toute autre personne en territoire occupé par l'ennemi.¹⁷⁴ Une procédure très stricte

¹⁷² SSSCCR, MB 2, PV 391 MEC, Toronto, 21 octobre 1942, page 1684 et PV 399 MEC..., page 2195. Aussi, lorsque c'était jugé utile, des membres de la SCCR visitaient parfois ces parents éplorés pour leur apporter soutien et réconfort. SSSCCR, MB 3, PV 404 MEC..., page 2673.

¹⁷³ SSSCCR, MB 2, PV 394 MEC..., page 1840.

¹⁷⁴ SSSCCR, MB 2, PV 389 MEC, Toronto, 27 juillet 1942, page 1564.

devait être suivie, pour contrer l'utilisation du service par des espions.¹⁷⁵ En théorie, le service devait ainsi permettre le réconfort de centaines de Canadiens, rassurés d'avoir des nouvelles de ceux qui leur étaient chers.

2.3.2 Le colis du plus proche parent

L'assistance au plus proche parent ne s'est pas exclusivement faite dans le cadre des activités du Bureau d'investigation. Par l'intermédiaire des divisions provinciales et des succursales municipales de l'organisme, le bureau a apporté un grand soutien dans l'assemblage du colis du plus proche parent (next-of-kin parcel), un colis personnel autorisé tous les trois mois et soumis à des restrictions très sévères. Auparavant, des colis mal emballés se gâtaient, et détérioraient les colis voisins, ou encore étaient saisis en partie par la censure parce que formée d'articles interdits. C'est pourquoi, en novembre 1941, la SCCR prend exemple sur la BRCS et propose au gouvernement son implication dans la fabrication de ce colis.¹⁷⁶ À ce sujet, McKenzie Porter conclut avec beaucoup d'enthousiasme : « In this way, the POW was protected against disappointment.¹⁷⁷ »

Le Next-of-Kin Parcels Committee fut formé à cet effet. Lorsque la censure enlevait des colis les articles interdits s'il y en avait, le comité ajoutait des produits afin de tirer un meilleur parti de la limite de poids, et s'assurait que l'emballage était suffisamment résistant.¹⁷⁸ Le Comité veillait également à ce que chaque P.G. reçoive régulièrement un colis de son plus proche parent.¹⁷⁹ S'il apparaissait que ce dernier n'avait pas les moyens de faire d'envoi temporairement, la SCCR se chargeait du soldat capturé pendant la période requise. Si le plus

¹⁷⁵ [s.a.] (probablement Gouvernement du Canada, ministère des Postes), *Règlements révisés concernant les communications avec les prisonniers de guerre en pays ennemis, occupés par l'ennemi ou neutres*, Ottawa, mai 1943, page 16.

¹⁷⁶ SSSCCR, MB 1, PV 380 MEC..., page 1152. Les colis du plus proche parent avaient été jusque-là traités par le Bureau outremer de la SCCR à Londres. « Our Work Overseas », *Despatch*, 2-4 (juillet-août 1941), page 9.

¹⁷⁷ McKenzie Porter, *To All Men...*, page 93.

¹⁷⁸ *Ibid.*, page 1152.

¹⁷⁹ À partir de juillet 1942, le Comité prend en note les noms des expéditeurs de colis afin de découvrir, en comparant les noms avec ceux sur les listes, les parents qui n'en envoyaient pas. SSSCCR, MB 2, PV 389 MEC..., page 1551.

proche parent ne pouvait pas s'acquitter du tout de cette responsabilité, le comité faisait « adopter » le prisonnier par un autre plus proche parent.¹⁸⁰

À l'extérieur du comité, dans les succursales municipales, des membres étaient formés afin de répondre aux questions des plus proches parents et les conseiller sur le contenu et l'emballage du paquet, bref, afin d'être le plus disponible possible auprès de ces derniers.¹⁸¹ Des consignes étaient aussi transmises par les publications régulières et les brochures de l'organisme. L'aide donnée aux plus proches parents a porté fruit : alors qu'en 1942, 22 % des colis destinés à des soldats internés en Europe ont dû être « améliorés », le total est tombé à 7,4 % puis à 6,15 % au cours des deux années suivantes.¹⁸²

2.4 LOGISTIQUE DE L'AIDE

Cette recension des formes d'aide ne représente que la partie visible, le résultat ou l'aboutissement d'un processus. Toutes ces manifestations n'auraient pu être possibles sans un travail concerté des dirigeants de l'institution, des bénévoles et des travailleurs, ni sans l'appui de compagnies et des médias (l'important apport de ces derniers sera vu en profondeur au chapitre suivant).

Il est donc question ici de la « production » de certaines des formes d'aide aux prisonniers de guerre, et plus particulièrement du colis de vivres, l'aspect ayant nécessité les plus grands efforts de logistique. Le financement des activités, aspect essentiel et très complexe, ne sera pas abordé ici mais au prochain chapitre. L'accent sera plutôt mis sur le travail des bénévoles et des salariés et sur l'organisation des locaux, du ravitaillement et des transports.

¹⁸⁰ « Does the Red Cross Send Next-of-Kin Parcels? », *The Prisoner of War*, 2 (juin 1943), page 14.

¹⁸¹ « In turn, each divisional Prisoners of War Liaison Officers' Committee appointed, from each Red Cross Branch in its province, a Branch Liaison Officer whose task was to develop a personal relationship with the families of all POWs from his district. » McKenzie Porter, *To All Men...*, page 92.

¹⁸² SCCR, *Annual Report 1944*, Toronto, 1945, page 88, -----, *Annual Report 1943*, Toronto, 1944, page 88 et -----, *Annual Report 1942...*, page 80.

Pour organiser chacune des tâches, des comités regroupant des membres de la SCCR et ayant à leur tête des personnalités influentes¹⁸³ ont été formés. Serge M. Durflinger remarque que les cadres de l'institution se recrutaient parmi l'élite économique et politique de la société. En conséquence de quoi, même au Québec, ils provenaient généralement de la communauté anglophone.¹⁸⁴

Exclusivement engagés dans l'aide aux P.G., le Food Parcels Committee, le Next-of-Kin Parcels Committee et le Advisory Committee (responsable du fonctionnement du Bureau d'investigation) furent respectivement formés en septembre 1940, décembre 1940 et janvier 1942. D'autres comités aux activités plus générales furent également amenés à collaborer à l'aide aux P.G.; c'est le cas notamment des Purchasing Committee, Transportation Committee et Women's War Work Committee, tous créés dès le début du conflit.¹⁸⁵

Cela dit, si ces divers comités ont joué un rôle remarquable, aucune activité de la SCCR n'aurait été envisageable sans le travail des nombreux bénévoles. Grâce à des campagnes de recrutement menées par l'intermédiaire des journaux et de la radio, et aussi grâce au désir des proches des prisonniers de travailler au confort des leurs (il sera question de ces mécanismes au prochain chapitre), un grand nombre de personnes se sont engagées dans les activités de l'institution. Encadrés par quelques salariés,¹⁸⁶ ces bénévoles étaient, pour la plupart, des

¹⁸³ Ces « présidents de comité » étaient des spécialistes du domaine ou jouissaient de nombreuses relations pouvant faciliter leurs activités d'organisation. N. C. Urquhart était issu du milieu des affaires (voir note 114), et G. J. Desbarats, président du Next-of-Kin Parcels Committee, était un ami du ministre des Postes par interim, l'un des ministères les plus étroitement liés à l'envoi du colis du plus proche parent. SSSCCR, MB 1, PV 380 MEC..., page 1054. Adelaide H. P. Plumpton, pour sa part, était engagée dans la SCCR depuis la Grande Guerre. En outre, elle avait également été déléguée canadienne à la conférence de la Société des Nations de 1931. B. M. Greene, *Who's Who in Canada*, Toronto, International Press, 1946, page 212.

¹⁸⁴ Serge M. Durflinger, *Fighting from Home...*, page 110.

¹⁸⁵ Leurs tâches respectives consistaient en l'achat des produits et d'articles nécessaires à la poursuite de l'œuvre de guerre; en leur transport au Canada, en Amérique du Nord et outremer; et en la structuration de la production artisanale de certains articles, notamment (par exemple en fournissant les matériaux, les patrons et directives nécessaires aux bénévoles). Pour davantage de détails quant au rôle particulier de chacun de ces comités et aux institutions de la SCCR à Londres, voir McKenzie Porter, *To All Men...*, pages 70 et suivantes.

¹⁸⁶ SSSCCR, MB 1, PV 359 MEC, Toronto, 30 septembre 1940, page 573 et SCCR, *Annual Report 1942...*, page 26.

femmes. Au Québec, la majorité d'entre elles auraient été des francophones,¹⁸⁷ mais on retrouvait davantage d'anglophones dans les tâches spécialisées (transports, soins infirmiers, etc.).¹⁸⁸ Ces personnes ont travaillé dans des centres de production et d'emballage, dans des bureaux ou même à la maison, selon leurs compétences et leurs disponibilités.

Jeffrey A. Keshen remarque une division sexuelle des tâches dans l'effort de guerre, division qui se retrouvait également, dans une certaine mesure, à la SCCR. Selon lui, les femmes étaient généralement confinées à un travail de type domestique, comme l'emballage et le tricot, tandis que les hommes étaient amenés à travailler dans la gestion, l'organisation, et dans des tâches de type « militaires » (telles que pompier ou policier auxiliaire).¹⁸⁹ À la SCCR, à quelques rares exceptions près, il est vrai que les travaux de couture, d'emballage et de secrétariat étaient confiés à des femmes, tandis que les travaux exigeant de la force physique (le transport des caisses dans les entrepôts, par exemple) étaient confiés à des hommes, souvent salariés de surcroît.¹⁹⁰ La présidence des comités était elle aussi généralement attribuée à des hommes. Cela dit, bien qu'Adelaide H. P. Plumptre soit probablement la seule femme à avoir atteint, au sein de la SCCR, les plus hauts échelons, il n'était pas rare de rencontrer des femmes à des postes de direction « intermédiaires », et c'est particulièrement vrai au Bureau d'investigation de la Croix-Rouge. Keshen fait également valoir qu'en dépit de la division sexuelle des tâches, la SCCR offrait des possibilités nouvelles et attrayantes pour les femmes, comme celles de conduire et réparer des ambulances, activités jamais envisageables pour elles auparavant.¹⁹¹

¹⁸⁷ Jusqu'à 80 %, selon Serge M. Durlinger, *Fighting from Home...*, page 110 et Geneviève Auger et Raymonde Lamothe, *De la poêle à frire à la ligne de feu. La vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre '39-'45*, Montréal, Boréal Express, 1981, page 111.

¹⁸⁸ Auger et Lamothe attribuent cette proportion au fait que les francophones, avec leur famille beaucoup plus nombreuses, étaient moins disponibles pour des activités demandant beaucoup de temps à l'extérieur du foyer. Elles considèrent également que les anglophones, généralement plus fortunées, pouvaient se permettre des activités pour lesquelles l'uniforme était à leurs frais. Geneviève Auger et Raymonde Lamothe, *De la poêle à frire...*, page 111.

¹⁸⁹ Jeffrey A. Keshen, *Saints, Sinners, and Soldiers...*, page 146.

¹⁹⁰ Voir McKenzie Porter, *To All Men...*, page 73, pour la distribution des tâches à l'entrepôt de Toronto.

¹⁹¹ Jeffrey A. Keshen, *Saints, Sinners, and Soldiers...*, page 148.

Les bénévoles travaillant dans les bureaux de l'institution ont d'abord et avant tout été choisies pour leur expérience du milieu. Celles du Bureau d'investigation – presque exclusivement des femmes – par exemple, avaient de l'expérience dans le milieu des affaires ou des bibliothèques, notamment.¹⁹² Vu le sérieux de l'entreprise, elles devaient également prêter serment :

« I, _____, solemnly swear that I will faithfully and honestly fulfill the duties assigned to me as a worker in the service of the Red Cross Enquiry Bureau and that I will not, without specific authorization, disclose or make known any information that comes to my knowledge, through confidential reports received in the Red Cross Enquiry Bureau from Government or other sources.¹⁹³ »

Comme les activités du bureau étaient soumises, indirectement, aux résultats des batailles, ses dirigeants pouvaient consulter une liste de « réservistes » après un revers militaire. Effectivement, une importante défaite « canadienne », comme Dieppe ou Hong Kong – où de nombreux soldats canadiens étaient faits prisonniers – résultait en la réception de nombreuses listes des soldats capturés, la prise de contact avec le plus proche parent, la réponse aux interrogations des familles sans nouvelles, des enquêtes quant au sort des disparus, etc.¹⁹⁴

Bien que la production et l'emballage de colis ne nécessitaient pas d'aptitudes particulières, les bénévoles ont été soumis à des tâches difficiles, souvent aliénantes. Ces travaux comportaient même des risques de blessure, comme en témoigne la décision des dirigeants de prendre une assurance pour les employés des centres d'emballage de colis de vivres.¹⁹⁵ En mai 1942, afin que les colis du plus proche parent puissent être embarqués à temps, les bénévoles sont soumis à une grande pression : l'une d'entre elles s'est même

¹⁹² SSSCCR, MB 2, PV 57 MCC..., page 1198.

¹⁹³ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 15, f. CRC 1943-1944, [s.t.] (Serment du travailleur du Bureau d'investigation) [s.l.] (probablement Ottawa) [s.d.] (probablement 1942).

¹⁹⁴ Probablement en contre-coup aux succès militaires du Japon, en guerre contre l'Occident depuis 6 mois, mai 1942 est considéré comme l'un des mois les plus chargés de l'histoire du bureau : pendant environ 1100 heures de travail, 634 lettres ont été écrites et envoyées à des plus proches parents, ainsi que 153 lettres et formulaires du ministère des Affaires extérieures, et 1846 accusés de réception de colis de vivres; cinq nouveaux camps d'internement ont été découverts; tout ça en plus du travail régulier constitué d'appels téléphoniques, d'entrevues, et d'enquêtes en cours, notamment. SSSCCR, MB 2, PV 387 MEC..., page 1509.

¹⁹⁵ SSSCCR, MB 1, PV 365 MEC, Toronto, 27 janvier 1941, page 696. En janvier 1944, un volontaire s'est blessé en faisant une chute dans un centre d'emballage. Son traitement prolongé au Hamilton General Hospital, au coût de 900,60 \$, fut remboursé intégralement par la SCCR. SSSCCR, MB 3, PV 411 MEC, Toronto, 13 décembre 1944, page 2959.



Centre d'emballage de colis de vivres de Ville LaSalle.
On remarque que le travail à la chaîne est accompli presque
exclusivement par des femmes. SSSCCR, AB 8, f. VIII.

évanouie.¹⁹⁶ Plusieurs groupes sociaux, tels que l'Imperial Order Daughters of the Empire, se sont investis en masse dans la confection des colis.¹⁹⁷

Une partie du travail se faisait également à l'extérieur des locaux de la Croix-Rouge. Les femmes au foyer désireuses de s'investir se voyaient offrir de menus travaux à faire à la maison à temps perdu, comme de la couture et du tricot.¹⁹⁸ Les élèves d'écoles environnantes étaient invités à accomplir de petits bricolages pendant les récréations, comme la réparation des caisses servant à la manutention des colis de vivres.¹⁹⁹ En fait, jusqu'à un sixième de la population aurait participé, de quelques heures par mois à plusieurs par semaine, à toutes les activités de la SCCR.²⁰⁰

¹⁹⁶ SSSCCR, MB 2, PV 387 MEC..., page 1504.

¹⁹⁷ « I.O.D.E. Chapter Packs 4,000 Parcels in Day », *The Globe and Mail*, 11 septembre 1942, page 12 et « Prisoners' Kin Happy to Do Backbreaking Work », *The Globe and Mail*, 20 février 1943, page 10.

¹⁹⁸ « Qui peut offrir ses loisirs? », *Le Devoir*, 12 décembre 1944, page 5.

¹⁹⁹ « Schoolboys Fix Boxes for Prisoners of War », *The Globe and Mail*, 7 mars 1944, page 5.

²⁰⁰ « One-sixth of Population Performs Great Tasks For Red Cross Society », *The Globe and Mail*, 17 avril 1942, page 3. Durflinger prêche toutefois la modération devant de telles statistiques, en

Les bénévoles avaient donc un rôle à jouer dans le ravitaillement. Si une grande quantité de denrées ne pouvait être obtenue qu'auprès de firmes ou d'autres fournisseurs, et requéraient une autorisation gouvernementale afin de « contourner » le rationnement – c'était le cas pour la nourriture, le tabac et le fer nécessaire aux boîtes de conserve – certains articles pouvaient néanmoins être produits artisanalement par des volontaires, et donc, gratuitement (les vêtements, à l'exception des vêtements militaires, en sont le meilleur exemple. D'importantes économies étaient donc faites, grâce à ce travail féminin non rémunéré, et à l'achat en grande quantité et à bon marché des matériaux nécessaires, comme la laine.

L'organisation méthodique du travail et des locaux était primordiale. Les bâtiments choisis pour accueillir l'empaquetage des colis de vivres étaient modifiés à grands frais afin de faciliter la production.²⁰¹ Contrairement à la BRCS, qui utilisait un système dans lequel chaque bénévole préparait l'ensemble du colis, la SSSCCR a instauré la production à la chaîne, avec l'aide de deux hommes d'affaires et de deux professeurs de l'Université de Toronto.²⁰² Une partie du mobilier a été empruntée, comme des chaises pour faciliter le travail des bénévoles des centres d'empaquetage de colis de vivres.²⁰³ Par ailleurs, le Bureau d'investigation acheta à prix réduit les fournitures d'une école de dactylographie voisine qui venait de fermer.²⁰⁴ Ainsi, les plus importantes sommes d'argent étaient réservées à l'achat de denrées destinées aux P.G., et non à leur transformation. Pour éviter les chaleurs accablantes de l'été, la production a été augmentée dans les mois précédents afin de créer une réserve suffisante permettant de fermer complètement certains centres en juillet.²⁰⁵ Et pour favoriser la participation de personnes vivant loin des centres de travail, des services d'autobus – empruntés et conduits par d'autres bénévoles – assuraient le transport.²⁰⁶

remarquant que les chiffres concernant le nombres de volontaires, au niveau national, « seem to have been exaggerated, or at least elastic ». Serge M. Durflinger, *Fighting from Home...*, page 110.

²⁰¹ Par exemple, 3000 \$ pour la préparation des locaux du premier centre d'empaquetage, à Toronto. SSSCCR, MB 1, PV 360 MEC, Toronto, 15 octobre 1940, page 577.

²⁰² « Canadian Method Called Masterpiece of Packing », *The Globe and Mail*, 19 février 1943, page 12.

²⁰³ « La Croix-Rouge a besoin de chaises », *Le Devoir*, 8 août 1941, page 5.

²⁰⁴ SSSCCR, MB 2, PV 391 MEC..., page 1685.

²⁰⁵ SSSCCR, MB 1, PV 370 MEC, Toronto, 16 avril 1941, page 749.

²⁰⁶ « Besoin pressant de volontaires pour le transport », *Le Devoir*, 23 janvier 1945, page 5.

2.5 OBSTACLES ET SOLUTIONS

L'aide fournie par la SCCR aux P.G. ne s'est pas faite sans heurts, puisque l'institution a dû faire face régulièrement à des obstacles importants, le plus souvent reliés aux colis de vivres. Certains de ces problèmes ne se sont manifestés qu'au Canada. Ils concernent généralement le ravitaillement en denrées nécessaires à la production des colis de vivres, ou le transport outremer des produits finis. D'autres problèmes se sont produits en Europe et en Asie, et s'appliquent autant aux Croix-Rouges américaine et britannique qu'à la SCCR. Ils sont, le plus fréquemment, liés au transport des denrées vers les camps ou à la distribution à l'intérieur de ceux-ci. D'autres encore étaient causés par des malentendus entre les Croix-Rouges, par le contrôle exercé par le gouvernement canadien, ou par des abus de la part des médias ou de la population. Vu leur nature spécifique, certains de ces incidents, quoique très importants, ne seront pas traités ici mais à l'intérieur des prochains chapitres. Tous les problèmes n'ont pas eu de solution : certains ont dû être intégrés à la logistique de l'œuvre, d'autres ont néanmoins pu être résolus grâce à la persévérance ou à la créativité des membres de l'institution canadienne.

Les comités des colis de vivres et des achats ont fait face à bien des difficultés. La pénurie de certains aliments a forcé des remplacements ou des achats à l'étranger. En 1944, les troupes stationnées au Canada ont été rationnées, afin que du beurre et du fromage soient rendus disponibles pour les captifs.²⁰⁷ Des problèmes sont également apparus à l'emballage des denrées. À une certaine époque, par exemple, dans des usines de transformation de la nourriture (soit des entreprises extérieures à la SCCR), certains employés insouciants se sont permis d'inscrire des messages sur les emballages. Ces produits ont dû être enlevés et retournés au fournisseur pour éviter qu'ils ne soient plus tard confisqués par la censure ennemie.²⁰⁸ Des matériaux entrant dans la fabrication des colis de vivres sont également venus à manquer, c'est le cas notamment du fer – utilisé dans la fabrication des boîtes de

²⁰⁷ « Troops Get Less Cheese, Butter. So Prisoners Can Have More », *The Globe and Mail*, 17 février 1944, page 17.

²⁰⁸ Le risque que les colis entiers soient saisis a aussi été soulevé. Le problème était si important qu'on a fait appel aux autorités fédérales, pourtant impuissantes à corriger la situation. ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. Canadian Red Cross Society (CRCS), plusieurs lettres entre P. H. Gordon, L.-R. Laflèche et O. M. Biggar, notamment, Ottawa, septembre-octobre 1943.

conserve – et des feuilles de contre-plaqué – requis pour les caisses contenant les colis de vivres. Si le fer a pu être acheté de la société américaine Borden Co,²⁰⁹ il semble qu'on ait dû attendre que la fabrication de contre-plaqué soit suffisante pour renouveler les stocks.²¹⁰

Le comité responsable des transports faisait face, lui aussi, à des défis de taille. D'une part, il pouvait compter sur la bonne volonté de grosses compagnies²¹¹ qui, soucieuses de donner une bonne image publique, leur offraient des taux inférieurs à ceux du marché, notamment sur les transports par train et par cargo. Toutefois, le manque de bateaux disponibles nécessitait beaucoup de débrouillardise et de patience. En outre, de nouvelles compagnies de transport maritime devaient constamment être sollicitées, qu'elles fussent américaines, portugaises ou suisses, et les lieux d'appareillage étaient très diversifiés pour les envois vers l'Europe (New York, Baltimore, Saint-John, etc.). Souvent, après que de grandes quantités de denrées aient été amenées aux lieux supposés de l'embarquement, l'impossibilité d'appareiller ou la réquisition d'un bateau par une autorité supérieure – cela deviendra endémique après l'entrée en guerre des États-Unis – a fréquemment forcé la SCCR à louer des entrepôts sur place afin d'accueillir temporairement les stocks.

En Europe, les problèmes étaient tout aussi nombreux, mais ils étaient partagés avec le CICR et les Croix-Rouges américaine et britannique, ce qui a facilité leur résolution. Le premier obstacle majeur fut causé par la destruction des infrastructures d'Europe. En 1942, deux des trois bateaux assurant le transport entre Lisbonne et Marseille²¹² sont endommagés, et l'un d'eux ne reprit du service qu'après trois mois.²¹³ De plus, les voies ferrées continentales, détruites ou sévèrement endommagées, ne permettaient plus le transport adéquat des denrées

²⁰⁹ 1 250 000 boîtes d'une livre lui ont été achetées en 1942. SSSCCR, MB 2, PV 58 MCC..., page 1322.

²¹⁰ SSSCCR, MB 2, PV 396 MEC, Toronto, 31 mars 1943, page 1874.

²¹¹ Par exemple, la Canadian National Railway offrait gratuitement, au Canada, le transport des marchandises entre les branches municipales de la SCCR. SSSCCR, MB 1, PV 330 MEC, Toronto, 6 novembre 1939, page 112. L'American Export Lines, quant à elle, offrait à la SCCR un taux réduit de 50 % sur ses envois outremer. SSSCCR, MB 1, PV 374 MEC, Toronto, 26 mai 1941, page 932.

²¹² L'itinéraire le plus fréquent débutait par la réception, à Lisbonne, des stocks provenant d'Amérique. De là, ces derniers étaient expédiés par bateaux vers Marseille, plus proche de la Suisse. À Marseille, les cargaisons étaient acheminées vers Genève par train pour un avant-dernier voyage. De là, les colis faisaient leur dernier voyage, vers les camps de prisonniers.

²¹³ SSSCCR, MB 2, PV 387 MEC..., page 1509 et PV 388 MEC, Toronto, 22 juin 1942, page 1524.

entre Marseille et Genève, tandis que leur expédition de Genève vers les camps devenait forcément tout aussi problématique.²¹⁴ Pour rétablir la situation, 50 camions furent fournis en octobre 1944 au CICR par la SCCR, qui les avait obtenus du gouvernement canadien.²¹⁵ Devant le manque de personnel, ces camions furent conduits par des prisonniers de guerre dont certains étaient canadiens.²¹⁶

La destruction des infrastructures d'Europe eut d'autres effets, dont des ratée dans le service des postes. En 1943, par exemple, on cessa de mettre des accusés de réception dans les colis de vivres, pour une période indéfinie, puisqu'ils ne pouvaient plus, de toute façon, être retournés par les postes, surchargées.²¹⁷ C'est une importante source d'information qui fut ainsi interrompue. Toujours en raison de ce grave problème, la transmission du colis du plus proche parent a aussi été impossible durant une partie de l'année 1943.²¹⁸

D'autres problèmes ont été causés par les gouvernements ennemis ou par les autorités des camps. Par exemple, la SCCR apprend en janvier 1943 que certains emballages de nourriture, qui ne pouvaient être contrôlés par les censures allemande et italienne, furent ouverts pour la vérification du contenu, qui s'est gâté. Ces contenants durent donc être remplacés.²¹⁹ Régulièrement, afin d'enrayer la possibilité d'accumuler des réserves de nourriture pouvant servir lors d'évasion, les autorités ont poinçonné les emballages afin que leur contenu soit consommé rapidement.²²⁰ En Italie, en 1942, les camps de prisonniers ont été réorganisés, et leurs occupants, transférés.²²¹ Pendant un certain temps les effectifs des camps deviennent donc imprécis, l'identification des détenus est compliquée et les livraisons en souffrent. De

²¹⁴ L'interruption de service entre les ports européens, généralement Lisbonne et Marseille, et Genève, diminue les stocks du CICR. En contrepartie, les retards dans les livraisons vers les camps font fondre les réserves de ces derniers. D'une manière ou d'une autre, ce sont bien sûr les P.G., en somme, qui paient la note.

²¹⁵ SSSCCR, MB 3, PV 408 MEC, Toronto, 20 septembre 1944, page 2617.

²¹⁶ À ce sujet, on lira l'article de Hugh A. Halliday, « Relief Amid Chaos. The Story of Canadian POWs Driving Red Cross Trucks », *Canadian Military History*, 11 (printemps 2002), pages 61-65.

²¹⁷ SSSCCR, MB 2, PV 61 MCC..., page 1901.

²¹⁸ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 15, f. CRCS 1944-1945, Lettre du CICR au ministère des Services nationaux de guerre, Genève, 26 mars 1945.

²¹⁹ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS, SCCR, Packing of Food Items in Quarterly Next-of-Kin Parcels by the Canadian Red Cross Society, Ottawa, 19 janvier 1943, page 3.

²²⁰ « Returned Men Quiet But Smiling », *Despatch*, 4-8 (décembre 1943), page 9.

²²¹ SSSCCR, MB 2, PV 388 MEC..., page 1519.

plus, une agence centrale italienne se charge désormais de la réexpédition des colis de vivres vers les camps (rôle pourtant réservé au CICR) ce qui provoque des délais supplémentaires.²²² En Allemagne, après que de la nourriture eut été gaspillée par les prisonniers, les autorités souhaitent que les envois leur étant destinés soient moins nombreux.²²³ Puis, vers la fin du conflit et devant l'imminence de la défaite, il n'est plus permis d'accumuler des réserves dans les camps, par peur qu'elles ne tombent aux mains de partisans lors de raids, ou d'ennemis si le camp doit être abandonné.²²⁴ Ces réserves étaient pourtant essentielles puisque les livraisons n'avaient lieu, en général, qu'une fois par mois.²²⁵

Cela dit, si l'Allemagne et l'Italie ont généralement coopéré avec les gouvernements et les Croix-Rouges alliés pour faciliter l'aide aux P.G. – ce qui leur enlevait d'ailleurs un important fardeau – le Japon a été beaucoup plus réticent. Les sauf-conduits nécessaires à la circulation des bateaux dans le Pacifique ont rarement été fournis par les autorités japonaises. En conséquence, les secours sont arrivés au compte-gouttes. De plus, comme les représentants du CICR n'étaient généralement pas admis dans les camps de prisonniers en Asie, il leur était impossible de contrôler la distribution des denrées. La Croix-Rouge japonaise, partisane et sous le joug des militaires nippons, se chargeait en conséquence de la supervision.²²⁶ Il est donc facile de concevoir pourquoi les prisonniers des Japonais ont tant peiné, et pourquoi l'aide qui leur fut destinée ne représente qu'une infime fraction de l'aide totale destinée aux P.G. provenant du Commonwealth.

²²² *Ibid.*, page 1519.

²²³ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 2, f. BRCS, Proceedings of Conference..., page 57.

²²⁴ SSSCCR, MB 3, PV 409 MEC..., page 2849.

²²⁵ Bien que l'information à ce sujet soit nébuleuse, il semble que le CICR ait réorganisé ses envois de façon à ce qu'aucune réserve ne soit accumulée dans les camps. ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 15, f. CRC 1944-1945, Lettre de L. L. Lindsay à C. H. Payne, Ottawa, 17 novembre 1944.

²²⁶ « Japan Applies Own Method Handling Prisoners' Parcels », *The Globe and Mail*, 24 mars 1942, page 3.

2.6 APPRÉCIATION DE L'AIDE PAR LES PRISONNIERS ET LEUR FAMILLE

En l'absence de statistiques ou de recensements quant à l'appréciation des prisonniers²²⁷ et de leur famille sur l'aide fournie par la SCCR, on doit surtout se tourner vers des lettres publiées, ce qui soulève deux problèmes. D'une part, ces témoignages sont beaucoup trop nombreux pour être tous recensés et étudiés. D'autre part, comme cette correspondance adressée à la SCCR a été rendue publique par elle dans le but de démontrer la valeur de son œuvre, de faciliter ses collectes de fonds ou de favoriser l'implication populaire, les témoignages sélectionnés sont presque exclusivement positifs. Le but de l'exercice n'est donc pas de déterminer les qualités ou les défauts de l'œuvre caritative envers les prisonniers de guerre, mais bien, par la sélection de quelques extraits, de déterminer quelques-uns de ses effets les plus appréciés. Certains aspects concernent toutes les Croix-Rouges alliées, alors que d'autres s'intéressent exclusivement à la SCCR. Ces témoignages proviennent de partout au Commonwealth.

Bien sûr, la plupart des retours concernent les colis de vivres. La plupart de ces lettres furent écrites par des captifs, mais quelques-unes le furent par leurs parents. Bien que McKenzie Porter rapporte une critique négative fréquemment formulée par les P.G. quant au colis de vivres,²²⁸ la plupart d'entre eux vantaient le bon choix et le bon goût des denrées retrouvées dans le colis, dont celui-ci : « A pound tin of herrings, a marmalade pudding and a jelly – not bad for a prisoner of war.²²⁹ » Un médecin prisonnier affirmait : « Canadian parcels with their #1 content are particularly valuable, and I would like to congratulate you on the choice of the foodstuff.²³⁰ » Certains affirmaient même que le colis canadien était le favori. Un représentant de la SCCR, à Londres, a envoyé à Toronto le télégramme suivant :

²²⁷ À l'exception d'un sondage mené auprès d'environ 5000 prisonniers provenant du Commonwealth, dès leur libération. Pour le questionnaire, voir SSSCCR, AB 8, f. I, Special Enquiry – P.O.W. Parcels, [s.l.] (probablement Toronto) [s.d.]. Les résultats furent publiés dans Frederick F. Tisdall et al., « Final Report on the Canadian Red Cross Food Parcels... ».

²²⁸ « At first the prisoners found the Canadian parcel 'dull'. It lacked, for example, cigarettes, and for this deficiency incurred much criticism. » McKenzie Porter, *To All Men...*, page 89.

²²⁹ « Prisoners of War Say "Thank You" », *Despatch*, 4-5 (juillet-août 1943), page 10.

²³⁰ « Red Cross Parcels Invaluable, Doctor, Now Prisoner, Writes », *The Globe and Mail*, 29 juillet 1942, page 5.

INTERVIEWED CAPTAIN FL MALONE [...] STOP STATED QUOTE IN OUR POW CAMP CANADIAN PARCELS RATED HIGHEST OF ALL REASONS BUTTER SUGAR BISCUITS WHICH ARE BEST IN WORLD STOP CHEESE ALWAYS PERFECT CONDITION AND WONDERFUL CHOCOLATE STOP [...] WITHOUT CANADIAN PARCELS LIFE ALREADY GRIM WOULD BE ALMOST IMPOSSIBLE KEEP IT UP CANADA WISH YOU COULD SEE BOYS IN CAMP WHEN THEY HEAR MORE PARCELS ARRIVED DASH CANADIAN UNQUOTE.²³¹

Certains détenus, dont Allan M. Grainer, assuraient même qu'ils devaient la vie au colis de vivres : « After five months having been practically starved by the Italians in North Africa, I am certain that every man would be dead if it had not been for the parcels of food.²³² » D'autres, en gage de remerciement, tenaient à contribuer au financement de l'organisme. La tante d'un P.G. confirmait :

« I write to confirm our talk over the phone the other day, in which I told you of my nephew's wish to subscribe £ 25 [...]. He indicates that he would like his contribution to be ear-marked for Prisoners of War.²³³ »

Un autre prisonnier abondait dans le même sens et demandait à ses parents : « Red Cross parcels and cigarettes excellent; donate \$10 monthly to the Red Cross for me [de sa paie mensuelle].²³⁴ » Vance résume bien l'appréciation des P.G. :

« Any conversation with a former POW invariably comes around to the Canadian food parcel, its superiority to packages provided by other national Red Cross societies, and the fact that such parcels often made the difference between life and death. Long after the war, the Canadian Red Cross continued to receive requests from former prisoners for parcel replicas as keepsakes. Indeed, the Red Cross food parcel has become the symbol of Canada's relief effort in aid of POWs.²³⁵ »

Cela dit, outre la valeur nutritive du colis de vivres, d'autres aspects ont été appréciés. Plusieurs captifs affirmaient qu'il avait un effet bienfaisant sur leur moral. Le colis de vivres leur procurait un loisir (cuisiner), et le colis canadien aurait même été considéré comme étant celui permettant la plus grande variété d'expérimentations culinaires.²³⁶ D'autres appréciaient les matériaux dont il était constitué. Un P.G. rapporte l'utilisation du bois des caisses pour divers bricolages : des ficelles pour remplacer des lacets et du papier d'emballage pour rembourrer un matelas ou un oreiller, notamment. « There is not a bit of string, a nail or a

²³¹ SSSCCR, MB 2, PV 389 MEC..., page 1550.

²³² « Letters of Appreciation », *Despatch*, 4-6 (septembre 1943), page 10.

²³³ « Prisoners of War Say "Thank You"... », page 10.

²³⁴ « Airmen in Nazi Prison Grateful for Red Cross », *The Globe and Mail*, 13 mai 1943, page 4.

²³⁵ Jonathan F. Vance, *Objects of Concern...*, page 149.

²³⁶ McKenzie Porter, *To All Men...*, page 90.

gadget wasted. When the very life has been extracted from these accessories the slim remainder is carefully conserved for winter fuel », conclut-il.²³⁷ Un court texte écrit par un ancien prisonnier américain, intitulée *The Unforgettable Klim Tin*²³⁸ va encore plus loin sur l'utilisation des contenants du colis de vivres. On y découvre entre autres comment construire un trousseau de cuisine en martelant et en ciselant les contenants de métal vidés; comment faire de l'alcool avec les fruits secs et comment utiliser les contenants de lait vides pour creuser et aérer les tunnels servant aux évasions.

Durant la Première Guerre mondiale – et c'est sans doute également applicable à la suivante – l'aide fournie par la SCCR aux prisonniers de guerre a même servi à contrer la propagande ennemie :

« Prisoners took every opportunity to display their goods from home to the German populace, to counter enemy propaganda that the Allies were slowly dying of starvation. Harry Stone recalled that POWs would invariably wear their best woollen clothes from home whenever they left the camp, and Don Corker made a point of carrying Red Cross food on train journeys and eating it in front of civilians, who always appeared hungrier than the prisoners.²³⁹ »

De rares témoignages ont mentionné l'importance des envois récréatifs, mais David Shavit rapporte l'importance des livres aux yeux des prisonniers :

« [Alors que les P.G. doivent libérer l'une des deux salles de la bibliothèque du camp pour laisser la place au « comité d'évasion »,] Those forced to leave the inner room were streaming through the connecting door, muttering discontentedly and clutching their books and papers as they looked hopelessly around for somewhere to sit. There was a great noise of shuffling boots and dropped books, and the readers already established in the outer room looked up and clicked disapproval with their tongues. A man leaning against the wall with a copy of *The Golden Bough* in his hand, screwed up his eyebrows in disgust. "These bloody escapers", he said loudly.²⁴⁰ »

Le deuxième sujet en importance traité dans les lettres d'appréciation demeure toutefois le rôle du Bureau d'investigation. À ce sujet, certaines familles ont souligné le plaisir de recevoir un accusé de réception provenant d'un fils ou d'un mari, dont celle-ci :

²³⁷ « Prisoners of War returns », *Despatch*, 4-7 (octobre-novembre 1943), page 4.

²³⁸ SSSCCR, AB 8, f. VI, Harry Crease, *The Unforgettable Klim Tin*, [s.l.] [s.d.], 9 pages.

²³⁹ Rapporté dans Jonathan F. Vance, *Objects of Concern...*, page 54.

²⁴⁰ David Shavit, « The Greatest Morale Factor... », page 124.

« Ever so many thanks for your action in forwarding the card showing that my son [...] has received a parcel from your Society. We wish to express our gratitude to you for this kindly service. It so helps to uplift those of us who have relatives who are prisoners to know that from time to time they benefit from the efforts of such organizations as your own. We are indeed deeply grateful to you all.²⁴¹ »

D'autres ont plus particulièrement apprécié les renseignements fournis par le Bureau :

« I should like to take this opportunity of thanking you for the detailed information concerning Cpl. Cousins, Stalag VIIIB, and to express my sincere appreciation to the Canadian Red Cross Society for the wonderful work they are achieving, by enclosing a small donation to their funds.²⁴² »

Un captif, mis au courant de la transmission à ses parents de renseignements le concernant, a écrit :

« I am told that you were very helpful in supplying information as to my whereabouts during the time that I was reported missing and subsequently interned in Casablanca, Morocco. I would like you to accept my very sincere thanks for doing this and for the time and trouble you spend keeping our parents notified about us.²⁴³ »

Un ex-prisonnier se plaint toutefois de l'excès de zèle des responsables de la Croix-Rouge rencontrés durant son voyage de retour :

« I was in a very nervous condition. I was the only Hong Kong survivor on that particular train, and at every stop the Red Cross girls would come on because they heard there were Hong Kong men on the train, and they would ask, did I want to phone home, here's candy. It was just too much. Piles of attention, more than my share. It was very upsetting.²⁴⁴ »

Cette petite recension de témoignages disparates ne prétend pas être exhaustive ni avoir quelque valeur scientifique. Il semble tout de même, à la lumière de ces quelques écrits, que la plupart des bénéficiaires de l'aide fournie par la SCCR l'ait réellement appréciée. Bien sûr, quelques prisonniers se sont plaints de denrées n'étant pas à leur goût, et d'autres ont été choqués d'avoir dû attendre des paquets qui ont tardé à arriver, alors que les infrastructures d'Europe étaient le plus détériorées. Certains parents ont cru, à tort semble-t-il,²⁴⁵ que leur fils ou mari ne recevait pas de colis. Mais si l'on se fie en somme aux témoignages retrouvés

²⁴¹ « Letters of Appreciation », *Despatch*, 3-3 (avril-mai 1942), page 10.

²⁴² « Letters of Appreciation », *Despatch*, 4-2 (mars 1943), page 10.

²⁴³ *Ibid.*, page 10.

²⁴⁴ Rapporté dans Jonathan F. Vance, *Objects of Concern...*, page 223.

²⁴⁵ Dans les procès-verbaux, il est question à quelques reprises de parents confondus par la présentation d'accusés de réception de colis de vivres signés par leur fils. Voir notamment SSSCCR, MB 2, PV 387 MEC..., page 1509.

dans les journaux indépendants et les publications de la SCCR, il s'agit là d'exceptions. On pourrait donc croire que l'œuvre a en général été bien accueillie, et que son rôle fut important dans le maintien de la santé et du moral des parents.

2.7 EFFETS DE L'AIDE PRODIGUÉE PAR LA SCCR

À la lumière des sources, on peut conclure que l'aide fournie par la SCCR aux prisonniers de guerre, prenant plusieurs formes, a agi sur plusieurs dimensions. Elle a répondu, dans un premier temps, aux besoins vitaux des prisonniers en leur permettant d'abord de conserver ou de récupérer la santé. Le choix éclairé des aliments du colis de vivres a probablement joué un très grand rôle préventif en ce domaine. Puis, lorsque le mal était déjà fait, les envois de médicaments et de matériel médical ont pu, dans une certaine mesure, contribuer à leur guérison ou à leur soulagement. Les envois de vêtements, de literie et d'autres objets usuels ont, quant à eux, permis un confort minimal. Dans les régions aux températures les plus rudes, ils ont également contribué à la santé des captifs.

L'œuvre vouée aux prisonniers de guerre a probablement eu aussi un effet sur leur moral, voire sur leur santé psychologique. Le matériel pédagogique a pu, chez certains, éloigner l'impression que le temps passé derrière les barbelés leur était volé. En fournissant aux détenus des instruments de musique et des articles de sport, elle leur a également donné des moyens de s'exprimer et de faire de l'exercice. Leur besoin de créer s'est également manifesté dans l'utilisation des colis de vivres. Bien que chacun des produits ait pu être mangé tel quel, plusieurs P.G. ont tenté, et réussi, des recettes beaucoup plus complexes. L'utilisation des emballages dans divers bricolages leur a aussi permis de combler ce besoin.

« Although fictional portrayals of POWs have invariably focused on the excitement generated by attempted escapes, gloomy resignation and stifling boredom more typically characterized a prisoner's daily existence. Rather than undertaking unrealistic and potentially dangerous escapes, it was far more sensible for the prisoner to stay focused on his immediate environment and try to counter its negative effects. Keeping busy was all-important, either through recreational, cultural, or educational activities or by just communicating with one's friend.²⁴⁶ »

²⁴⁶ David Shavit, « The Greatest Morale Factor... », page 114.

Bien que le fait d'être capturé soit difficile à accepter, l'aide de la Croix-Rouge a démontré aux détenus que cette capture ne les avait pas déshonorés et que leur pays ne les avait pas reniés pour autant. La SCCR a donc également travaillé au maintien de l'estime de soi, chez les soldats capturés, et a pu leur éviter, ou à tout le moins amoindrir, les méfaits du « syndrome des barbelés », lequel se traduit par un état dépressif et un désintérêt de tout.

Cette œuvre bienfaisante aura donc, à court terme, aidé les P.G. à survivre et à vivre, peut-être même à ressentir un relatif bien-être dans des conditions autrement plus pénibles encore. En nourrissant leur corps et leur esprit, avec de la nourriture, des jeux et d'autres apports, elle leur a permis un adoucissement appréciable de certains soucis. À plus long terme, ces prisonniers ont sans doute pu garder moins de séquelles de leur captivité, et réintégrer plus facilement la vie civile. En bonne santé physique, ils auront bénéficié d'une meilleure espérance de vie, et en bonne santé mentale, d'une vie plus heureuse. Permettre aux ex-prisonniers de contribuer à l'après-guerre, de dénicher un emploi, de fonder une famille et éviter à la société d'avoir à les prendre en charge : autant d'additions positives à l'œuvre de la Croix-Rouge. En somme, l'aide fournie par la SCCR pourrait avoir eu un effet préventif extrêmement important.

Cette aide doit avoir joué un rôle similaire quant à l'aspect psychologique, chez les parents des prisonniers. D'une part, la SCCR a contribué à calmer leur anxiété et a répondu à toutes leurs questions. D'autre part, elle leur a fourni les moyens – les compétences et les connaissances – pour aider ce fils ou ce mari capturé. Au moment où ces parents se sentaient les plus impuissants face à la situation vécue par un être cher, la SCCR leur a donné la possibilité de se sentir utile, le sentiment d'avoir un rôle concret à jouer à la mesure de leur capacité. Dans les pires des cas, la SCCR a aussi accompagné les endeuillés en leur offrant sa sympathie et son réconfort. En somme, la publication de ces témoignages a certainement servi la propagande d'État, selon laquelle la poursuite du conflit, avec tout ce qu'elle implique – dont le secours aux victimes – était sous contrôle.

2.8 CONCLUSION DU DEUXIÈME CHAPITRE

Durant la Seconde Guerre mondiale, la SCCR a vu son œuvre de guerre prendre une très grande ampleur. Mettant à profit les leçons tirées de son expérience durant la Grande Guerre, elle a développé plusieurs mécanismes afin de venir en aide aux prisonniers canadiens ou provenant du Commonwealth, et même alliés.

Cette aide a pris plusieurs formes, dont la plus notable reste le colis de vivres, auquel s'ajoutent d'autres types de colis et de nombreux autres envois vestimentaires, récréatifs, alimentaires, sportifs et médicaux. Aux parents des captifs, la SCCR a donné une grande variété d'informations pratiques.

Malgré certains obstacles parfois importants, tels la destruction des infrastructures européennes ou le manque de coopération des autorités ennemies, on peut croire que l'aide fut bénéfique autant sur les plans physiologique que psychologique. Elle put agir ainsi sur la santé et le moral des prisonniers, et sur celui de leurs parents. Elle donna également à ces derniers la possibilité d'agir directement en faveur de l'un des leurs.

Un énorme effort d'organisation et de gestion a été mené par la SCCR. En misant sur l'emprunt de matériel, l'achat en gros et le travail bénévole, elle a décuplé la valeur de chaque dollar et s'est assuré que ses plus nombreuses dépenses serviraient à l'achat de denrées plutôt qu'à leur transformation. En s'adjoignant des personnes compétentes déterminées à s'engager dans une œuvre humanitaire, elle a pu venir à bout de bien des difficultés et ce, à un coût minime.

La coopération de la population canadienne explique, dans une grande partie, les succès de l'œuvre caritative menée par la SCCR. Comment cet organisme a-t-il pu se faire aussi rassembleur? Le prochain chapitre traitera plus particulièrement de l'image publique de l'institution, telle que véhiculée dans ses publications, dans les médias et lors des campagnes de financement. Il y sera donc question des raisons ayant amené la population canadienne à s'investir en temps et en argent dans l'œuvre de guerre de la SCCR.

CHAPITRE III

IMAGE ET RELATIONS PUBLIQUES DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Durant la Deuxième Guerre mondiale, la SCCR a pu produire et expédier des articles et denrées dont les P.G. avaient réellement besoin et mettre en place des services pour soutenir les parents de ces derniers. Les chiffres et les budgets les concernant sont impressionnants, surtout en regard de la faible population canadienne. Pourtant, c'est la forte participation de celle-ci au financement et au fonctionnement des activités de la SCCR qui explique la productivité et les succès de l'institution. La Croix-Rouge, par sa nature d'ONG régie par des traités internationaux, n'a pour base et seule force que l'implication citoyenne. Sans elle, l'aide aux P.G. – et l'œuvre de guerre en général – n'aurait pu atteindre de tels sommets, ni peut-être même exister.

Cela dit, comment a-t-on pu, d'une part, conscientiser autant de gens à l'importance de cette œuvre et les amener à s'y investir avec autant de vigueur et de moyens? D'autre part, comment, dans un contexte de sursollicitation financière par le gouvernement et les ONG à l'endroit du public, la SCCR a-t-elle pu – parfois à la onzième heure – atteindre ses objectifs lors des six campagnes de financement menées pendant les années de guerre? Certains ouvrages, concernant les relations publiques, le travail volontaire en temps de guerre et la propagande, ont produit des réponses générales à ces questions. Toutefois, aucune réflexion de ce type, touchant spécifiquement la SCCR, n'a encore été faite.

Plusieurs raisons complémentaires les unes des autres ressortent clairement pour expliquer ces phénomènes. Parmi les plus importantes, on retrouve la crédibilité propre à la SCCR (et à

la Croix-Rouge en général) en tant qu'organisme sérieux ayant une longue feuille de route et, dans une moindre mesure, la crédibilité conférée par la participation de personnalités marquantes : politiciens, artistes, et soldats rapatriés ayant été témoins ou bénéficiaires de l'œuvre. Exclusivement lié à la gestion de la visibilité de l'organisme, le National Publicity Committee peut, pour sa part, récolter le crédit d'avoir su monter des campagnes de publicité et d'information convaincantes à l'échelle nationale.

Cependant, la crédibilité et la visibilité de l'organisme, deux « résultats », ne sont que l'ébauche d'une réponse. Effectivement, celle-ci ne saurait être complète sans qu'y soient inclus les moyens utilisés pour diffuser cette crédibilité et donner toute cette visibilité. On retrouve donc les écrits émanant directement de la SCCR : les magazines *Despatch* et *The Prisoner of War* ainsi que d'autres publications. Par ailleurs et peut-être plus importants encore parce qu'ils atteignent beaucoup plus de gens, se retrouvent les médias (la radio, le cinéma et, plus particulièrement, les médias écrits) qui serviront de base à ce chapitre.

Seront donc étudiés plus en profondeur l'importance de la crédibilité et de la visibilité de la SCCR dans la poursuite de son œuvre, de même que les moyens de diffusion entrepris par elle. Bien sûr, comme l'image que se donnait la SCCR contenait toute son histoire et toute son œuvre, il n'existait pas vraiment de stratégie médiatique propre à l'aide fournie aux P.G. (ces derniers seront peu visibles dans le présent chapitre) ; c'est pourquoi il est ici question de toutes les activités de l'institution. Les diverses formes de financement des activités de la SCCR y seront également traitées. L'analyse de l'apport des médias dans le financement et la visibilité de l'organisme prendra aussi une grande importance dans ce chapitre.

3.1 LA SCCR DANS LES MÉDIAS

La SCCR n'aurait pu s'attirer la sympathie populaire si elle n'avait su établir au préalable sa crédibilité et celle de son œuvre, ni si elle ne s'était faite autant présente auprès de la population. Elle devait donc d'abord démontrer le sérieux de sa démarche, ses qualifications et son savoir-faire, tout en minimisant ses défauts et ses incapacités. Elle devait aussi tirer

parti des interventions lui étant favorables, tout en combattant adéquatement les rumeurs non fondées et potentiellement nuisibles à sa réputation.

Les messages mettant en valeur la SCCR et la légitimité de ses activités ont eu plusieurs objets, traités de différentes manières et transmis par de nombreuses voies. Les interventions favorables à l'institution et à son œuvre pourraient être classées en deux catégories : celles ayant clairement pour but de vanter l'organisme ou sous-entendant son bien-fondé, et celles ne traitant pas directement de la SCCR mais plutôt, par exemple, de son champ d'action, et dont les effets souhaités se produisaient par un déclic dans l'inconscient populaire. Toutes ces interventions étaient tour à tour basées sur les émotions ou la raison. Ces concepts reviendront également lors d'une brève analyse, dans ce chapitre, des publicités de la SCCR.

Pour combattre les critiques et démontrer sa légitimité et celle de son œuvre la SCCR s'est attachée à publiciser des détails sur son fonctionnement, l'utilisation de ses fonds, son histoire et ses activités en général. À cette fin, elle a su « créer » de nouveaux médias (ses propres publications) et tirer parti de ceux déjà existants : radio, cinéma et presse écrite.

3.1.1 Rumeurs et critiques

Quelles sont ces rumeurs auxquelles l'institution a dû faire face? À leur sujet, le Comité exécutif de la SCCR était ambivalent. D'un côté, il convenait qu'ignorer ces rumeurs revenait à leur laisser libre circulation. De l'autre, il réalisait que « one difficulty in meeting these stories is found in the ruling of the censors that no notice shall be taken in the press of stories inimical to the allied cause.²⁴⁷ » Au bout du compte, des actions furent entreprises. Bien qu'il nous soit forcément impossible de découvrir l'origine de la plupart des nombreuses rumeurs ayant ciblé l'institution durant la Seconde Guerre mondiale, voici tout de même un échantillon représentatif des oui-dire les plus fréquents qui ont été rapportés dans les journaux ou dans les publications et la correspondance de l'institution.

²⁴⁷ SSSCCR, MB 1, PV 329 MEC, Toronto, 30 octobre 1939, page 106.

Le traitement des P.G. allemands au Canada est au centre du plus grand nombre de ces rumeurs. On a souvent accusé la SCCR d'utiliser ses fonds pour le confort des soldats ennemis au Canada. Par rapport à ce genre d'histoire, *Despatch* précisait, en janvier 1940 :

« [...] the Canadian Government is providing adequately for their food, clothing and medical and dental attention. Extra delicacies or comforts are supplied from funds contributed from German Red Cross sources, or by friends of the prisoners. But if a prisoner becomes seriously ill and is sent to one of our Canadian Military Hospitals, he is treated as a patient, under International Law, and receives the same attention as any other soldier in the ward.²⁴⁸ »

Des rumeurs ont tour à tour rapporté que les articles envoyés aux civils européens étaient tombés aux mains des Allemands, que la SCCR dégageait des profits grâce à la vente des denrées amassées auprès du public, et même que ses dirigeants se partageaient ces profits.²⁴⁹ Afin de rassurer la population sur l'utilisation de ses fonds, la SCCR a maintes fois rappelé que ses budgets étaient vérifiés par le gouvernement et que ses livres de comptes étaient ouverts à quiconque souhaitait y jeter un coup d'œil.²⁵⁰ Cela n'a pas pour autant mis fin à ce type de racontars. Par exemple, dans le camp de Monteith, en Ontario, les soldats allemands ont reçu des fruits frais et des jeux.²⁵¹ Ce fait, ébruité par les gardes, dans la ville, a amené la population à croire la SCCR à l'origine de ces cadeaux. Quelques mois plus tard, *The Globe and Mail* démentait la rumeur voulant que de la bière et des spiritueux aient été fournis par la SCCR à des prisonniers allemands internés au Canada.²⁵² Cela dit, s'il est difficile de mesurer les conséquences de ces inévitables rumeurs, il semble qu'elles n'ont pas véritablement causé du tort à l'institution.

Plus sérieuses que les rumeurs, quelques rares critiques rapportées traitaient de l'institution et son œuvre. Certaines ont pris la forme de lettres, comme celles, un peu farfelues, provenant

²⁴⁸ « What is the Fifth Column Saying Now? », *Despatch*, 1-6 (septembre 1940), page 4.

²⁴⁹ Rumeurs rapportées dans « The CRCS Does Not Sell its Supply », *Despatch*, 1-1 (janvier 1940), page 3, « Lies Against Red Cross Nailed », *The Globe and Mail*, 15 juillet 1940, page 9, et « Ce qu'il faut savoir sur cette société... », page 5, entre autres. Dans son éditorial du 30 septembre 1940, *The Canadian Veteran* prenait publiquement la défense de la SCCR face aux rumeurs colportées. De plus, il y condamnait sévèrement les personnes entretenant ces rumeurs. Rapporté dans « Put Up or Shut Up », *Despatch*, 1-7 (octobre 1940), page 12.

²⁵⁰ « All Red Cross Funds Are Audited », *Despatch*, 1-1 (janvier 1940), page 3 et « Ce qu'il faut savoir sur cette société », *Le Devoir*, 22 janvier 1942, page 5, notamment.

²⁵¹ Rapporté dans ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 17, f. CRC POW Parcels, Lettre de P. H. Gordon à T. C. Davis, Toronto, 9 avril 1942.

²⁵² « Denies giving beer to nazis », *The Globe and Mail*, 12 août 1942, page 5.

de P.G. souhaitant voir le contenu des colis de vivres être adapté à leurs goûts personnels plus particuliers. S'y joignent celles, rapidement réfutées grâce aux index du Bureau d'investigation, des parents de P.G. venus se plaindre que leur fils ne recevait pas de colis de vivres.

En fait, l'une des seules critiques à avoir été publiées est celle du journaliste Omer Héroux, dans *Le Devoir* du 2 novembre 1939. Les commentaires de Héroux – dont certains très sévères – y accompagnaient une dépêche annonçant le lancement de la première campagne de financement des années de guerre. Il critiquait, d'une part, l'œuvre de guerre de la SCCR, jugeant que le gouvernement était le mieux placé pour remplir la plupart de ces fonctions humanitaires. D'autre part, il jugeait les fonds demandés insuffisants pour remplir le programme proposé par l'institution, ce qui, à son avis, renchérissait sur l'idée que ses activités devraient être du ressort gouvernemental. Il concluait :

Dernier point, auquel nous ne touchons qu'avec une répugnance que l'on devinera, mais que l'on ne peut tout de même passer sous silence. On aura remarqué que le communiqué officiel dit ceci : [l'auteur énumère les villes, noms et fonctions des personnes]. Faites là-dedans le compte des Canadiens français et des postes qu'ils occupent. Vous y verrez que, pour Montréal même, on a fait à la majorité française sensiblement la même place qu'à la minorité juive, que la présidence honoraire et la présidence active, de même que la trésorerie, sont confiées à des gens de langue anglaise. Ce n'est qu'en dehors de la région montréalaise qu'on a bien voulu reconnaître de façon efficace la présence de la majorité française.²⁵³

La question linguistique, qui s'est traduite par le faible nombre de francophones impliqués dans les plus hautes sphères de l'institution, de même que par l'unilinguisme anglais de la plupart des publications de cette dernière, est certainement l'un des aspects les plus négatifs de la SCCR. Pourtant, cette « négligence » ne semble pas avoir eu de conséquences néfastes, ni sur le financement, ni sur la participation des bénévoles. Lors des campagnes de financement, il en sera question plus loin, le Québec a souscrit au-delà des attentes à chacun des objectifs financiers, ce qui n'est pas le cas de toutes les autres provinces, pourtant toujours servies dans la langue de leur population.

Deux raisons pourraient expliquer pourquoi l'organisme a publiquement essuyé bien peu de critiques. D'abord, on peut supposer que les critiques faites directement à l'endroit de

²⁵³ Omer Héroux, « L'appel de la Croix-Rouge », *Le Devoir*, 2 novembre 1939, page 1.

l'institution – dans des lettres ou lors de visites, par exemple – ont été minimisées ou tenues secrètes dans le but évident d'afficher la meilleure image possible. Le fait qu'aucune critique – à l'exception de celles, mentionnées, provenant de certains P.G. ou de leurs parents – n'ait été conservée dans les archives ou rapportées dans les procès-verbaux ne signifie pas pour autant qu'il n'y en aurait pas eu.

En 1941, Vernon Knowles, alors président du National Publicity Committee, proposait quant à lui une autre explication :

« [...] such criticisms as did arise came mainly from sources more vocal than important. I indicated that steps would be taken to break down such criticisms. Without hesitation it can be stated that criticism of the Canadian Red Cross Society is now practically non-existent. This is due in great measure to the fact that in a letter to every editor in the country we invited them to voice directly any criticisms of their own or relay any criticisms they heard. We followed by publishing invitations in their official bulletins inviting them to ask the National Headquarters any questions they wanted answering. Two criticisms only were relayed to us; both were baseless and were easily shown to be so. The newspapers, daily and weekly, and especially the weeklies which serve so many of our small communities, published our answers and voiced real indignation at such criticisms having been voiced without foundation.²⁵⁴ »

Les critiques auraient donc été adressées directement à l'institution, et seules leurs réponses étaient publiées. Cependant, il était rarement mentionné qu'un tel article ait été publié en réponse à une question ou à un commentaire. Ainsi, non seulement on a pu cacher les critiques au public, mais on a également pu leur répondre en évitant d'officialiser leur existence. À la lumière de cet extrait, il semble aussi que les critiques étaient reçues avec un certain mépris de la part de l'institution, et leurs auteurs, discrédités. Elles n'auraient donc pas vraiment alimenté les discussions internes, ce que souligne leur absence dans les procès-verbaux. Quoi qu'il en soit, on peut croire que le faible nombre de commentaires négatifs publiés est davantage dû à la volonté tacite de ne pas nuire aux activités de l'institution, qu'à une interdiction légale de critiquer les institutions supportées par le gouvernement.

²⁵⁴ SCCR, *Annual Report 1941...*, page 95.

3.1.2 Le National Publicity Committee

Sous les directions successives de J. H. Woods, V. Knowles et T.R. Elliot,²⁵⁵ le National Publicity Committee est créé pour fournir les informations pertinentes aux journaux et autres médias, afin de mettre en valeur la SCCR et de combattre les énoncés pouvant lui porter préjudice.²⁵⁶ Formé d'une vingtaine d'hommes (et d'au moins une femme, probablement recrutée au cours de l'année 1943, bien que son nom n'apparaisse pas dans la liste des membres officiels du Comité : la poète et écrivaine Mona Gould, qui a produit des articles et des dépêches pour les journaux), professionnels du milieu de l'information et de la publicité, le comité est en relation constante avec les médias qu'il nourrit d'informations.²⁵⁷ De plus, il supervise la production de nombreux documentaires ainsi que la publication de magazines, journaux et brochures, dont ceux qui seront traités plus loin, tous issus directement de la SCCR. À quelques exceptions près, le comité n'est formé que d'individus de langue anglaise.

Pour mener à bien ces tâches, le comité collecte et organise les renseignements provenant des divisions provinciales et des succursales municipales de la SCCR. Lors des campagnes de financement, il met également au point les stratégies publicitaires. Dans le courant de l'année 1942, le comité établit aussi des liens de plus en plus étroits avec les trois forces armées (Armée, Marine et Aviation).²⁵⁸ Partageant avec eux articles et photographies, le Comité voit ainsi l'œuvre de la SCCR prendre de plus en plus de place dans les publications et les documentaires issus du gouvernement.²⁵⁹ Bien qu'il ne fut pas membre du National Publicity Committee, Sir Robert A. Falconer devient, en octobre 1939 et jusqu'à sa mort en novembre

²⁵⁵ À propos desquels aucune information n'est disponible. Woods fut remplacé rapidement, et selon le rapport annuel de 1942, Knowles, entré au comité en 1940, dut quitter son poste au cours de 1941 ou 1942. Il garda toutefois un rôle consultatif auprès du comité. « With the Committees », *Despatch*, 1-1 (janvier 1940), page 4 et SCCR, *Annual Report 1942...*, page 100.

²⁵⁶ La date exacte de sa création demeure inconnue. Il n'est pas mentionné dans les journaux lorsque la liste des comités nouvellement créés est communiqué, pas plus qu'il n'apparaît dans le rapport annuel de 1939. Il en est question pour la première fois dans la première édition du *Despatch*, en janvier 1940, page 4.

²⁵⁷ SCCR, *Annual Report 1943...*, page 111.

²⁵⁸ SCCR, *Annual Report 1942...*, page 101.

²⁵⁹ *Ibid.*, page 101.

1943, l'historien officiel de la SCCR, dont il assemblera et organisera occasionnellement l'information. Il fut remplacé à sa mort par F. D. L. Smith.²⁶⁰

3.1.3 Publications de la SCCR

Plusieurs de ces publications servent de sources primaires à la présente étude, et c'est sur cet aspect que le premier chapitre les critiquait. C'est de leur valeur en tant qu'organe de relations publiques, à l'époque, qu'il en sera ici question.

En novembre 1939, lors d'une réunion du Comité exécutif de la SCCR, Adelaide H. P. Plumtre propose la création d'un dépliant mensuel d'information sur les activités nationales de l'organisme.²⁶¹ On souhaite que ce dépliant soit gratuit et distribué en grand nombre. Il aura pour but de combattre les rumeurs et de renseigner la population sur les activités de la SCCR. C'est la création du *Despatch*, une variation du mot « dispatch », qui signifie, aux yeux du comité éditorial, « an official communication, borne by a speedy messenger, for the prompt settlement of business connected with the war.²⁶² »

Le bulletin, produit par le Siège social de la SCCR,²⁶³ à Toronto, est destiné aux divisions provinciales, aux travailleurs et bénévoles de la SCCR, aux journaux, magazines et stations de radio, aux individus souscrivant aux activités de l'organisme pour 25 \$ et plus par année,

²⁶⁰ SSSCCR, MB 1, PV 325 MEC, Toronto, 2 octobre 1939, page 74 et SSSCCR, MB 3, PV 400 MEC..., page 2315. R. A. Falconer, un intellectuel de renom, avait notamment été professeur de collège et d'université, puis président de la succursale de la SCCR à Toronto. B. M. Greene, *Who's Who in Canada*, Toronto, International Press, 1939, page 1064. Journaliste de profession, F. D. L. Smith, fut quant à lui secrétaire honoraire et membre du Conseil central de la SCCR. -----, *Who's Who...*(1946), page 1530. Au début du conflit, il fut également membre du National Publicity Committee et du comité éditorial du magazine *Despatch*. « With the Committees », *Despatch*, 1-1 (janvier 1940), page 4 et « A New National Committee... », page 1. Le travail historiographique relatif à la SCCR effectué par ces deux hommes est cependant introuvable aujourd'hui.

²⁶¹ SSSCCR, MB 1, PV 331 MEC, Toronto, 20 novembre 1939, page 128. Des bulletins locaux étaient également produits par certaines succursales municipales de la SCCR. « Provincial and Local Red Cross Bulletins », *Despatch*, 2-1 (janvier 1941), page 1.

²⁶² [s.t.] *Despatch*, 1-1 (janvier 1940), page 1.

²⁶³ Produit à l'origine par un comité éditorial sous la direction d'A. H. P. Plumtre, il tombe, probablement à la fin de l'année 1941 ou au début de 1942, sous la juridiction du National Publicity Committee.

et aux bibliothèques publiques.²⁶⁴ Il est également envoyé au Bureau du Cabinet, et aux ministres et fonctionnaires « whose work brings them into touch with the Red Cross.²⁶⁵ » Ses premières éditions, en janvier et février 1940, sont tirées respectivement à 55 000 et à 50 000 exemplaires, des chiffres qui varieront peu par la suite.²⁶⁶ De plus, sur la base de huit publications par année, il bénéficie, de la part des Postes, d'un tarif d'expédition réduit et généralement accordé aux magazines mensuels.²⁶⁷

Il est à noter que le Québec, avec ses 16 300 exemplaires reçus en 1940 (12 500 exemplaires sur 414 700, en 1941), est l'une des provinces en ayant le moins reçu.²⁶⁸ L'Ontario recevait plus de la moitié des exemplaires imprimés.²⁶⁹ Cela pourrait s'expliquer par la barrière linguistique, le magazine n'étant disponible qu'en anglais. Néanmoins, il en a été question auparavant, le Québec est l'une des rares provinces à avoir surpassé ses objectifs lors de chacune des six campagnes de financement, malgré le fait qu'il n'était pas adéquatement servi dans la langue de la majorité de sa population.

Despatch contenait une foule d'informations, souvent exploitées à l'avantage de la SCCR, mais toujours vérifiables. Toute l'œuvre de l'institution y était traitée dans de courts articles,

²⁶⁴ SSSCCR, MB 1, PV 337 MEC, Toronto, 15 janvier 1940, pages 184 et 185 et PV 339 MEC, Toronto, 15 février 1940, page 216.

²⁶⁵ SSSCCR, MB 1, PV 339 MEC..., page 216.

²⁶⁶ SSSCCR, MB 1, PV 55 MCC, Toronto, 24 avril 1941, page 771.

²⁶⁷ *Ibid.*, page 771.

²⁶⁸ Toutes éditions confondues et sur un total de 420 000 distribués aux divisions provinciales durant cette période. Tous les exemplaires imprimés n'étaient pas distribués aux divisions provinciales. Certains numéros contenant des informations particulières (des rapports financiers, par exemples) furent produits en plus grand nombre afin d'être également distribués à certains individus influents.

²⁶⁹ Seuls l'Île-du-Prince-Édouard et le Manitoba en reçurent moins que le Québec en 1940 et 1941. Pour sa part, la Nouvelle-Écosse en reçut moins (11 400 copies) en 1940 mais beaucoup plus (22 600) en 1941. L'Ontario, pour ces deux années, en reçut pratiquement autant que toutes les autres provinces réunies, avec 245 500 et 242 000 copies, respectivement. SCCR, *Annual Report 1940*, Toronto, 1941, page 41 et SCCR, *Annual Report 1941*, Toronto, 1942, pages 90 et 91. La première édition du *Despatch* (janvier 1940) fut imprimée à environ 50 000 exemplaires, dont seuls 900 exemplaires furent distribués au Québec. SSSCCR, MB 1, PV 337 MCC..., page 184. Cet état de fait ne peut non plus être lié à l'effectif de chacune des divisions provinciales. Pour l'année 1941, par exemple, l'Ontario étaient de loin la plus populaire, avec 500 000 membres. Le Québec, bon deuxième, en comptait plus de 133 000 membres, suivi de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan, avec respectivement 114 000 et 100 000 membres chacun. SCCR, *Annual Report 1941*..., page 123. Leur composition linguistique nous est cependant inconnue.

dont plusieurs sous forme de rubriques. L'information était claire, écrite dans un langage simple, et se retrouvait dans des textes faisant rarement plus d'une page. Quelques photos agrémentaient le tout à l'occasion. Comme certains de ses textes se retrouvaient intégralement dans les grands quotidiens, *Despatch* pouvait atteindre un auditoire encore plus vaste.

Le magazine *The Prisoner of War*²⁷⁰ remplissait des fonctions similaires au *Despatch*, quoique les informations véhiculées, moins nombreuses et concernant exclusivement la captivité de guerre, étaient réservées à un auditoire très restreint et plus particulièrement concerné. Le magazine est créé en mai 1942 par la BRCS. Jusqu'en novembre de la même année – il en a été question au premier chapitre – son édition est exclusivement britannique et quelque milliers d'exemplaires sont envoyés au Canada par bateau.²⁷¹ Les informations contenues dans le magazine sont d'origine britannique et, si certaines concernent tous les pays du Commonwealth, plusieurs ne s'appliquent pas du tout à la situation canadienne.²⁷² À chaque édition, un feuillet est ajouté au magazine par la SCCR afin de corriger les informations pouvant porter à confusion.²⁷³

À partir du moment où le magazine compte une édition canadienne,²⁷⁴ la plupart des textes originaux qui s'appliquent à tous les P.G. demeure, mais une partie est remplacée au profit d'informations canadiennes. Pour satisfaire à la demande croissante, il est passé au Canada de 2000 à 4000 ou 5000 exemplaires distribués (britanniques), entre mai et novembre 1942, à environ 15 000 (canadiennes), par la suite.²⁷⁵ Ces informations canadiennes sont souvent

²⁷⁰ On retrouvait, dans le même genre, le *Far East. Companion Journal to "The Prisoner of War"*. Comme son nom l'indique, il traitait exclusivement de la captivité de guerre en Asie (*The Prisoner of War*, bien qu'il ait touché, dans sa plus grande partie, la captivité en Europe, contenait également de l'information sur l'Asie). Cependant, comme sa publication était exclusivement britannique, sans aucune adaptation canadienne, il ne sera pas étudié ici.

²⁷¹ SSSCCR, MB 2, PV 394 MEC..., page 1840.

²⁷² Celles concernant les lois régissant l'envoi de colis personnels aux P.G., ou encore les emplacements où la population pouvait recevoir de l'aide pour emballer ces colis, par exemple.

²⁷³ SSSCCR, MB 2, PV 394 MEC..., page 1840. Il semble qu'aucun de ces feuillets n'ait été conservé.

²⁷⁴ C'est le Bureau d'investigation, et non pas le National Publicity Committee, qui modifie et diffuse ce journal. SCCR, *Annual Report 1944...*, page 107.

²⁷⁵ SSSCCR, MB 2, PV 387 MEC..., page 1511, PV 394 MEC..., page 1840 et « Photostat Journalism », *The Prisoner of War*, 2 (juin 1943), page 1. Ce nombre (15 000) est d'autant plus

reconnaissables par l'utilisation d'une police de caractères spécifique. Encore une fois, le journal demeure entièrement de langue anglaise.

Bien qu'il ait pu servir aussi à contrer des rumeurs, *The Prisoner of War* semble surtout avoir eu pour but de rassurer les familles des P.G., auxquelles il était destiné.²⁷⁶ Effectivement, s'il demeure réaliste dans une certaine mesure, il met surtout l'accent sur les activités de la SCCR, et sur les bonnes nouvelles provenant des camps : les exécutions sommaires et autres atrocités y trouvent rarement leur place. En conséquence de cet optimisme parfois zélé, on pourrait lui reprocher d'avoir publié sans les mettre en doute plusieurs lettres réconfortantes et même joyeuses, provenant de P.G. canadiens en Asie. Or, il s'avérerait que la rédaction de plusieurs de ces lettres avait été « forcée » par les Japonais, voire écrites sous la menace.²⁷⁷ Il est vrai qu'en certaines occasions, les inspecteurs du CICR avaient eux-mêmes été bernés par les Japonais.²⁷⁸

D'autres publications, irrégulières et de différentes envergures, ont eu pour but d'informer la population sur les services offerts par la SCCR. On remarque notamment *Canadian Red Cross in War*, *The Canadian Red Cross Society*, *War Organization and Activities*, *Canadian Red Cross in War and Peace*, *The Canadian Red Cross. 1914 – and after* et *A Challenge to*

intéressant que moins de 9000 soldats canadiens furent faits prisonniers durant la Seconde Guerre mondiale, et on pourrait difficilement croire que 6000 civils canadiens furent internés durant la même période. J. L. Granastein, « Canada », *The Oxford Companion to World War II*, 2001, page 145.

²⁷⁶ On pourrait croire qu'à l'époque, presque tous les exemplaires étaient effectivement remis aux familles, puisque la correspondance de la SCCR, à partir de juin 1961, démontre qu'aucune édition complète n'a été conservée au Siège social de l'institution. Une quête eut lieu, dans les mois suivants, auprès des divisions provinciales, des succursales nationales et de particuliers, afin de compléter la collection, ce qui fut accompli autour de septembre ou octobre de la même année. Voir la correspondance retrouvée dans SSSCCR, AB #13, f. VIII.

²⁷⁷ Il est question de ce phénomène dans l'article « Jap Plug-Uglies Force "Thank-You" Statements », *The Globe and Mail*, 28 juillet 1942, page 17.

²⁷⁸ Le principal défaut des visites des camps faites par les inspecteurs du CICR est qu'elles étaient planifiées, et n'avaient lieu que dans les endroits acceptés par les autorités des camps (voir note 30). Il était donc possible de « maquiller » les camps juste avant l'arrivée de l'inspecteur, puis de lui redonner son aspect normal après la visite. Également, le droit qu'avait le représentant des P.G. de parler seul-à-seul avec l'inspecteur était souvent bafoué, et le P.G. omettait souvent certains détails par peur de représailles. De plus, on l'a vu, les camps visités étaient souvent les plus acceptables, l'accès aux camps ayant le plus besoin de supervision était la plupart du temps refusé. Jonathan F. Vance en donne un exemple dans *Objects of Concern...*, page 188.

Humanity.²⁷⁹ Toutes produites par l'organisme entre 1939 et 1945 et, à part quelques rares exceptions, écrites exclusivement en anglais, on les retrouve encore aujourd'hui à son Siège social, à Ottawa. Les *Annual Reports*, produits par le sous-comité des statistiques du Publicity Committee, officialisaient quant à eux l'œuvre de la SCCR en divulguant avec exhaustivité les budgets et activités entreprises par l'institution.²⁸⁰ Ces rapports étaient publiés en langue anglaise, à l'exception des rapports annuels de la division québécoise, bilingues pour leur part.

Bien que les détails concernant le tirage et la distribution de la plupart de ces publications restent inconnus, on peut supposer que ces documents étaient imprimés à quelques milliers d'exemplaires chacun, et surtout distribués aux familles des P.G. de même qu'aux travailleurs et aux bénévoles de la SCCR ou à certaines institutions, dans le cas des *Annual Reports*.

Des documents audiovisuels (courts et longs métrages) et des émissions de radio ont également été créés par la SCCR. En 1941, la production d'un film visant à sensibiliser la population à l'œuvre de guerre est commanditée par la General Motors of Canada.²⁸¹ Plusieurs autres seront tournés par la suite, dont « There Too, Go I » en 1942. Également projeté en Grande-Bretagne devant les Forces armées et plusieurs dignitaires, le film était, d'après Elliott, président du National Publicity Committee, une réussite : « This picture was generally so comprehensive and has such immeasurable appeal that it has become, in a sense, standard equipment in summarizing the Society's activities.²⁸² » En juin 1940, des arrangements sont également conclus avec la Canadian Broadcasting Corporation (CBC), radiodiffuseur officiel de la propagande gouvernementale,²⁸³ pour que soit présentée chaque semaine, pendant dix minutes, « The Voice of The Red Cross », une émission consacrée à la SCCR.²⁸⁴ Celle-ci a peut-être tiré parti de l'environnement radiophonique dans lequel elle se

²⁷⁹ On les retrouve dans SSSCCR, AB 1, 7, 8, 10 et 11.

²⁸⁰ SCCR, *Annual Report 1942...*, page 101.

²⁸¹ SCCR, *Annual Report 1941...*, page 93.

²⁸² SCCR, *Annual Report 1942...*, page 102.

²⁸³ Robert Bothwell et al., *Canada, 1900-1945*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, page 384.

²⁸⁴ SSSCCR, MB 1, PV 350 MEC, Toronto, 3 juin 1940, page 417.

trouvait, puisque de nombreuses autres émissions faisaient la promotion, sur la CBC, du bénévolat, la participation des femmes à l'effort de guerre, etc.²⁸⁵

En dehors des tarifs spéciaux accordés par les Postes pour la distribution, et peut-être même aussi de la part des imprimeurs pour les tâches qui les concernent, les documents produits par la SCCR ont été soumis aux mêmes contraintes que toute autre publication canadienne, comme la censure.²⁸⁶ La brochure *Facts on Red Cross Activities* et les magazines *Despatch* d'octobre et décembre 1943 furent en partie censurés avant d'être envoyés au CICR, parce qu'ils contenaient des informations stratégiques (mentions de points d'embarquement et de débarquement des troupes, noms et destinations de navires, etc.) pouvant être utiles à l'ennemi.²⁸⁷ On supposait qu'en Suisse, où les espions de toutes nations étaient nombreux, ces informations seraient trop rapidement repérées et utilisées par des agents allemands.²⁸⁸

Ces publications, issues de différents comités de la SCCR, ont mis beaucoup d'importance sur le caractère supranational de l'institution et sur son impartialité. Son histoire, son implication dans les guerres du vingtième siècle²⁸⁹ et la nécessité de son œuvre ont aussi été traitées. Entre 1939 et 1945, les activités de la SCCR durant la Grande Guerre sont fréquemment rapportées, et plus particulièrement l'aide d'alors aux P.G. Bien sûr, jamais les « erreurs » et échecs de l'institution n'y étaient mentionnés. Les conflits opposant la SCCR et d'autres organismes humanitaires canadiens n'étaient pas non plus résolus en public. Somme toute, la SCCR projetait par l'intermédiaire de ces écrits une image forte et harmonieuse, qui

²⁸⁵ Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930. Tome II*, Montréal, Boréal Compact, 1989, page 146.

²⁸⁶ Il est à noter que la censure canadienne n'examinait pas les colis de vivres sortant du pays. Paul-André Comeau et al., *La Démocratie en veilleuse. Rapport des censeurs 1939-1945*, Montréal, Québec-Amérique, 1995, page 193. Au début de la guerre, alors que les colis personnels n'étaient pas encore permis, la Censure canadienne recommandait d'ailleurs que la SCCR soit désignée comme seule agence pouvant expédier des colis aux prisonniers. Jonathan F. Vance, *Objects of Concern...*, page 114.

²⁸⁷ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 2, f. CRCS, Lettre de C. Jones à J. Girouard, Ottawa, 24 janvier 1944.

²⁸⁸ *Ibid.*

²⁸⁹ La première intervention de la SCCR eut lieu lors de la Guerre hispano-américaine de 1898, alors qu'elle amassa des fonds qui furent remis à la Croix-Rouge espagnole. McKenzie Porter, *To All Men...*, page 32. Elle s'impliquerait ensuite lors de la Guerre du Transvaal (ou Guerre de Boers) puis lors de la Première Guerre mondiale.

faisait d'elle une institution attrayante pour les personnes désirant s'investir. Puisqu'elles étaient produites par l'organisme en fonction de ses visées, les publications de la SCCR ne contenaient bien sûr aucune information dissidente ou nuisible, et s'inséraient parfaitement dans le cadre de l'œuvre – et de la propagande gouvernementale, en refusant de traiter leur interlocuteur comme un être sensé et apte à comprendre les ratés de l'institution sans la remettre en doute dans son ensemble. Cela dit, leur petit tirage ne leur permettait d'atteindre qu'une bien mince partie de la population et surtout des gens déjà sensibilisés : les travailleurs, bénévoles ou bénéficiaires de son œuvre. Les autres médias ont probablement eu une portée plus importante.

3.1.4 Les médias et la presse écrite

Alimentés par les dépêches fournies par le National Publicity Committee, la plupart des médias ont été mis à contribution pour diffuser les messages de la SCCR. Vu le grand tirage des journaux et magazines, et la vaste audience de la radio et du cinéma, les médias indépendants de la SCCR ont pu joindre beaucoup de gens qui autrement auraient pu n'être jamais en contact avec l'institution. Leur rôle fut donc, pourrait-on croire, des plus importants dans la diffusion des messages de l'institution auprès de la population. Celui des journaux semble avoir été particulièrement déterminant. C'est ce dont il sera question ici.

Si la radio et le cinéma ont diffusé des conférences, des entrevues et des documentaires relatifs à l'œuvre de la SCCR, la plupart de ces documents semble ne pas avoir été conservée,²⁹⁰ c'est pourquoi seule la presse écrite sera traitée ici. D'abord, grâce au matériel directement relié à la SCCR et fourni par cette dernière, la presse a pu servir des objectifs semblables à ceux des publications spécialisées de l'institution : expliquer l'aide et combattre les rumeurs. Outre les passages choisis et retranscrits du *Despatch* ou du *Prisoner of War*, des dépêches étaient aussi envoyées par le National Publicity Committee aux journaux pour être

²⁹⁰ Au siège social de Radio-Canada, il fut impossible de mettre la main sur de tels enregistrements. Bien que l'ONF ait tourné un court métrage sur des colis envoyés aux prisonniers, celui-ci concerne les colis fournis par la Défense nationale, et à propos desquels il a été impossible d'avoir davantage d'information. Georges Ayotte, Reportage no 85, 1944, noir et blanc, 10 min 00 s., [s.l.] ONF.

reprises intégralement, des entrevues étaient menées auprès de membres de la SCCR, et des conférences données par ces derniers étaient retranscrites, notamment.²⁹¹

On peut néanmoins croire que le rôle de la presse écrite dans la popularité de l'institution est allé beaucoup plus loin que les interventions portant directement sur la SCCR, en agissant sur l'inconscient des gens. En effet, on publiait des articles – parfois des témoignages – sur les conditions pénibles prévalant dans les camps : le froid, la faim, les maladies et les exactions, notamment. Ces écrits étaient parfois voyeurs, choquants, à l'éthique un peu boiteuse, mais ils ont certainement contribué à sensibiliser la population sur le sort tragique et les besoins pressants des soldats détenus outremer. De plus, les journaux fournissaient périodiquement les listes de P.G. selon les villes ou provinces d'où ils provenaient, parfois avec le nom de leurs parents. En conséquence, tout le monde, ou presque, en connaissait un, directement ou par personne interposée, ce qui a pu concrétiser et rapprocher une réalité pourtant distante de milliers de kilomètres, et a pu permettre de mettre un nom, et même un visage, sur l'événement rapporté.

Donc, en présence d'articles décrivant, et même vantant, l'œuvre de la SCCR, et parfois de témoignages intervenant en sa faveur, la population était mise au courant des activités de cette dernière. Puis, avec les listes de P.G., la population reconnaissait des gens ayant besoin d'aide. Finalement, avec les articles portant sur la vie difficile des P.G., la population découvrait l'ampleur de leur souffrance et de leurs besoins. L'équation était complète : chacun connaissait quelqu'un qui souffrait, et chacun connaissait la manière de l'aider. La presse a donc pu contribuer à mettre en place un environnement culturel et inconscient propice à la participation populaire dans les activités de l'institution.

En contrepartie, les Croix-Rouges américaine, britannique et canadienne remarquaient, lors d'une rencontre de leurs dirigeants, que ces histoires sordides pouvaient nuire à leur œuvre, lors de relations directes avec l'ennemi. On craignait, par exemple, qu'elles suscitent le mécontentement, puis le retrait des programmes de coopération par des gouvernements

²⁹¹ Il suffit de feuilleter quelques grands quotidiens durant les années 1939 à 1945 pour retrouver des centaines de ces articles. *The Globe and Mail* et *Le Devoir*, par exemple, en regorgent.

ennemis.²⁹² On craignait également qu'en réponse à ces histoires, des mesures répressives soient prises à l'égard des P.G.²⁹³ En conséquence de quoi, des demandes pour censurer ces articles furent faites par les plus hauts responsables des Croix-Rouges alliées auprès de leurs gouvernements respectifs, sans succès semble-t-il. Cependant, si les problèmes auxquels devait faire face la SCCR n'étaient pas discutés dans les journaux,²⁹⁴ cela semble avoir été la conséquence d'un manque d'information, et non de la censure ni de l'autocensure de ces derniers.²⁹⁵ La SCCR n'en paraîtrait que mieux, aux yeux de la population.

3.1.5 Le recrutement des bénévoles

Le recrutement des bénévoles a donc été tributaire de l'image de la SCCR diffusée par elle-même et d'autres médias. Plusieurs autres facteurs, directement ou indirectement reliés, entrent toutefois en ligne de compte et expliquent les fluctuations de l'implication populaire dans les activités de la SCCR.

Selon Leila J. Rupp, à l'entrée en guerre de son pays, la femme américaine moyenne voyait difficilement d'autres options, pour participer à l'effort de guerre, que « complying with rationing and salvage drives, doing volunteer Red Cross work, and buying war bonds²⁹⁶ », une situation qui s'applique probablement autant au cas canadien. Il est vrai que dès le début du conflit, la SCCR jouissait déjà d'un certain attrait auprès de la population et des bénévoles :

²⁹² ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. BRCS, Department of NWS, Proceedings of Conference..., page 108. Même si le gouvernement japonais, sauf en de rares occasions, a refusé toute coopération, on a espéré son concours tout au long de la guerre, en vain.

²⁹³ Il est à noter que le Japon, malgré les témoignages d'anciens P.G., d'internés civils et d'inspecteurs du CICR, a toujours réfuté les accusations de mauvais traitement de ses P.G.

²⁹⁴ Bien sûr, la population connaissait le manque de collaboration des autorités japonaises. Cependant, les problèmes ponctuels, tels que les conflits avec le gouvernement ou d'autres ONG semblent avoir été ignorés du public.

²⁹⁵ Seuls les renseignements touchant des sujets militaires étaient soumis à la censure, ce qui n'est pas le cas pour ce qui concerne la SCCR. Paul-André Comeau et al., *La Démocratie en veilleuse...*, page 18. De la même manière, comme l'entendait V. Knowles, il est possible que la prétendue absence de critiques dans les journaux ait découlé d'une entente tacite entre ceux-ci et la SCCR, et non pas d'une quelconque forme de censure.

²⁹⁶ Leila J. Rupp, *Mobilizing Women for War. German and American Propaganda 1939-1945*, Princetown, Princetown University Press, 1978, page 137.

« It possessed a long and distinguished record of public service in the face of war and disaster and had built up a solid public reputation. It was an inclusive group, seeking and accepting the assistance of all Canadians. Moreover, its appeal was distinctly humanitarian, non-partisan, and non-sectarian.²⁹⁷ »

Le réflexe dont parle Rupp a donc pu favoriser l'implication massive des femmes, du moins au début du conflit, avant que d'autres mécanismes antagonistes n'entrent en ligne de compte.

Cette bonne réputation de la SCCR ne pouvait qu'être renforcée par les éloges dont foisonnaient les journaux et autres médias, et tirer parti du climat mis en place par la divulgation des listes de prisonniers et des histoires d'horreur. Même le gouvernement faisait la promotion de l'engagement populaire :

Il y avait des inspecteurs du gouvernement qui se promenaient dans les rues à Valleyfield [...]. Quand ils voyaient des femmes assises sur les galeries, ils les invitaient à travailler pour la Croix-Rouge : si vous n'avez pas d'ouvrage, on va vous en donner.²⁹⁸

En fait, le ministère des Services nationaux de guerre favorisait la création de tout comités promouvant le bénévolat.²⁹⁹

Le Women's Voluntary Service invitait également les femmes ayant du temps libre à s'investir dans son action. Cette pression institutionnalisée a favorisé l'implication des femmes dans les œuvres volontaires, et donc dans la Croix-Rouge. Ruth R. Pierson relate :

« The Women's Voluntary Services held a "Volunteer Week" [...], to publicize the importance of voluntary work. The CBC broadcast two programs on the national network in its honour and centre across Canada put on special exhibits, strung WVS banners, gave outdoor concerts, and set up registration booths in the shops of local merchants in an all-out drive to register more volunteers.³⁰⁰ »

En l'absence de salaire, le sentiment d'appartenir à un groupe bienfaisant était probablement l'une des principales motivations des bénévoles à participer.³⁰¹ Néanmoins, les personnes

²⁹⁷ Serge M. Durlinger, *Fighting from Home...*, page 109.

²⁹⁸ Geneviève Auger et Raymonde Lamothe, *De la poêle à frire...*, page 110.

²⁹⁹ Jeffrey A. Keshen, *Saints, Sinners, and Soldiers...*, page 27.

³⁰⁰ Ruth R. Pierson, *'They're Still Women After All': The Second World War and Canadian Womanhood*, Toronto, McClelland and Stewart, 1986, page 38.

³⁰¹ C'est probablement la raison pour laquelle, à partir de février 1942, les travailleurs ayant plus de six mois d'ancienneté dans la production de colis de vivres se voyaient offrir une épinglette soulignant

ayant un parent P.G., bien qu'elles n'aient représenté qu'une minorité, étaient probablement celles les plus enclines à s'investir avec ferveur dans l'œuvre de la SCCR. Dulles relate cette anecdote américaine :

« I recall a woman of seventy who put in regularly three shifts a week at the Philadelphia plant. When she came to the plant to offer her services they tried gently to turn her away, but she would not be turned, so they gave her the task of putting in cigarettes which was a light item. After two weeks, when she had become established, she came and asked for special permission to put in milk, which was the heaviest item in the box. She explained that her son who was a prisoner of war, did not smoke but was a great milk drinker and she hoped that one of the cans of milk she put in the parcels might be one of the cans her boy might get.³⁰² »

Les appels de la SCCR, de plus en plus fréquents dans les journaux avec l'avancée du conflit, laissent cependant entrevoir un certain essoufflement de la participation populaire. Durflinger explique cet état de fait par la multiplication des œuvres de guerre, qui appelaient chacune de plus en plus de volontaires, ainsi que l'augmentation des possibilités d'emploi pour les femmes dans l'industrie de guerre, mise en valeur par la propagande d'État.³⁰³ Comme le confirment Kenneth Norrie et Douglas Owram :

« First, there was economic need. Many families were still recovering from the Depression, and the opportunity to gain income was not to be passed over lightly, especially when the husband was often in a low-paying armed-forces position. Second, the social stigma attached to middle-class women entering the work force was reversed. To work in, say, an aircraft plant or a truck factory was suddenly a patriotic duty. By 1942, the need was so great that the Women's Division of the Selective Service Agency was established to register women between the ages of 20 and 24. The intention was to recruit them into war work.³⁰⁴ »

Pour nourrir une famille, il est vrai que l'appartenance à un groupe bienfaisant ne faisait pas le poids face à un travail bien rémunéré.

leur participation. SSSCCR, MB 2, PV 383 MEC, Toronto, 18 février 1942, page 1267. C'est sans doute cette même fierté d'appartenir à un groupe bienfaisant qui a amené plusieurs P.G. à conduire des camions de vivres pour le CICR en Europe, une situation dangereuse où plusieurs perdirent la vie, mais offrant de nombreuses possibilités d'évasion dont aucun ne profita. Hugh A. Halliday, « Relief Amid Chaos... »

³⁰² Foster R. Dulles, *The American Red Cross...*, page 494.

³⁰³ Serge M. Durflinger, *Fighting from Home...*, page 115. Au Canada, le nombre de charités de guerre enregistrées est passé, au Canada entre 1939 et 1945, de 200 à 4000. Jeffrey A. Keshen, *Saints, Sinners, and Soldiers...*, page 30. Ces activités ou organismes avaient également leurs propres levées de fonds, ce qui réduisait d'autant les sommes percevables lors des campagnes de financement de la SCCR.

³⁰⁴ Kenneth Norrie et Douglas Owram, *A History of the Canadian Economy*, Toronto, Harcourt Brace Canada, 1996, page 389.

Cela dit, la SCCR a su conserver, pour toute la durée du conflit, au moins une masse critique de bénévoles nécessaire à la bonne marche de ses activités. L'image favorable de l'institution véhiculée par les médias n'y fut certes pas étrangère.

3.1.6 Bilan

La SCCR a su mettre en place des comités et tirer parti des compétences particulières de certain de ses membres afin de se mettre en valeur auprès du public. L'utilisation des médias à son avantage, de même que la création de ses propres organes de relations publiques et de documentaires, notamment, ont permis la diffusion auprès d'un très vaste auditoire de l'information pertinente la concernant. Cela a probablement provoqué un certain attrait dans la population, lequel s'est traduit par l'implication de milliers de bénévoles dans ses activités. La SCCR a également bénéficié d'un climat social favorable, auquel le gouvernement, les associations féminines et les médias ont grandement collaboré.

Le musellement des critiques contre l'institution et des rumeurs pouvant lui porter préjudice a sans doute également joué un rôle important. Cependant, le très faible nombre de critiques rapportées par V. Knowles (deux) soulève des questions. D'abord, toutes les critiques lui ont-elles vraiment été soumises? Si c'est bien le cas, qu'a-t-il considéré être une critique? Cela concerne-t-il exclusivement celles faites par des journalistes? Ces questions demeureront éternellement sans réponses, mais il est douteux que seules deux critiques aient véritablement été soumises à l'époque, en plus d'une année de guerre, par plusieurs milliers de journalistes.

Dans une lettre adressée au Général Léo-Richer Laflèche, Percival H. Gordon³⁰⁵ demandait, pour sa part, une plus grande censure. Il y avouait devoir écrire d'une à douze lettres par jour

³⁰⁵ Laflèche était alors ministre des Services nationaux de guerre et Gordon, président du Conseil central de la SCCR. Ces deux personnes – il en sera davantage question au chapitre suivant – seront amenées à correspondre très fréquemment dans le cadre de leurs fonctions respectives. L.-R. Laflèche, qui combattit durant la Première Guerre mondiale, fut également sous-ministre de la Défense nationale puis sous-ministre des Services nationaux de guerre, avant d'hériter entièrement de ce second ministère. P. H. Gordon, pour sa part, était un juge à la retraite très activement engagé dans la société, et fut à la présidence de la SCCR pour la plus grande part du conflit. B. M. Greene, *Who's Who...* (1946), pages 1431 et 432, respectivement.

pour corriger des faussetés publiés à propos de la SCCR et de son œuvre.³⁰⁶ Quoi qu'il en soit, force est de constater que la SCCR a pu éviter que de sérieux questionnements la concernant naissent dans l'esprit du public.

Donc, en gardant et en favorisant l'image d'une institution forte, droite et bienfaitante, et en tirant parti de la conjoncture de l'époque et des interventions de différents groupes, la SCCR s'est assuré la participation de la population. Sans ces bénévoles, qui ont assuré la production, la transformation, l'emballage et la manutention de centaines de milliers d'articles à un coût dérisoire, il y a fort à parier que la SCCR n'aurait pas obtenu les mêmes résultats.

3.2 LE FINANCEMENT DE LA SCCR

Afin de pouvoir conserver leur impartialité dans les dossiers où elles ont dû s'investir, les Croix-Rouges (le CICR et les sociétés nationales) n'ont pu compter, pour leur financement, que sur les contributions volontaires d'individus (et d'entreprises). Le financement de la SCCR est donc intimement lié à l'image projetée auprès du public, dont il dépend. En fait, ce financement s'est fait de plusieurs manières, dont les plus importantes sont les emprunts aux banques canadiennes, le transfert d'argent entre les Croix-Rouges nationales et les campagnes de financement.³⁰⁷

Le Prisoner of War Fund, par exemple, s'est constitué principalement des contributions des Croix-Rouges britannique, australienne et néo-zélandaise, de même que des paiements de certains gouvernements alliés ayant achetés des colis (dont la France Libre, par exemple).³⁰⁸

Dans une moindre mesure, certains P.G. reconnaissants, on l'a vu au chapitre II, y ont également participé, par des sommes données spécialement à cet effet.

³⁰⁶ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS, Lettre de P. H. Gordon à L.-R. Lafèche, Toronto, 17 août 1943.

³⁰⁷ 64 042 261 \$ des 121 091 425,09 \$, soit 52,9 % du budget des années de guerre de la SCCR (ce budget inclut les fonds utilisés pour l'œuvre de paix et l'œuvre de guerre) ont été amassés lors des six campagnes nationales de financement. SCCR, *Annual Report 1945...*, page 164.

³⁰⁸ Les Croix-Rouges (autres que la SCCR) ont fourni près de 65 % de ce fonds, et les gouvernements alliés ayant acheté des colis de vivres, près de 20 %. Les 15 % restants proviennent de contributions individuelles volontaires et de remboursements de taxes, notamment. SCCR, *Annual Report 1945...*, pages 164 et 168.

Des emprunts dans différentes banques du Canada eurent lieu en 1941, et pourraient aussi avoir eu lieu en 1939, mais cela reste mal documenté.³⁰⁹ En 1939, ces emprunts auraient permis d'avancer les fonds nécessaires au lancement de l'œuvre de guerre, alors qu'aucune campagne de financement n'avait encore été menée. Puis, en 1941, à cause de problèmes dont il sera question au chapitre suivant, aucune campagne de financement n'a eu lieu. L'œuvre de guerre de la SCCR aurait alors été principalement financée par ces emprunts et par les cotisations des membres.

Cela dit, plus de 80 des 121 millions de dollars (plus de 66 %) du budget des années de guerre proviennent de contributions volontaires, ce qui inclut les fonds amassés lors des campagnes de financement.³¹⁰ Une proportion considérable est immanquablement reliée à l'importance de l'image projetée par la SCCR chez la population canadienne.

Le War Charities Act³¹¹ de 1939 régissait les campagnes et autres activités de financement menées auprès du public par tous les organismes civils impliqués dans le conflit, et sur lesquelles il donnait au gouvernement un droit de regard. Ce dernier s'assurait notamment que les fonds étaient amassés pour une cause juste, et qu'ils seraient utilisés adéquatement et honnêtement. Le Bureau national de la SCCR devait donc, en accord avec cette loi, se procurer des permis, qu'il redistribuait à ses divisions provinciales et succursales municipales, lesquelles pouvaient alors, à leur guise, mandater des gens pour amasser les fonds tant convoités.³¹²

³⁰⁹ SSSCCR, MB 1, PV 329 MEC..., page 107 pour l'année 1939 et SSSCCR, MB 1, PV 56 MCC, Toronto, 3 septembre 1941, page 1030, PV 380 MEC..., page 1149 et MB 2, PV 384 MEC, Toronto, 16 mars 1942, page 1282 pour l'année 1941.

³¹⁰ SCCR, *Annual Report 1945...*, page 169.

³¹¹ Pour des détails à ce sujet, voir « The War Charities Act 1939 », *Despatch*, 1-1 (janvier 1940) page 3 et SSSCCR, MB 1, PV 326 MCC, Toronto, 11 octobre 1939, page 79.

³¹² SSSCCR, MB 1, PV 326 MEC..., page 79.

3.2.1 Les campagnes de financement

Les campagnes de financement ont permis d'amasser la plus grande partie des sommes investies par la SCCR durant la guerre.³¹³ Ces campagnes eurent lieu chaque année durant la guerre, à l'exception de 1941, où le gouvernement fédéral a forcé les ONG à s'assembler dans une seule campagne de financement commune, ce dont s'abstint la SCCR.³¹⁴

À une période où la sollicitation financière était omniprésente – emprunts gouvernementaux de la victoire, campagnes de financement d'autres organismes, etc. – il est étonnant que les campagnes de la SCCR aient aussi bien fonctionné. Effectivement, chacune de ces campagnes a dépassé son objectif malgré des difficultés parfois sérieuses. Bien que plusieurs villes ou provinces n'aient pas atteint leur but en certaines occasions, la bonne performance des autres – dont Montréal et la province de Québec – a toujours assuré des surplus.

Ces campagnes étaient menées à l'échelle nationale et, dans une certaine mesure, elles étaient gérées à la même échelle. La publicité retrouvée dans les grands médias, comme le cinéma, semble avoir été créée au niveau national. En contrepartie, les divisions provinciales et les succursales municipales étaient invitées à compléter cette présence par des activités locales. Bien que chacune de ces campagnes ait été unique en soi, elles avaient donc en commun certaines tournures et activités.

Les campagnes de financement de la SCCR débutaient de façon similaire aux campagnes gouvernementales d'emprunts de la victoire : son lancement était généralement accompagné

³¹³ 64 042 261 des 121 091 425.09 \$ que compte le budget des années de guerre de la SCCR fut amassé lors des campagnes de financement. Le restant provenant de paiements par d'autres Croix-Rouges et d'activités de levée de fonds à l'extérieur des campagnes de financement, notamment. SCCR, *Annual Report 1945...*, page 164.

³¹⁴ Jeffrey A. Keshen affirme que depuis 1940, la SCCR a tenu une campagne de financement annuelle chaque mois de mars, durant la guerre. Jeffrey A. Keshen, *Saints, Sinners, and Soldiers...*, page 25. Il oublie malheureusement que la campagne de 1940 était en septembre-octobre, qu'il n'y a pas eu de campagne en 1941, et que celle de 1942 eut lieu en mai. SCCR, *Annual Report 1945...*, page 171.

d'un discours officiel, notamment celui du ministre des Services nationaux de guerre,³¹⁵ et était suivi, dans les grandes villes, d'un défilé auquel participaient soldats, infirmières, civils et bénévoles.³¹⁶ Se succédaient ensuite, pendant les deux ou trois semaines que durait la campagne, de nombreuses activités de financement, tels que des concerts et des repas-bénéfiques où des personnalités connues et d'anciens P.G. rapatriés prenaient la parole.³¹⁷ On organisait également des visites dans les locaux et les centres d'emballage de même que des expositions qui ont démythifié plusieurs aspects de l'œuvre caritative de la SCCR.³¹⁸ On a aussi mis sur pied des ventes aux enchères dont l'une a offert la nourriture donnée par une association de producteurs.³¹⁹ En fait, tellement d'activités plus originales les unes que les autres ont eu lieu qu'il serait impossible d'en dresser une liste complète.

Toutes ces activités n'étaient pas organisées par l'institution. Après l'obtention d'un permis spécial à cet effet, tout individu ou groupe pouvait monter sa propre activité de financement de la SCCR, sous certaines conditions.³²⁰ Cette façon de faire a pu insuffler un dynamisme déterminant dans l'issue de la campagne.

Les gens étaient sollicités de toutes sortes de manières. Des bénévoles faisaient du porte-à-porte dans les secteurs résidentiels et commerciaux – une activité à la base des campagnes de financement – pour recueillir les souscriptions des individus et des groupes.³²¹ Des crieurs faisaient des discours dans les lieux publics afin de mousser l'intérêt de la population et de

³¹⁵ Ce communiqué, suggéré par la SCCR, fut repris intégralement par le ministre en plusieurs occasions, comme en 1943. ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS, Lettre de P. H. Gordon à L.-R. Laflèche, Toronto, 13 février 1943.

³¹⁶ Il en est question dans « Huge Parade to Launch Drive to Aid Red Cross », *The Globe and Mail*, 5 mai 1942, page 5. Comme ces événements sont rapportés à plusieurs reprises, tout au long des différentes campagnes, les références ne sont pas exhaustives, on n'en donnera qu'une seule pour chaque événement « typique ».

³¹⁷ « Orchestra Concert Nets \$4,445 for Red Cross », *The Globe and Mail*, 18 octobre 1940, page 9 et « La Croix-Rouge dépasse son objectif », *Le Devoir*, 17 mars 1943, page 2.

³¹⁸ « Aid for War Prisoner Red Cross "Ex" Feature », *The Globe and Mail*, 29 août 1941, page 5.

³¹⁹ « Food Auctions Proceeds Destined for Red Cross », *The Globe and Mail*, 24 août 1940, page 9.

³²⁰ « Avis important à ceux qui veulent aider cette société », *Le Devoir*, 11 décembre 1941, page 5.

³²¹ « Cordial Reception Met Red Cross Canvassers », *The Globe and Mail*, 28 septembre 1942, page 22. Le porte-à-porte se faisait parfois harcelant. Les gens ayant souscrit se voyaient remettre un autocollant à placer dans une fenêtre de leur maison. Après la tournée de tous les quartiers, les bénévoles relançaient ensuite les habitants des maisons n'ayant pas d'autocollant. Serge M. Durflinger, *Fighting from Home...*, page 111.

répondre à certaines questions concernant la SCCR. Si l'on se réfère aux publications qui leur étaient spécialement destinées, il semble qu'ils aient été particulièrement bien préparés, des modèles de discours leur étaient même offerts.³²² Même les leaders religieux étaient personnellement invités à mentionner la campagne de financement durant leurs sermons et à remettre des tracts.³²³ Pour leur part, les marchands qui avaient mis en valeur la publicité de la SCCR dans leurs vitrines recevaient les remerciements de l'institution.³²⁴

3.2.2 Professionnels, agences de publicité et médias

Les campagnes de financement étaient, on le conçoit aisément, une œuvre colossale de logistique. Si les groupes et les individus ont eu un rôle de premier plan à jouer dans le déroulement de ces levées de fonds, il en va de même pour les agences de publicité et les médias qui se partageaient l'organisation des campagnes de financement pour un coût modique.³²⁵ En 1942, ces agences de publicité ont elles-mêmes payé leurs sous-contractants, en attendant de recevoir le paiement de la SCCR.³²⁶

Certains artistes et professionnels ont participé à ces campagnes. Par exemple, en 1940, un groupe de lithographes a produit gratuitement 1000 affiches « probably the handsomest and most striking ever produced in this country » pour la campagne à venir, dont 200 en français.³²⁷ De son côté, une compagnie de lithographie a vendu au coût de production 50 000 cartes publicitaires à placer dans les fenêtres des souscripteurs.³²⁸ L'importance du matériel

³²² Voir à ce sujet SCCR, *The Red Cross in War. Information Manual for Red Cross Workers*, Toronto, [s.d.] (probablement 1939) 4 pages, SCCR, *The Red Cross faces an emergency. Information Manual for Campaign Workers*, [s.l.] (probablement Toronto) [s.d.] (probablement 1941) 4 pages et SCCR, *Speaker's manual*, [s.l.] (probablement Toronto) 1940, 23 pages.

³²³ SCCR, *Red Cross Sunday. September 22nd 1940*, Toronto, 1940, 4 pages et « With the National War Committees », *Despatch*, 1-2 (février 1940), page 6. La Metropolitan Life Insurance Company a tapé individuellement et gratuitement, sur ses propres machines à écrire, chacune des 1000 lettres envoyées pour préparer la campagne, soit 200 lettres envoyées aux annonceurs, 60 au clergé et près de 900 aux journaux et magazines. SSSCCR, MB 2, PV 385 MEC, Toronto, 1^{er} avril 1942, page 1298.

³²⁴ « With the National War Committees... », page 6.

³²⁵ La campagne de financement de 1940, par exemple, a coûté 130 000 \$, et a permis d'amasser plus de 5 000 000 \$. SSSCCR, MB 2, PV 385 MEC..., page 1298.

³²⁶ SSSCCR, MB 2, PV 389 MEC..., page 1562.

³²⁷ « With the National War Committees... », page 6.

³²⁸ *Ibid.*, page 6.

publicitaire ne doit certes pas être négligée. Pour cette campagne de 1940, on estime que plus de 5 500 000 articles promotionnels ont été distribués, ce qui inclut notamment 1 000 000 de macarons, 800 000 dépliantes et 300 000 autocollants pour les voitures.³²⁹

3.2.3 Le rôle de la presse écrite

Les grands médias eurent bien sûr un rôle de première importance : les cinémas présentaient des bandes-annonces à sa cause, les radios diffusaient des discours favorables à la SCCR, etc.³³⁰ Cependant, les ressources disponibles permettent difficilement d'évaluer à sa juste valeur la stratégie et l'effet de ces actions médiatiques ou de découvrir le contenu des messages qui ont été transmis.

Quant à eux, les journaux ont reçu régulièrement les informations du National Publicity Committee. Les journaux quotidiens recevaient chaque jour de la SCCR une histoire de moins d'une demi-colonne – le gros de l'information était fourni par les succursales municipales et non par le Bureau national – tandis que les hebdomadaires recevaient un court éditorial, une demi-colonne de nouvelles brèves, un article d'environ 300 mots sur une nouveauté et une image, par semaine.³³¹ L'étude des journaux *Le Devoir* et *The Globe and Mail* permet de mieux cerner le contenu des articles soumis aux grands quotidiens. Voici donc un recensement de ces types d'articles retrouvés dans les pages des quotidiens durant les campagnes de financement.

Plusieurs articles – plus particulièrement au tout début des campagnes – décrivaient l'utilisation des sommes qui seraient amassées. C'était sans doute une première manière de convaincre la population de la légitimité des levées de fonds.³³² Cependant, les articles les

³²⁹ « Campaign Results », *Despatch*, 1-8 (décembre 1940), page 3.

³³⁰ Jusqu'à 80 stations de radio auraient été mises à contribution. « With the National War Committees... », page 6 et SSSCCR, MB 2, PV 385 MEC..., page 1298.

³³¹ SSSCCR, MB 2, PV 385 MEC..., page 1298.

³³² Les articles concernant les campagnes de financement sont tellement nombreux qu'il serait inutile de donner une référence exacte pour chaque type. En fait, on n'a qu'à feuilleter les journaux parus pendant les levées de fonds pour découvrir un nombre importants de mentions et de publicités, parfois même à plusieurs reprises pour une seule édition. À titre indicatif, notons seulement les dates des

plus nombreux étaient probablement ceux rapportant le déroulement des campagnes de financement : leur lancement, l'intervention de personnes influentes, les activités elles-mêmes, etc. Les concerts, repas-bénéfices et autres activités de moindre envergure organisées par la population y étaient méticuleusement recensées, et leurs auteurs, remerciés et félicités. Ces articles apportaient donc une image très concrète des campagnes de financement et ont pu, dans une certaine mesure, inspirer les personnes souhaitant s'investir dans la collecte de fonds, tout en reconnaissant le crédit de ceux y ayant collaboré.

Les journaux rapportaient aussi fréquemment les noms des gros souscripteurs et les souscriptions « spéciales », comme celles faites par des enfants. Les personnalités connues et des entreprises y étaient bien sûr mentionnées, mais des inconnus y prenaient la plus grande place, ce qui a diffusé un « modèle à suivre » et a certainement contribué à produire un effet d'entraînement. Finalement, des comptes rendus fréquents et généralement optimistes des sommes recueillies jusque-là encourageaient les gens à faire un dernier effort pour atteindre les objectifs établis. D'une certaine manière, les rapports des grosses souscriptions – celles des individus et des entreprises – des totaux par ville et par province de même que la mention des personnes et des groupes ayant le plus contribué, ont pu interpeller l'orgueil des gens pour les inciter à souscrire davantage.

3.2.4 Publicités et images

Cela dit, l'aspect le plus intéressant du rôle de la presse écrite dans les campagnes de financement se retrouve dans les publicités parsemées dans les pages des journaux. Des centaines de ces images, pouvant aller de quelques centimètres carrés à une pleine page, ont ainsi été présentées. On a pu en voir jusqu'à une dizaine dans une même édition. Alors que certains messages étaient très « classiques », d'autres ont rivalisé d'originalité. Il apparaît clairement que plusieurs de ces publicités ont été commanditées par des entreprises. En ce

levées de fonds : 1^{ère} campagne de financement (CF) – du 13 novembre au 2 décembre 1939; 2^e CF – du 23 septembre au 15 octobre 1940; 3^e CF – du 11 au 23 mai 1942; 4^e CF – du 1^{er} au 20 mars 1943; 5^e CF – du 28 février au 15 mars 1944; 6^e CF – du 5 au 31 mars 1945. SCCR, *The CRCS. Summary of Some of the Outstanding Activities and Accomplishments in World War II and Summary of Consolidated Expenditures, Years 1939-1945*, [s.d.] (probablement Toronto) [s.d.] (probablement 1946), page 2.

sens, la SCCR a probablement profité d'une conjoncture particulière. Selon Luc Côté et Jean-Guy Daigle :

Le changement qui s'opère au cours de la guerre dans les thèmes et les images publicitaires résulte en grande partie du problème que pose à la communication marchande la rareté des marchandises destinées à la consommation civile. Plusieurs industries, du fait qu'elles concentrent leurs efforts sur la production militaire, n'ont souvent rien à offrir au citoyen-consommateur, sinon leur image d'entreprises dévouées à la cause de la victoire alliée. Ce soin de leur image publique, ces firmes le manifestent notamment en livrant à leur public lecteur un plaidoyer en faveur de l'effort de guerre, en faisant de la privation, du sacrifice, de la discipline, de l'épargne [...], de la conservation, du recyclage et de la productivité les principales marques du patriotisme.³³³

Cela s'applique sans doute également à la participation à des œuvres connexes favorisant l'effort de guerre allié, comme la SCCR et ses activités.

Semblables en plusieurs points à la publicité gouvernementale³³⁴ – concernant notamment les emprunts et les bons de la victoire – et même à la propagande officielle, la publicité de la SCCR a exploité, de quatre manières, de nombreux thèmes. On retrouvait ainsi des publicités informatives, lesquelles faisaient surtout appel à la raison pour justifier la campagne de financement. L'image était alors accompagnée d'un texte fournissant des renseignements – qualitatifs ou quantitatifs – vérifiables. Cette information explicitait notamment les chiffres et statistiques relatifs à l'aide fournie, sa nature ou ses destinataires, ou encore l'utilisation des fonds amassés. Un deuxième type de publicité était basé sur des messages ou des images axés sur le plan affectif. L'image ou le texte, ou les deux, mettaient alors l'accent sur des sentiments et des sensations, comme la douleur et la tristesse ou l'espoir et la confiance vécus par les destinataires de l'aide. Ces publicités émotives signifiaient à la population l'importance du rôle qu'elle avait à jouer, leur pouvoir de faire changer ou avancer les choses. Finalement, certaines publicités ont allié raison et émotion – c'est notamment le cas

³³³ Luc Côté et Jean-Guy Daigle, *Publicité de masse et masse publicitaire. Le marché québécois des années 1920 aux années 1960*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1999, page 247.

³³⁴ À une exception près : la démonisation de l'ennemi, thème très courant de la propagande, apparaissait rarement dans les publicités de la SCCR. On préférait y mettre en valeur les actions possibles pour soulager les gens dans le besoin, et mettre l'accent sur la douleur de ces derniers. De plus, alors que la propagande et la publicité gouvernementales ciblaient la prévention (par exemple, contribuer financièrement pour éviter que l'ennemi arrive à nos portes ou éviter que d'autres soldats meurent, ou faire attention à ce qu'on dit pour éviter d'éventer des secrets militaires, etc.), les messages véhiculés dans la publicité de la SCCR proposaient plutôt des solutions à ces maux (contribuer financièrement pour aider les prisonniers de guerre, donner du sang pour les blessés, etc.).

de certains témoignages – alors que d'autres, qu'on pourrait qualifier de neutres, n'ont misé ni sur l'une ni sur l'autre. Ces dernières prenaient généralement la forme d'une phrase très courte ou d'une image très simple. Ce dernier type de message accompagnait fréquemment la publicité d'entreprises, à laquelle il apportait une discrète mention de la campagne de financement.

Les images ont eu beaucoup d'importance dans tous ces messages. L'effet du texte en était grandement augmenté car elles concrétisaient la situation et sensibilisaient les gens. La plus fréquente était celle de l'infirmière, à la fois femme et non combattante, qui donne une crédibilité professionnelle – et parfois même presque religieuse – à l'aide prodiguée. On retrouvait souvent, aussi, les images du soldat et du marin, parfois blessés, prisonniers ou naufragés, qui inspirent, par leur courage et leur patriotisme, et qui légitiment l'œuvre de la Croix-Rouge. On retrouvait aussi les civils alliés, le vieillard, la femme et l'enfant, qui émeuvent et suscitent l'empathie, ainsi que le civil canadien, qui a un rôle, voire un devoir, pour aider son vis-à-vis d'Europe ou d'Asie, ou ses compatriotes se battant à l'étranger. La Croix-Rouge était aussi fréquemment présentée comme une mère qui soigne ses enfants, les soldats blessés. Voici quelques exemples de ces publicités :



Publicité – 3^e campagne de financement (a). Cette publicité commanditée par *Holt Renfrew Co.* ne contient ni information ni message émotif, à l'exception du slogan de la campagne : « Give to relieve human suffering! ». Pourtant, l'infirmière qui y est représentée sous-entend la douceur et l'espoir. *The Globe and Mail*, 12 mai 1942, p. 10.

La délivrance...

- SERA-CE LA VIE AUSSI ?

A mesure que la vague de guerre déferle à travers l'Europe, des milliers de malades et de faméliques demanderont à la Croix-Rouge des aliments, des vêtements, des médicaments... enfin la vie elle-même. Ce n'est là que l'un des oeuvres pour lesquelles la Croix-Rouge canadienne sollicite \$10,000,000 cette année.

Seule la Croix-Rouge peut faire oeuvre de Croix-Rouge—fournir des aliments aux prisonniers de guerre, des refuges aux orphelins de guerre sans foyer, des médicaments, des instruments de chirurgie et du matériel d'hôpital.

Le besoin grandit à mesure que la Victoire approche. Votre Croix-Rouge compte sur vos dollars.

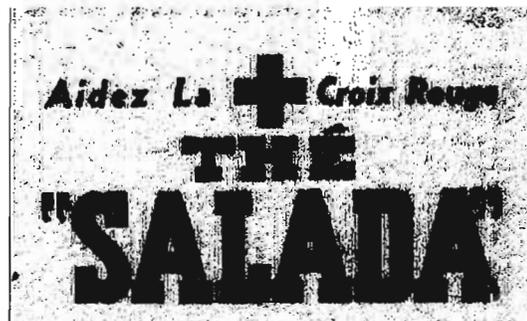
+ *Donnez
Généreusement
- MAINTENANT!*

Publicité — 5^e campagne de financement.

Cette publicité émotive commanditée par la *Bell Telephone Company of Canada* met l'accent sur la souffrance et le désespoir des civils des pays ravagés par la guerre et des autres victimes du conflit. *Le Devoir*, 8 mars 1944, page 9.



Publicité - 6^e campagne de financement.
Cette publicité informative, expliquant l'utilisation de chaque dollar recueilli, a été commanditée par la *Shawinigan Water and Power Co.* *Le Devoir*, 14 mars 1945, page 8.



Publicité - 3^e campagne de financement (b).
Exemple typique de publicité neutre, commanditée par Salada. *Le Devoir*, 19 mai 1942, page 9.

Combien de colis seront expédiés grâce à VOUS?



...pour vous, seulement 2¢³⁵ ... pour lui, inestimable

Cette carte signée qu'un prisonnier de guerre canadien a reçu son colis de la Croix-Rouge. Contenant de la nourriture, des vêtements et autres articles essentiels, chaque colis coûte 25.75 à la Croix-Rouge. Aidez pour le prisonnier de guerre.

Quand il le reçoit, ce colis possède une valeur incalculable. Il lui apporte une nouvelle raison d'espérer. Lui rappelle qu'il n'est pas oublié. Aidez à continuer l'envoi régulier de vos colis au sous-sol de votre banque à la Croix-Rouge.

Aidez la

CROIX ROUGE
CANADIENNE

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Publicité – 4^e campagne de financement. Cette publicité informative commanditée par la Banque Royale du Canada met l'accent sur les prisonniers de guerre. L'un des accusés de réception contenus dans les colis de vivres y est représenté. *Le Devoir*, 13 mars 1943, page 4.

Dans les journaux, ces publicités étaient omniprésentes. Plusieurs de ces images et messages se retrouvaient également sur des affiches placardées dans les endroits publics. S'il est certain que les publicités portant la raison sociale d'une entreprise ont été financées par cette dernière, on ne peut savoir avec certitude si la SCCR a dû payer pour les autres. Vu le faible coût des campagnes et la fraction très minime de chaque dollar consacrée à la publicité,³³⁵ il

³³⁵ Seulement 2 ¢ par dollar étaient dépensés en publicité, en 1939, et 1.5 ¢ en 1945. « Your Red Cross Dollar », *Despatch*, 1-4 (mai-juin 1940), page 12 et la publicité « Journal d'un dollar de la Croix-Rouge », publiée dans *Le Devoir* du 14 mars 1945, page 8.

est probable que la SCCR ait profité, à tout le moins, de tarifs réduits. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter qu'elles constituèrent un excellent investissement.

3.2.5 Problèmes et difficultés

S'il est permis de croire que les campagnes de financement se sont généralement déroulées sans anicroches, quelques problèmes sont tout de même apparus à l'occasion. Le plus gros de tous est resté insurmontable. En 1941, le gouvernement décide qu'une seule campagne de financement rassemblant toutes les ONG ne peut être menée cette année-là. Ne pouvant se résoudre à mener une collecte de fonds conjointe, la SCCR s'est donc abstenue d'y participer, préférant poursuivre les négociations afin d'avoir sa propre campagne, en 1942. Cette question sera étudiée plus en profondeur au dernier chapitre.

Les campagnes de financement de 1943 et 1944 (qui se sont respectivement déroulées à la fin mars puis au début du même mois l'année suivante) ont, quant à elles, été marquées par les mauvaises conditions météorologiques. En 1943, ce problème avait touché l'Ontario seulement. Le porte-à-porte avait été retardé, mais le recul de quelques jours de la clôture avait néanmoins permis d'obtenir les sommes prévues.³³⁶ La campagne de l'année suivante fut plus difficile. Non seulement le temps rendait difficiles les activités de financement, mais un manque de sollicitateurs a augmenté le problème dans les régions rurales, ce qui eut des conséquences importantes sur les sommes amassées.³³⁷ Lors des derniers comptes rendus publiés, la SCCR n'avait toujours pas atteint son objectif.³³⁸

Un incident d'une toute autre nature s'est produit en 1940. Alors que la SCCR n'était pas en campagne, des escrocs ont entrepris une fraude en prétendant amasser des fonds pour l'institution, par téléphone et dans les rues.³³⁹ Cela dit, à l'exception de 1941, rien n'a

³³⁶ « Near Million for Red Cross 'Little Guys' Keep It Going », *The Globe and Mail*, 20 mars 1943, page 4.

³³⁷ « Red Cross Fund Nears its Goal for Dominion », *The Globe and Mail*, 20 mars 1944, page 3.

³³⁸ *Ibid.*, page 3. 99 % de l'objectif avait toutefois été souscrit, et les rapports de certaines régions n'avaient pas encore été reçus.

³³⁹ « False Solicitors Use Red Cross Name », *The Globe and Mail*, 29 août 1940, page 10. Puisque l'incident n'a été rapporté que dans *The Globe and Mail*, on pourrait croire qu'il a eu lieu à Toronto.

vraiment mis en péril le financement de l'organisme, et les campagnes semblent s'être déroulées selon les prévisions.

3.2.6 Bilan

Avec leur objectif combiné de 47 000 000 \$ et leurs recettes de plus de 64 000 000 \$ (soit un excédent de 17 000 000 ou 36 %) pour toute la durée de la guerre, il semble évident que les campagnes de financement connurent un franc succès.³⁴⁰ Malgré l'augmentation constante des objectifs (de 3 000 000 \$ en 1939 à 10 000 000 \$ en 1945), l'accroissement des prélèvements par le gouvernement pour financer la guerre et le contexte de sursollicitation par le gouvernement et les autres ONG, la SCCR a réussi à obtenir un maximum de fonds lors des six campagnes de financement. Bien qu'à l'occasion, certaines villes ne soient pas parvenues à atteindre leur objectif, le dépassement de celui-ci dans plusieurs autres a garanti, au bout du compte, des surplus importants. La province de Québec a, pour sa part, dépassé chacun de ses objectifs, pour un excédent total de près de 1 200 000 \$.³⁴¹

Comment peut-on expliquer une telle réussite ? Du crédit doit bien sûr être donné au National Publicity Committee, qui a su s'adjoindre des collaborateurs compétents, produire un matériel pertinent, organiser et coordonner les campagnes de financement. Les agences de publicités et les médias ont également su participer activement à l'entreprise, et leur rôle pourrait avoir été déterminant. Ils ont su donner une très grande visibilité aux campagnes de financement, ce qu'a encore accentué la grande quantité de matériel publicitaire préparée à cet effet, comme les affiches et les dépliants. Dans *The History and Development of*

³⁴⁰ SCCR, *Annual Report 1945...*, page 126.

³⁴¹ La campagne de 1939 avait permis la récolte (ces chiffres sont arrondis) de 909 000 \$ sur un objectif de 800 000 \$; celle de 1940, 1 252 000 \$ sur 1 000 000 \$; 1942, 2 100 000 sur 2 000 000 \$; 1943, 2 400 000 \$ sur 2 250 000 \$; 1944, 2 500 000 \$ sur 2 250 000 \$ et 1945, 2 575 000 \$ sur 2 250 000 \$. SCCR, *Rapport Annuel 1945. Division du Québec*, Montréal, 1946, page 46. Curieusement, dans un sondage ayant été mené en 1945, 22 % des Québécois (34 % pour l'Ontario) disaient souscrire aux emprunts de la victoire par patriotisme, et 62 % (45 % pour l'Ontario) pour l'investissement qu'ils représentaient. Jeffrey A. Keshen, *Saints, Sinners, and Soldiers...*, page 31. Dès lors, il est difficile d'expliquer l'excellente performance du Québec dans les campagnes de financement de la SCCR, puisque le patriotisme et la magnanimité étaient les seules réelles motivations des gens à donner (et non pas à prêter) leur argent.

Advertising,³⁴² Frank Presbrey relate brièvement son expérience en tant que responsable de la publicité pour l'ARCS, à New York durant la Première Guerre mondiale. Il attribue les succès alors rencontrés par l'institution lors des campagnes de financement au climat social favorable à la sollicitation, aux avancées de la technologie publicitaire et à la générosité des agences de publicité.³⁴³ À son avis, la publicité aurait joué, dans cette guerre, un rôle important, et pas seulement pour la Croix-Rouge :

« Advertising did not win the war, but it did its bit so effectively that when the war was over advertising and its manifold mediums had the recognition of all governments as a prime essential in any large undertaking in which the active support of all the people must be obtained for success. Without doubt employment of advertising by the United States and the Allies brought an earlier amassing of resources that shortened the war by many months and saved millions of lives, besides those saved by Red Cross work that funds raised through advertising made possible.³⁴⁴ »

On peut présumer qu'une situation semblable existait au Canada durant la Seconde Guerre mondiale. En outre, la couverture permanente des activités de la SCCR par les médias a certainement permis d'ancrer profondément, dans l'inconscient populaire, la légitimité de l'œuvre. La crédibilité de l'institution, lors des campagnes de financement, n'était donc plus à faire.

La proportion de la population engagée, de près ou de loin, dans les activités de la SCCR, a pu faire en sorte que les personnes cèdent plus facilement à la sollicitation. Avec la possibilité qu'il y ait eu près d'un bénévole en moyenne dans chaque famille élargie, et la quasi-certitude que tout le monde en connaissait au moins un, à défaut d'en avoir été un, le bouche-à-oreille pourrait avoir joué un rôle important et convaincre les plus réticents. Cette importante participation de la population, des personnalités connues et des entreprises pourrait aussi avoir alimenté le sentiment d'appartenance, produire un effet d'entraînement et peut-être même une certaine compétition, encore accentuée par la diffusion des noms des gros souscripteurs dont il a été question plus haut.

³⁴² Frank Presbrey, *The History and Development of Advertising*, New York, Greenwood, 1968, 642 pages.

³⁴³ *Ibid.*, page 565.

³⁴⁴ *Ibid.*, page 566.

La place des bénévoles peut également avoir insufflé un dynamisme que l'on n'aurait pas nécessairement trouvé autrement. Il est possible que la participation de personnes de tous les milieux ait aussi favorisé un brassage d'idées fécond, forçant l'initiative et la créativité. En autorisant la tenue d'activités de financement montées et menées par des particuliers, la SCCR a su tirer parti de ce contexte. Cette façon de faire a donc permis des activités originales, peu coûteuses et très rentables.

3.3 CONCLUSION DU TROISIÈME CHAPITRE

La SCCR, par son statut et sa vocation, est un organisme volontaire qui dépend entièrement de la participation populaire, en temps et en argent. En conséquence de quoi il lui fut particulièrement salutaire d'entretenir une image favorable, tout en réussissant à avoir beaucoup de visibilité, auprès du public.

Le National Publicity Committee a su, pour parvenir à ces fins, collecter les informations émanant des différentes instances de la SCCR, les organiser et les diffuser adéquatement, par l'intermédiaire de publications propres à la SCCR, dont *Despatch* est peut-être la plus accomplie, et par les médias traditionnels, tels que la presse écrite. Ces médias traditionnels ou issus de la SCCR ont également contribué à combattre des rumeurs potentiellement nuisibles à la réputation de l'organisme. Finalement, le comité a su s'adjoindre des collaborateurs compétents provenant de différents milieux, tout en créant des liens à l'extérieur même de l'institution.

Le nombre relativement faible de critiques ayant été faites à l'endroit de la SCCR ne signifie pas pour autant que l'œuvre, en général, fut parfaite. Le manque d'égard de l'organisme envers les francophones, par exemple, aurait certes dû être corrigé, et on peut s'étonner qu'il n'y ait finalement pas eu de conséquences fâcheuses. Il serait intéressant de découvrir les mécanismes (intérieurs ou extérieurs à la SCCR) ayant contribué à faire oublier cette lacune aux francophones.

Afin de financer son œuvre humanitaire, la SCCR a pu compter sur des campagnes de financement bien ficelées. À cet effet, elle a pu profiter du concours d'agences de publicités, de tous les médias et de compagnies. Par l'intermédiaire de la radio, du cinéma, des journaux et d'autres supports (cartes, affiches, etc.) et en réutilisant des procédés connus des propagandistes, elle a pu diffuser des messages qui semblent avoir convaincu le public du bien-fondé de son œuvre. La relation déjà bien établie entre la SCCR et la population canadienne s'en est donc trouvée rehaussée. Malgré certains obstacles, ce n'est qu'à une seule occasion (en 1941) qu'une campagne de financement n'aura pas été menée à bien.

Cela dit, le rôle des bénévoles dans tout le fonctionnement de l'institution, depuis l'emballage des colis jusqu'aux collectes de fonds, doit être souligné. Ce sont effectivement ces personnes qui ont rendu toutes tâches possibles et surmonté chaque obstacle. Elles ont pu rivaliser d'imagination, en organisant des activités de financement originales au profit de la SCCR alors que les médias jouaient encore une fois un rôle favorable en publicisant ces actions et ces idées positives. La SCCR a donc profité pleinement d'une certaine flexibilité, en se montrant ouverte aux idées originales et en sortant des sentiers battus. Sa propension à déléguer tâches et activités à des personnes compétentes et dévouées a également été propice au succès. En conséquence, ses campagnes de financement ont pu se distinguer des autres et être davantage profitables.

Comme le rôle de la population dans l'œuvre et le financement de la SCCR, et les processus et fonctionnements internes de cette dernière sont mieux compris, un dernier chapitre s'intéressera à l'environnement externe de l'institution. Il y sera question des relations entre le gouvernement canadien et la SCCR et de leur influence sur les activités de cette dernière. Les liens unissant les Croix-Rouges alliées et le CICR à la SCCR y seront également traités.

CHAPITRE IV

LES RELATIONS POLITIQUES DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Les chapitres précédents ont permis d'approfondir les aspects matériels, économiques et sociaux de l'œuvre menée par la Société canadienne de la Croix-Rouge en faveur des prisonniers de guerre et, dans une moindre mesure, de ses activités de guerre en général. Dans un tout autre ordre d'idée, le volet « politique » des activités de l'institution mérite également d'être étudié. Cet aspect pourrait être défini comme étant les relations entretenues par la SCCR avec d'autres entités (instances gouvernementales ou ONG) du Canada et de l'étranger.

Le présent chapitre prend toute son importance devant deux réalités. Dans un premier temps, la Croix-Rouge s'est fait fort de projeter une image d'indépendance, de neutralité et d'impartialité, et donc, dans une certaine mesure, de liberté d'action et d'absence de comptes à rendre. Les sources semblent toutefois démontrer un écart entre ces idées et la réalité, en révélant les collaborations et même les subordinations de l'institution humanitaire canadienne. Dans un deuxième temps, l'historiographie relative à la SCCR – et à la Croix-Rouge en général – a manifestement minimalisé l'importance de ces liens entre les Croix-Rouges et d'autres entités, allant dans certains cas jusqu'à les évacuer entièrement du récit. Seul Jonathan F. Vance s'est jusqu'ici intéressé à l'influence gouvernementale dans les affaires de la SCCR, mais plutôt en ce qui a trait à la surveillance des juridictions des différentes ONG canadiennes ayant joué un rôle dans l'effort de guerre. Quant à lui,

J. F. Hutchinson,³⁴⁵ qui étudiait la Croix-Rouge en général sur une période se terminant avant la Seconde Guerre mondiale, défendait l'idée selon laquelle les gouvernements avaient tiré parti de l'institution pour accroître leurs moyens de faire la guerre. Cette idée préconçue « d'indépendance » de la Croix-Rouge doit donc être nuancée, et l'absence d'analyse à ce sujet dans les récits relatifs à l'institution doit être comblée.

Les chapitres précédents démontraient notamment certaines influences « intérieures » de la Croix-Rouge – soit celles émanant de bénévoles, de travailleurs ou de membres importants – et leurs incidences dans les activités de l'institution. Mais comment la SCCR a-t-elle été influencée de « l'extérieur », par le gouvernement et d'autres ONG? En quoi ces interactions ont-elles permis, facilité, nui ou empêché l'œuvre de la SCCR en faveur des prisonniers de guerre? Pour répondre à ces questions, trois types de sources seront plus particulièrement utilisés, il s'agit des procès-verbaux des Comité exécutif et Conseil central de la SCCR, des rapports de réunions des Croix-Rouges alliées et de la correspondance échangée par le gouvernement canadien et la SCCR.

De toutes les relations politiques de la SCCR, celles menées avec le gouvernement canadien ont probablement été les plus déterminantes. Ces liens ont véritablement pris une forme hiérarchique souvent très sévère et restrictive aux yeux des membres de l'institution humanitaire, au point de mettre en péril certaines activités, ou d'en transformer essentiellement la nature. Ce serait toutefois une erreur de croire que l'action gouvernementale à l'égard de la SCCR fut exclusivement restrictive. Plusieurs fois, le gouvernement a pris le parti de cette dernière dans des causes l'opposant à d'autres ONG, et lui a facilité l'accès à des denrées ou à des informations, notamment. Ces liens unissant le gouvernement fédéral canadien et la SCCR seront étudiés dans la première et plus grande partie de ce chapitre.

Sur un autre plan, la SCCR a également eu à s'investir auprès de ses homologues d'autres pays (ARCS et BRCS principalement, mais aussi les Croix-Rouges australienne et néo-

³⁴⁵ John F. Hutchinson, *Champions of Charity...*

zélandaise) et du CICR. Dans une moindre mesure, des relations ont également été établies avec les sociétés nationales de la Croix-Rouge d'autres pays alliés – ce qui ne sera pas traité ici – de même qu'avec celles de pays ennemis (celles de l'Allemagne et du Japon, qui seront brièvement évoquées).

La BRCS et le CICR furent certainement, pour la SCCR, les membres les plus importants à l'intérieur du Mouvement de la Croix-Rouge, et ceux avec qui elle eut les communications les plus fréquentes. Ces relations étaient le plus généralement menées en coopération entre organismes égaux et sans aucune hiérarchie, mais le gouvernement canadien et la SCCR eurent des visions différentes l'une de l'autre à ce sujet. Il en sera question dans la seconde partie de ce chapitre.

Des relations ont aussi été établies entre la SCCR et plusieurs autres ONG canadiennes, telles que la Canadian Prisoners of War Relatives Association et la War Prisoner's Aid de la YMCA. Ces relations, le plus souvent conflictuelles, ne seront cependant pas traitées, puisque Jonathan F. Vance en a déjà étudié la plupart des dimensions. Les sources utilisées dans ce mémoire ne permettent pas non plus d'apporter de nouvelles connaissances en ce domaine.

4.1 LES RELATIONS ENTRE LA SCCR ET LE GOUVERNEMENT CANADIEN

Durant la guerre, la SCCR a été amenée à entretenir des liens avec de nombreuses instances gouvernementales, notamment les ministères de la Défense nationale, des Affaires extérieures, des Finances et des Postes. Toutefois, c'est le ministère des Services nationaux de guerre et ses divisions – dont celle des Services bénévoles et auxiliaires – qui furent ses principaux interlocuteurs gouvernementaux. Ce ministère était effectivement responsable de superviser et de coordonner l'activité des ONG canadiennes engagées dans l'effort de guerre, tout en s'assurant de l'évolution de ces activités à l'intérieur des limites des juridictions leur ayant été respectivement confiées.

Curieusement, qu'il s'agisse de l'Armée du Salut, de la YMCA, des Chevaliers de Colomb ou de la SCCR, les interrelations entre le gouvernement et les ONG humanitaires canadiennes durant la Seconde Guerre mondiale ont été largement ignorées dans l'historiographie. Cet aspect a été complètement négligé par la quasi-totalité des ouvrages traitant du front intérieur canadien durant la Seconde Guerre mondiale. On retrouve, tout au plus, des mentions du rôle régulateur du ministère des Services nationaux de guerre, dans Charles P. Stacey³⁴⁶ et Jeffrey A. Keshen³⁴⁷. Seul Jonathan F. Vance³⁴⁸ y est allé d'analyses et de conclusions plus poussées – quoique tout de même restreintes; il en sera question plus loin. Les récits portant sur les activités de la SCCR entre 1939 et 1945 ont également occulté ces relations entre l'institution et le gouvernement, des relations qui furent pourtant déterminantes dans pratiquement toutes ses sphères d'activité.

Néanmoins, même si, dans cette étude, le rôle du ministère des Services nationaux de guerre – de même que le rôle du gouvernement fédéral dans son ensemble – n'est étudié qu'en relation avec l'aide aux P.G. et les campagnes de financement, beaucoup de choses sur l'action étatique dans l'œuvre des organismes humanitaires canadiens auraient avantage à être connues. Aussi, la recherche concernant cette problématique devrait être encouragée.

Dans le cas de la SCCR, l'action gouvernementale a pu prendre trois formes principales, lesquelles seront étudiées dans la première partie de ce chapitre. Il s'agit bien sûr d'une catégorisation thématique et non chronologique. D'abord, le gouvernement a suggéré ou autorisé la tenue et la poursuite d'activités propres à la SCCR, dont il a par la suite assuré la bonne marche par une supervision pointilleuse. Cette supervision s'est particulièrement attardée aux dépenses et au financement des activités de la SCCR mais également, dans une moindre mesure, aux procédés et à l'efficacité des activités de l'institution. Ensuite, le gouvernement a collaboré à l'œuvre de la SCCR en lui allouant des fonds et du matériel, en permettant des tarifs privilégiés de même qu'en s'associant à la collecte et au partage d'informations. Il s'est finalement attardé à assurer le respect, par toutes les ONG

³⁴⁶ Charles P. Stacey, *Armes, hommes et gouvernement*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, 1970, 747 pages.

³⁴⁷ Jeffrey A. Keshen, *Saints, Sinners, and Soldiers...*

³⁴⁸ Jonathan F. Vance, *Objects of Concern...* et -----, « Canadian Relief Agencies... »

canadiennes concernées, des limites des juridictions qui leur avaient été respectivement confiées. Il interviendra fréquemment, en ce sens, en faveur de la SCCR vis-à-vis d'autres organismes.

4.1.1 Autorisation et supervision gouvernementales

Malgré l'indépendance et l'impartialité dont elle jouissait, du moins officiellement, la SCCR a dû composer sans relâche avec les agents gouvernementaux, que ce soit pour développer des idées ou pour leur donner suite. De même, plusieurs des activités et services ont été réalisés par l'institution humanitaire pour répondre aux demandes ou aux propositions gouvernementales; le Bureau d'investigation de la Croix-Rouge en est, encore une fois, le meilleur exemple. La SCCR a donc rarement pu lancer des actions sans passer par des pourparlers avec le gouvernement, qui s'assurait ainsi pouvoir éviter toute dépense injustifiée.

Ce dernier s'assurait un droit de regard constant sur les activités menées par l'institution.³⁴⁹ La mobilisation adéquate de ses ressources humaines, matérielles et financières semblait justifier, dans un contexte de guerre totale, cette manière de procéder. La correspondance échangée par les ministères fédéraux et la SCCR nous démontre que si le gouvernement eut plusieurs initiatives et fut ouvert au compromis relativement aux activités concernant les P.G., il fut cependant beaucoup plus restrictif dans le domaine des finances (budgets et campagnes de financement).

C'est ainsi que peu après le début de la guerre, des discussions – qui eurent probablement lieu en octobre et novembre 1939 – amènent le gouvernement fédéral à confier à la SCCR l'organisation de tous les envois destinés aux captifs canadiens, une activité effectuée jusque-

³⁴⁹ Il est possible que toutes les Croix-Rouges n'aient pas été soumises au contrôle gouvernemental. Winston Churchill, alors Premier ministre britannique, défendait quant à lui l'indépendance de la BRCS : « the influence and usefulness of the Society are largely due to its independence of Government control, and its relationship with the International Red Cross at Geneva rests on that basis. » Il refusait ainsi la possibilité évoquée par le Parlement d'asseoir un représentant gouvernemental au Conseil de la BRCS. « Red Cross Service to the Prisoners of War in Germany », *Despatch*, 2-1 (janvier 1941), page 2.

là par le gouvernement et la Croix-Rouge britanniques. Auparavant, la SCCR était plutôt restreinte à un rôle médical auprès de la population canadienne et des soldats outremer. Ces nombreuses entrevues réunirent notamment le président de la SCCR, le Secrétaire d'État et des responsables de la Défense nationale, des Affaires extérieures et des Postes.³⁵⁰ En conséquence, l'institution caritative se vit allouer le droit de mettre sur pied les organes requis, et le devoir de veiller à leur conformité.³⁵¹ La délégation de cette importante responsabilité à la SCCR – une activité, on l'a vu, qui coûterait à l'institution la plus volumineuse part de ses budgets et les plus grands efforts de logistique et de mobilisation – semble donc être due, dans sa plus grande partie, à l'instigation gouvernementale.

La poursuite de cette œuvre envers les P.G. sera ainsi soumise à la volonté gouvernementale à plusieurs reprises. Vu l'importance des enveloppes budgétaires et des quantités de matériel requises, chaque hausse de la production de colis de vivres, par exemple, était impossible sans l'assurance du concours des autorités,³⁵² lesquelles furent d'ailleurs parfois elles-mêmes à l'origine de certaines de ces augmentations.³⁵³

L'action de la SCCR dans la confection du colis du plus proche parent provoquera, quant à elle, certaines complications. À la fin de l'année 1941, de nombreux problèmes découlant du mauvais emballage et de la présence de denrées interdites avaient amené la SCCR à proposer son soutien, à l'image de ce que faisait déjà la BRCS. La proposition fut bien accueillie par les Services nationaux de guerre et les Postes, qui préparèrent les locaux et l'organisation du travail en conséquence.³⁵⁴

En janvier 1943, cependant, afin d'éviter aux Censures canadienne et ennemies la nécessité d'inspecter chaque colis – et pour ainsi économiser temps et argent – le gouvernement soumit

³⁵⁰ À cette époque, le ministère des Services nationaux de guerre n'a pas encore été créé. Il ne sera mis sur pied qu'en juillet 1940, avec James G. Gardiner à sa tête. À Gardiner succédera Joseph T. Thorson (juin 1941-octobre 1942), le Général Léo-Richer Laflèche (octobre 1942-avril 1945) et James J. McCann (avril 1945-janvier 1948).

³⁵¹ SSSCCR, MB 1, PV 332 MEC, Toronto, 27 novembre 1939, page 132.

³⁵² À ce sujet, voir notamment SSSCCR, MB 1, PV 377 MEC, Toronto, 11 août 1941, page 1007 et MB 2, PV 382 MEC..., page 1149.

³⁵³ SSSCCR, MB 3, PV 401 MEC..., page 2374.

³⁵⁴ SSSCCR, MB 1, PV 380 MEC..., page 1152.

l'idée que la SCCR soit responsable de toute la tâche, depuis l'emballage de chaque colis jusqu'à son envoi, et que ce travail soit rétribuée par les plus proches parents.³⁵⁵ Bien qu'un comité ait été mis sur pied pour étudier la proposition, celle-ci fut presque condamnée d'avance puisqu'elle contrevenait à plusieurs principes de la Croix-Rouge, comme celui de ne rien vendre, ni matériel ni service.³⁵⁶ Deuxièmement, des membres de la SCCR, eux-mêmes plus proches parents de prisonniers, s'objectèrent, arguant que le colis du plus proche parent est leur principal outil de communication avec la personne internée. Comme ces personnes, pourtant les mieux informées des bons côtés de ces nouvelles activités, s'y opposaient, la population verrait certainement d'un plus mauvais œil encore la perte de ce privilège.³⁵⁷ L'idée fut donc abandonnée provisoirement par le gouvernement.

Peu de temps après, le lien entre la SCCR et le colis du plus proche parent refit surface avec la décision, instaurée en mars 1943 par le ministère des Affaires extérieures, de permettre dorénavant l'incorporation de certains aliments dans les colis du plus proche parent. La liste de ces denrées est alors réalisée en toute hâte et sans aucune consultation avec les autres ministères.³⁵⁸ Or, plusieurs de ces aliments étaient rationnés ou tout simplement introuvables, alors que dans d'autres cas, leur emballage habituel n'était ni adéquat, ni permis par la Censure. En outre, les autorités allemandes, qui considéraient que leurs captifs recevaient déjà suffisamment de nourriture, menacèrent d'en réquisitionner une partie.³⁵⁹ Donc, moins d'un mois après le refus d'une pareille demande, la SCCR fut à nouveau sollicitée pour s'occuper entièrement des colis du plus proche parent.

Lorsque la Canadian Prisoner of War Relatives' Association (CPRA) déclare avoir reçu du gouvernement l'assurance que d'importants stocks de vivres lui seraient destinés en priorité – un malentendu – il s'en faut de peu pour que l'histoire dégénère en guerre ouverte avec la

³⁵⁵ SSSCCR, MB 2, PV 60 MCC..., page 1763.

³⁵⁶ *Ibid.*, page 1763.

³⁵⁷ Dans ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS, un très grand nombre de lettres en font foi.

³⁵⁸ Voir Jonathan F. Vance, *Objects of Concern...*, pages 147 et 148 pour des explications sur ce changement de politique.

³⁵⁹ Voir la correspondance conservée dans ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS.

SCCR.³⁶⁰ Cet épisode est d'ailleurs brièvement relaté dans l'article « Canadian Relief Agencies and Prisoners of War, 1939-45³⁶¹ » de Vance. Si le problème parvient à être réglé à la satisfaction du CPRA et de la SCCR, le maintien de ce règlement aux conditions sévères créera toutefois des problèmes sérieux auprès de la population, de la SCCR et de la Censure.

Le Bureau d'investigation de la Croix-Rouge, à Ottawa, constitue lui aussi un exemple intéressant de supervision gouvernementale. Bien que son origine exacte puisse être soumise au débat, le bureau n'entre en fonction qu'après de nombreuses négociations. En effet, l'Arrêté ministériel P.C. 17, définissant les droits et devoirs du bureau, débute ainsi :

« [La SCCR] have explained the need for, and have requested that the said Society be authorized to set up, a Bureau in the city of Ottawa at their own expense for the purposes hereinafter set forth...³⁶² »

Après que la Défense nationale eut mis sur pied le Clarke Committee (du nom du Colonel F. W. Clarke qui en est chargé), en lui confiant des fonctions analogues à celles du bureau, elle en fit la promotion dans les journaux, au détriment de la SCCR. Adelaide H. P. Plumptre rappelle alors dans une lettre au ministre des Services nationaux de guerre de l'époque, L.-R. Laflèche, que le bureau avait été mis en place à la demande expresse du gouvernement fédéral.³⁶³ Cet imbroglio sera, de part et d'autre, source de nombreuses frustrations dont il sera à nouveau question plus loin.

Quoi qu'il en soit, le contrôle du gouvernement sur le Bureau était tel que celui-ci, même après sa création officielle, a dû retarder d'environ un mois le début de ses activités, faute d'avoir encore obtenu l'approbation du ministère des Services nationaux de guerre quant aux choix de ses travailleurs.³⁶⁴ Par la suite, le gouvernement y a maintenu un droit de regard en

³⁶⁰ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS, Lettre de L.-R. Laflèche à E. F. Collins, Ottawa, 18 mars 1943.

³⁶¹ Jonathan F. Vance, « Canadian Relief Agencies... »

³⁶² SSSCCR, AB # 7, f. II, Order in Council...

³⁶³ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS, Lettre de A. H. P. Plumptre à L.-R. Laflèche, Toronto, 27 avril 1943.

³⁶⁴ SSSCCR, MB 2, PV 382 MEC..., page 1249. L'orientation générale des activités du bureau continuerait également d'être assujettie aux volontés du gouvernement, comme en témoigne la décision de ce dernier de restreindre les enquêtes recevables à celles demandées par des particuliers

occupant deux des trois sièges du Comité consultatif (Advisory Committee), composé des représentants des Services nationaux de guerre, des Affaires extérieures et de la SCCR.³⁶⁵

Les actions envers les P.G. tirent donc fréquemment leurs origines d'initiatives gouvernementales ou, à tout le moins, d'initiatives conjointes. Le gouvernement a dû autoriser pratiquement chaque activité entreprise par l'institution avant qu'elle ne puisse devenir effective, et en a ensuite supervisé le déroulement. Laflèche était d'ailleurs conscient des problèmes causés par des malentendus et par la structure hiérarchique des relations entre la SCCR et le gouvernement canadien. Il estimait en outre que le grand nombre d'interlocuteurs gouvernementaux était responsable de bien des problèmes, ce qu'il a voulu régler en tentant de faire déterminer un représentant gouvernemental plénipotentiaire auquel s'adresserait directement la SCCR, sans passer par les ministères.³⁶⁶ L'issue de cette proposition demeure toutefois inconnu.

On conçoit donc difficilement que la participation gouvernementale dans les activités relatives aux P.G. n'ait aucunement été abordée dans les ouvrages concernant la SCCR. Cela dit, la supervision étatique fut encore plus incisive quant aux finances de l'organisme. À ce sujet, les décisions gouvernementales furent sévères, selon la SCCR, et difficiles à renverser. La Loi sur les charités de guerre de 1939 fournissait bien sûr des arguments solides au gouvernement, soit un droit d'ingérence dans le contrôle des budgets des ONG réservés à l'effort de guerre qu'il n'hésita pas à utiliser.

Le gouvernement s'immisçait donc fréquemment dans les activités économiques de la SCCR. Les budgets étaient soigneusement inspectés par le National War Services Funds Advisory Board, et les principales dépenses devaient être acceptées par l'autorité étatique. La forme

résidant au Canada et par le CICR. ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 17, f. CRC POW Parcels, Lettre de P. H. Gordon à A. Rive, Toronto, 21 janvier 1942.

³⁶⁵ SSSCCR, AB # 7, f. II, Order in Council...

³⁶⁶ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS, Lettre de L.-R. Laflèche à J. L. Ilsley, Ottawa, 11 janvier 1943. La SCCR, par exemple, devait parfois obtenir d'abord une permission des Services nationaux de guerre avant d'entreprendre l'étude d'un projet. Il lui fallait ensuite obtenir le consentement de chaque ministère concerné, pour finalement rechercher à nouveau l'assentiment des Services nationaux de guerre, une fois le plan complété.

des budgets, si l'on se fie à la correspondance échangée entre P. H. Gordon et L.-R. Laflèche, était aussi imposée.³⁶⁷

La question qui revint le plus souvent fut le nombre de colis de vivres que la SCCR pouvait défrayer. Alors qu'elle visait en fournir le plus grand nombre que lui permettaient ses budgets tout au long de la guerre, le gouvernement souhaitait voir la BRCS et les autres Croix-Rouge du Commonwealth en payer la plus grande part.³⁶⁸ En 1942, par exemple, alors que la production n'atteignait que quelques dizaines de milliers de colis de vivres par semaine, la SCCR avait proposé et s'était engagée – sans avoir obtenu au préalable l'accord gouvernemental – à payer pour 30 000 colis hebdomadaires.³⁶⁹

Le veto apposé par les Services nationaux de guerre, qui souhaitaient voir l'institution humanitaire garder ses liquidités pour ses propres activités afin d'espacer le plus possible chacune de ses campagnes de financement, la força à revoir ses projets et à ne financer que 15 000 colis par semaine pour les soldats capturés provenant du Commonwealth.³⁷⁰ En contrepartie, la SCCR pourrait financer tous les colis de vivres destinés aux prisonniers canadiens, en plus de ce cadeau de 15 000 colis à la BRCS.³⁷¹ Les négociations s'étant étendues sur une très longue période, cette situation dura probablement jusqu'au début de l'année 1943, alors que la production hebdomadaire canadienne de colis de vivres atteignit 100 000 colis et que la SCCR fut autorisée à en financer 30 000.³⁷² Ces totaux furent amenés à changer encore par la suite.

Le contrôle des campagnes de financement de la SCCR devint encore plus catégorique, n'influençant plus exclusivement l'action en faveur des captifs mais bien toute l'œuvre de

³⁶⁷ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS, Lettre de P. H. Gordon à L.-R. Laflèche, Toronto, 4 janvier 1943.

³⁶⁸ SSSCCR, MB 2, PV 57 MCC..., page 1190.

³⁶⁹ SSSCCR, MB 2, PV 387 MEC..., page 1497.

³⁷⁰ De très nombreuses références à cette question sont retrouvées dans ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 17, f. CRC POW Parcels, et dans les procès-verbaux des Comité exécutif et Conseil central de la SCCR.

³⁷¹ SSSCCR, MB 2, PV 388 MEC..., page 1519.

³⁷² ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS, Communiqué de presse de L.-R. Laflèche, [s.l.] (probablement Ottawa) 1^{er} mars 1943.

guerre de l'institution. D'abord, les dates de début et de fin de ces campagnes, de même que leurs objectifs, étaient soumis à l'approbation gouvernementale. Le ministre des Services nationaux de guerre souhaitait même annoncer personnellement ces détails à la presse et à la population. Lorsqu'en 1943, un article à ce sujet paraît dans le *Ottawa Evening Citizen* avant que le gouvernement n'en ait parlé au préalable, L.-R. Laflèche écrit à P. H. Gordon : « It's a matter of some embarrassment to my department.³⁷³ »

Le problème le plus sérieux ne survient cependant qu'à la fin de l'année 1940, au moment où le gouvernement canadien décide que, dorénavant, toutes les ONG affectées à l'effort de guerre doivent fusionner leurs campagnes de financement. La raison évoquée est d'améliorer le contrôle des sommes perçues par ces ONG et d'assurer que ces campagnes de financement ne nuisent pas à celles du gouvernement.³⁷⁴ Le gouvernement affirmait également qu'une campagne unique serait plus facile et moins onéreuse à organiser.³⁷⁵

Cette idée laisse la SCCR plutôt froide. Elle croit au contraire que l'homogénéisation de la publicité est impossible, vu la diversité des conditions locales. Elle craint surtout que les plus petits organismes profitent de la crédibilité de la SCCR pour amasser une plus large part. Au bout du compte, elle refuse de perdre son identité et son intégrité dans une telle campagne.³⁷⁶

Un communiqué de presse spécifie :

« The Red Cross representatives also stated that, in their opinion, they occupied a peculiar position in relationship both to the Canadian public and to the war. That it was above all others the one organization that had the most widespread appeal to the people of all classes and, regardless of race, religion or language. It was an emergent organization and had to be prepared to cope with national emergencies and catastrophies and could not budget for its

³⁷³ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS, Lettre de L.-R. Laflèche à P. H. Gordon, Ottawa, 5 janvier 1943.

³⁷⁴ On souhaitait ainsi voir les ONG engagées dans l'œuvre de guerre mener leur campagne au printemps. Quant à elles, les organisations bienfaitantes locales se virent réserver l'automne. Le gouvernement bénéficierait du reste de l'année pour faire la promotion des emprunts de guerre et des certificats d'épargne. ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 5, f. CRCS, Communiqué de presse de J. T. Thorson, Ottawa, 29 juillet 1941.

³⁷⁵ SSSCCR, MB 1, PV 359 MEC..., page 572.

³⁷⁶ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 15, f. CRC 1940-1941, Communiqué de presse des représentants des organismes volontaires, Ottawa, 17 octobre 1940.

monetary requirements from year to year as could other organizations. That it was part of an international movement and must retain its individual identity at all cost.³⁷⁷ »

Le comité exécutif est donc complètement opposé au projet.³⁷⁸ Pendant plus d'un an, se prolongent une argumentation et une guerre de mots où une multitude d'intervenants – des particuliers autant que des membres de divisions provinciales et de succursales municipales de la SCCR – adressent de nombreuses lettres aux instances gouvernementales. Avec la permission du ministre des Services nationaux de guerre de l'époque, le dossier est même présenté directement au Cabinet de guerre.³⁷⁹

Il semble néanmoins que toutes les autres ONG aient été favorables à l'idée d'une levée de fonds conjointe, qui a effectivement eu lieu à la fin de mars 1941. La SCCR refuse de s'y joindre, malgré la décision gouvernementale d'interdire toute autre campagne de financement pour l'année en cours.³⁸⁰ Les répercussions sont importantes pour l'institution humanitaire. Pour poursuivre son œuvre de guerre, elle invite tous ses membres, en septembre 1941, à renouveler leur adhésion, au coût d'un dollar. Selon les procès-verbaux, elle obtient ensuite un prêt de la Banque du Canada, après que celle-ci ait reçu les garanties nécessaires de la part de James L. Ilsley, ministre des Finances.³⁸¹

En juillet 1941, le nouveau ministre des Services nationaux de guerre, J. T. Thorson, communique par la voie des journaux son désir de voir la SCCR se joindre à la prochaine campagne de financement commune. Il y affirme même que l'institution humanitaire se pliera volontiers à ces demandes.³⁸² Dans une lettre adressée personnellement à P. H. Gordon, il ajoute :

³⁷⁷ *Ibid.*

³⁷⁸ SSSCCR, MB 1, PV 359 MEC..., page 572.

³⁷⁹ SSSCCR, MB 1, PV 372 MEC, Toronto, 25 avril 1941, page 915.

³⁸⁰ SSSCCR, MB 1, PV 364 MEC, Toronto, 13 janvier 1941, page 683.

³⁸¹ SSSCCR, MB 1, PV 56 MCC..., page 1030 et MB 2, PV 384 MEC..., page 1282. On ne peut établir avec certitude si c'est la société d'État (Banque du Canada) ou la Banque du Dominion qui fut responsable du prêt, puisqu'il est tour à tour question, dans les procès-verbaux, de la Banque du Dominion, de la Banque du Canada, puis à nouveau de la Banque du Dominion, succursale de Rosedale, à Toronto.

³⁸² ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 5, f. CRCS, Communiqué de presse de J. T. Thorson, Ottawa, 29 juillet 1941.

« I feel confident that your society, in the light of the general policy which I have indicated and in aid of it, will cheerfully fall in with this suggestion and that we can count upon its cooperation in the matter.³⁸³ »

Le ministre constate rapidement que l'affaire est encore loin d'être dans le sac. À cette dernière lettre, P. H. Gordon met pratiquement en doute l'autorité de Thorson en répondant :

« I was instructed to make it abundantly clear to you and the Government, that no such action has been taken by the Red Cross Society. We are still firmly convinced that the step is one which the Red Cross should never take, and that it will be very damaging to us. Further, the executive cannot construe your letter as a decision of the Government that the Red Cross must enter a United Campaign. You have merely expressed a wish that we should do so. In the resolution passed at the Annual Meeting of the Central Council of the Society in April last, we made it clear that if the Government made the decision that we must enter the United Campaign, we would loyally support it, but the committee did not think that your letter was evidence of such a decision on the part of the Government.³⁸⁴ »

La semaine suivante, Jane M. McKee, de la Division ontarienne de la SCCR, écrit au premier ministre du Canada, W. L. MacKenzie King :

« The people of Canada have for years, idealized the Red Cross, and give very freely to its appeals. If however, it is regimented, and loses its individuality, it will do something both to the people and the organization that will be permanently detrimental. [...] As we are all working to help win the war and more than willing to do any work your government considers most urgent, could there not be a closer co-operation between the government and the Red Cross ? [...] Will you please Sir, do something about this before it is too late?³⁸⁵ »

La Croix-Rouge américaine (ARCS), soumise auparavant au même problème, avait elle aussi refusé toute participation à une campagne de financement conjointe. Ayant eu accès à la correspondance entre Norman Davis, président de l'ARCS et F. D. Roosevelt, président des Etats-Unis, portant sur leur compréhension mutuelle de l'importance d'une campagne de financement individuelle à l'ARCS, P. H. Gordon n'hésite pas à faire parvenir des copies de lettres à W. L. Mackenzie King, accompagnées de ces quelques mots :

« [...] I am sure that the sending of these letters will not be construed by you or any member of your Government as a departure from the unanimous resolution of our Central Council to loyally support the final decision of the Government on the question as to when the Red Cross may be allowed to appeal to the public for funds, and the manner of that appeal. I do not

³⁸³ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 5, f. CRCS, Lettre de J. T. Thorson à P. H. Gordon, Ottawa, 28 juillet 1941.

³⁸⁴ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 5, f. CRCS, Lettre de P. H. Gordon à J. T. Thorson, [s.l.] (probablement Toronto) [s.d.] (probablement septembre 1941).

³⁸⁵ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 5, f. CRCS, Lettre de J. M. McKee à W. L. Mackenzie King, [s.l.], 7 août 1941.

doubt that such support of the view expressed by the Canadian Red Cross Society from coast to coast cannot fail to impress your government when finally deciding the question.³⁸⁶ »

Les sources ne permettent pas d'identifier l'argument décisif qui mettra fin à la discorde. Quoiqu'il en soit, la SCCR entreprend en mai 1942 une campagne de financement unique, dont l'objectif est à nouveau entièrement souscrit et même dépassé. Elle obtient même du gouvernement, pour l'année suivante, le droit de mener sa campagne en même temps que l'ARCS, ce qui lui conférerait, croit-on, une visibilité supplémentaire.³⁸⁷

Bien que le contrôle gouvernemental ait été bien sévère, selon la SCCR, on peut croire que le même était exercé sur toutes les autres ONG du pays, ce qui semble justifiable dans un contexte où la victoire requiert la mobilisation de toutes les ressources. On constate, de plus, que certaines décisions qui semblaient inappropriées, aux yeux de l'institution, ont pu être renversées à force d'argumentation.

4.1.2 Aide et collaboration

Cela dit, si le contrôle gouvernemental semble avoir été bien strict quant aux activités de la SCCR, de nombreux ministères ont néanmoins contribué à l'œuvre de l'institution. Cette collaboration, certainement déterminante à plusieurs égards, se développera dans trois importantes dimensions : le financement, l'approvisionnement matériel et le partage de renseignements.

D'abord, il en a été question précédemment, le ministre des Finances a consenti certains prêts à la SCCR, dont les modalités nous échappent. De plus, après bien des tergiversations sur la

³⁸⁶ SSSCCR, AB # 7, f. II, Lettre de P. H. Gordon à W. L. Mackenzie King, [s.l.], 27 juin 1941.

³⁸⁷ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 15, f. CRC 1941-1942, Lettre de F. W. Routley à N. H. Davis, Toronto, 9 octobre 1942.

légalité, pour la Croix-Rouge, de recevoir de l'argent de la part du gouvernement,³⁸⁸ il semble que celui-ci ait contribué financièrement à la production de colis de vivres.³⁸⁹

Le gouvernement a également consenti des tarifs spéciaux pour la conduite de certaines activités. Le ministère des Postes, en ce sens, fut particulièrement sollicité. D'abord, un accord – dont les modalités demeurent inconnues – a été négocié avec lui pour le transport des colis de vivres au Canada.³⁹⁰ Sept mois plus tard, un autre arrangement est pris pour accorder au *Despatch* le tarif réservé aux magazines mensuels, bien que huit numéros seulement soient édités annuellement.³⁹¹

L'année suivante, un coût d'affranchissement réduit est négocié pour les accusés de réception insérés dans les colis de vivres.³⁹² Comme tous ces tarifs s'appliquaient à de très grandes quantités d'articles, les économies consenties furent certainement très importantes. En octobre 1942, le gouvernement paie également le coût du rapatriement des denrées n'ayant pu appareiller des États-Unis à destination de l'Asie.³⁹³ Ce ne sont là que quelques exemples – les mieux documentés – de la participation financière directe du gouvernement dans l'œuvre humanitaire de la SCCR en faveur des P.G.

La contribution matérielle du gouvernement fut aussi grandement sollicitée. « Urquhart made innumerable trips to Ottawa for negotiations about priorities, prices and the guarantee of a dependable supply of food³⁹⁴ », et lorsque certaines denrées manquèrent, les rations du personnel militaire au Canada furent révisées afin de libérer certaines quantités de nourriture.³⁹⁵ Dans le procès-verbal de la réunion du Comité exécutif de février 1942, le

³⁸⁸ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 5, f. CRCS, Memorandum of matters regarding the CRCS to be discussed at Mr. Ilsley's office, [s.l.] [s.d.].

³⁸⁹ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 2, f. CRCS, Lettre de L.-R. Laflèche à J. L. Ilsley, Ottawa, 1^{er} mars 1944.

³⁹⁰ SSSCCR, MB 1, PV 359 MEC..., page 573.

³⁹¹ SSSCCR, MB 1, PV 55 MCC..., page 771.

³⁹² SSSCCR, MB 2, PV 388 MEC..., page 1525.

³⁹³ SSSCCR, MB 2, PV 391 MEC..., page 1669.

³⁹⁴ McKenzie Porter, *To All Men...*, page 89.

³⁹⁵ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 2, f. CRCS, Lettre de A. D. P. Heeney à L.-R. Laflèche, Ottawa, 10 février 1944.

Food Parcels Committee exprime d'ailleurs sa satisfaction à l'endroit du gouvernement quant à l'approvisionnement constant de tout le nécessaire pour la confection des colis de vivres, du contenu au contenant.³⁹⁶ Au moment où les infrastructures d'Europe ne permettent plus le transport de vivres, 50 camions sont donnés à la SCCR par le gouvernement canadien, à même ses réserves de matériel en Grande-Bretagne.³⁹⁷ Ces camions seront ensuite remis au CICR par la SCCR, et il semble même que cette dernière en ait reçu tout le crédit.³⁹⁸

Le partage d'information était essentiel à l'existence du Bureau d'investigation de la Croix-Rouge. Dès l'ouverture du bureau, des relations ont été établies avec les ministères des Affaires extérieures, des Services nationaux de guerre, de la Défense nationale (Armée, Marine et Aviation), des Transports et des Postes.³⁹⁹ L'Arrêté ministériel F.C. 17, acte fondateur du bureau, explicite :

« The said Bureau may consult any Department of the Dominion Government and the said Departments are hereby directed to assist the said Bureau by giving such information as the Department concerned may deem appropriate. [...] [Les émissaires de la SCCR travaillant au Bureau] shall have access to such official information as may be decided by the various departments.⁴⁰⁰ »

La coopération semble si efficace que les responsables du bureau, dans le procès-verbal de la réunion du comité exécutif d'avril 1942, signifièrent leur satisfaction quant à la collaboration gouvernementale : « There exists the most friendly cooperation between the Bureau and Government Departments.⁴⁰¹ »

Ces quelques exemples ne pourraient résumer à eux seuls tous les types de coopération entre l'institution et l'État durant les six longues années de guerre. En somme, le gouvernement, dans un contexte de guerre totale lui donnant la légitimité et le pouvoir d'intervenir dans toutes les sphères de la société fut, pour la SCCR, un allié inestimable. Cette collaboration permettrait aux deux entités d'épargner des sommes importantes et un temps précieux.

³⁹⁶ SSSCCR, MB 2, PV 383 MEC..., page 1267.

³⁹⁷ SSSCCR, MB 3, PV 407 MEC..., page 2764 et MB 2, PV 408 MEC..., page 2617.

³⁹⁸ C'est ce que nous laissent croire les messages de remerciements, exclusivement destinés à la SCCR SSSCCR, MB 3, PV 409 MEC..., page 2848 et PV 412 MEC, Toronto, 17 janvier 1945, page 2987.

³⁹⁹ SSSCCR, MB 2, PV 382 MEC..., page 1250.

⁴⁰⁰ SSSCCR, AB # 7, f. II, Order in Council...

⁴⁰¹ SSSCCR, MB 2, PV 385 MEC..., page 1301.

4.1.3 Surveillance des juridictions des ONG

Le ministère des Services nationaux de guerre, et plus particulièrement par l'intermédiaire de sa Division des services bénévoles et auxiliaires, était chargé d'assurer le respect des juridictions attribuées à chaque ONG œuvrant dans ce contexte. Jonathan F. Vance, dans *Objects of Concern*,⁴⁰² démontre toutefois les lacunes de la surveillance gouvernementale et estime l'interférence entre les œuvres de ces ONG responsable des insuccès rencontrés. Effectivement, le gouvernement ne sut pas enrayer complètement les chevauchements des juridictions, et certaines des sources utilisées ici semblent appuyer cette thèse.⁴⁰³

Cela dit, malgré le travail colossal et très documenté de Vance, un épisode demeure absent de l'historiographie. Il s'agit du conflit de juridiction entre la SCCR et la Défense nationale provoqué par le Clarke Committee, qui a été brièvement évoqué au début de ce chapitre. Ce comité, créé par le ministère de la Défense nationale, remplissait des fonctions analogues à celles du Bureau d'investigation de la Croix-Rouge, en plus de voir au bien-être des soldats internés outremer. Lorsque le Comité fut présenté dans les journaux,⁴⁰⁴ en avril 1943, comme étant la référence la plus sûre en ce qui avait trait aux informations relatives aux P.G. canadiens, plusieurs responsables de la SCCR demandèrent des comptes au ministre des Services nationaux de guerre.⁴⁰⁵ Ces responsables, mentionnant que le bureau avait jusque-là mené son travail à bien et à des coûts minimes, s'inquiétaient du doute et de la confusion semés dans la population.⁴⁰⁶

⁴⁰² Jonathan F. Vance, *Objects of Concern...*

⁴⁰³ L'article de Jonathan F. Vance, « Canadian Relief Agencies... » repose entièrement sur ce phénomène. Pour quelques exemples de « conflits » entre la SCCR et d'autres ONG, on lira entre autres SSSCCR, MB 2, PV 394 MEC..., page 1840, MB 3, PV 404 MEC..., page 2674 et la correspondance contenue dans ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS.

⁴⁰⁴ Une partie de l'article en question, paru dans le Ottawa Journal du 24 avril 1943, page 3, se lisait comme suit : « Inquiries regarding Canadian servicemen now in enemy hands should be addressed to 'Canadian POW in Enemy Hands', care of Col. F. W. Clarke. » Rapporté dans ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS, Lettre de P. H. Gordon à L.-R. Laflèche, Toronto, 7 juillet 1943.

⁴⁰⁵ Voir la nombreuse correspondance à ce sujet, dans ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS.

⁴⁰⁶ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS, Lettre de A. H. P. Plumtre à L.-R. Laflèche, Toronto, 27 avril 1943.

La controverse dura quelques mois, et de nombreuses lettres furent échangées entre la SCCR et les Services nationaux de guerre. Frustrés, les membres de l'institution humanitaire souhaitaient voir restreindre les tâches du Clarke Committee, et allèrent jusqu'à demander la fermeture du Bureau d'investigation de la Croix-Rouge si la situation persistait.⁴⁰⁷ Si les sources sont muettes sur les modalités de la résolution, il semble toutefois que ce fut à la satisfaction de la SCCR puisqu'il n'en fut plus jamais question après juillet 1943. Par la suite, les relations entre le Clarke Committee et la SCCR semblent avoir été cordiales.

Quoi qu'il en soit, selon Vance, la SCCR avait été officiellement reconnue par les Affaires extérieures comme premier intervenant et seule agence autorisée dans la communication avec les prisonniers de guerre, et cela, au détriment des autres ONG.⁴⁰⁸ Ce privilège fut défendu ardemment par le gouvernement et jalousement par la SCCR, au grand mécontentement des membres d'autres organisations – et plus particulièrement de la Canadian Prisoner of War Relatives Association – venant en aide aux captifs, et même de R. Falconer, lui-même historien officiel de l'institution humanitaire.⁴⁰⁹ Le gouvernement tentera tout de même de favoriser la coopération et la bonne entente entre les diverses ONG impliquées dans l'aide aux P.G., sans succès.⁴¹⁰

4.1.4 Bilan

Ces quelques anecdotes et exemples de liens unissant le gouvernement canadien et la SCCR ne représentent qu'un fragment de la relation unissant les deux partis; d'autres situations, quoique moins importantes et représentatives, auraient pu être mentionnées. Les sources ont également une portée limitée puisque de nombreuses discussions ou négociations, pourtant d'une importance critique pour la poursuite de l'œuvre humanitaire, ne sont pas rapportées. Néanmoins, les épisodes présentés ici démontrent bien les trois formes d'interaction que furent la supervision, la collaboration et la défense des juridictions.

⁴⁰⁷ SSSCCR, MB 2, PV 398 MEC, Toronto, 26 juin 1943, page 2148.

⁴⁰⁸ Jonathan F. Vance, *Objects of Concern...*, page 108.

⁴⁰⁹ *Ibid.*, pages 114-116. Bien qu'impliqué dans la SCCR, R. A. Falconer aurait été un fervent supporteur de la War Prisoners' Aid de la YMCA.

⁴¹⁰ *Ibid.*, pages 118 et 119.

L'implication gouvernementale fut donc certainement déterminante dans la conduite des activités de l'institution. Des avantages notables en ont été retirés, tels que l'approvisionnement en matériel et la reconnaissance du travail de l'institution devant celui des autres ONG. Cette relation s'est développée sur une base hiérarchique indiscutable, quoi que l'argumentation, voire le harcèlement, par les membres de la SCCR et d'autres intervenants, permirent le renversement de décisions gouvernementales douteuses à leurs yeux, comme l'obligation d'entrer dans une campagne de financement commune ou l'acceptation tacite, par le gouvernement, d'une duplication des tâches par le Clarke Committee. La cordialité des relations entre P. H. Gordon et L.-R. Laflèche, bien démontrée dans la correspondance qu'ils s'échangèrent, y joua probablement un grand rôle.

Le gouvernement semble avoir lui aussi profité de ses relations avec la SCCR. D'une part, il estimait, dans le cas des soldats capturés, que leur « entretien » les ramènerait en meilleure santé physique et psychologique, que ces derniers pourraient ainsi contribuer à la société d'après-guerre plus adéquatement, et que cela entraîneraient aussi moins de dépenses pour l'État (il en a été question au deuxième chapitre). D'autre part, grâce à la SCCR, le gouvernement canadien a pu obtenir du crédit auprès d'autres pays. Les meilleurs exemples dépassent cependant l'action auprès des P.G. provenant du Commonwealth. Effectivement, le gouvernement canadien a attaché beaucoup d'importance à l'indication de la provenance des colis de vivres (donnés ou vendus, ces colis étaient généralement transmis par l'intermédiaire de la BRCS ou du CICR) de façon à ce que les pays concernés en soient parfaitement informés; c'est particulièrement vrai dans le cas de la France Libre.⁴¹¹ Des instructions précises étaient données afin que les caisses soient identifiées aux couleurs de la SCCR.⁴¹² Il était perçu par le gouvernement que ce crédit serait favorable à la conduite de la guerre :

« General Lafleche, as I think you are aware, has already previously expressed his opinion that one of the most desirable features in connection with the furnishing or selling by Canada of foods, drugs, vitamins and clothing for the relief of POW or of the populations of

⁴¹¹ « It would help our relations with the French Committee if they knew that some contribution was being made by Canada in the meantime. » ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 2, f. CRCS, Lettre de A. Rive à C. H. Payne, Ottawa, 14 janvier 1944.

⁴¹² ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 2, f. CRCS, Meeting with representatives of CRCS, [s.l.] (probablement Ottawa) 7 décembre 1943.

distressed countries is the favourable public opinion which will be created in those countries when invaded by Canadian troops.⁴¹³ »

En somme, les buts du gouvernement, en ce qui concerne la SCCR, étaient loin d'être exclusivement humanitaires. Celui-ci poursuivait également la recherche de capital politique sur le plan international, et même d'objectifs stratégiques et tactiques. Le gouvernement a ainsi grandement profité des activités de la SCCR, qu'il a su modeler ou presque, selon certains de ses besoins. Finalement, en confiant à un organisme bénévole des tâches nécessaires pour lesquelles il aurait dû, en d'autres circonstances, payer un fort prix, il s'est assuré des économies importantes. Le coût de sa collaboration envers l'organisme lui a ainsi été remis, d'une autre manière, au quintuple. Il a donc eu une influence considérable, en autorisant, modifiant, réduisant ou interdisant les activités de la SCCR.

4.2 LES RELATIONS INTER-CROIX-ROUGES

De toutes les relations « politiques » de la SCCR, la plus déterminante pour son œuvre fut sans contredit celle la liant au gouvernement canadien. Cependant, beaucoup de liens furent créés avec d'autres ONG canadiennes, dont la YMCA et la CPRA sont les plus importantes. Pour les raisons déjà mentionnées, il n'en sera pas question ici. Toutefois, des liens entre la SCCR et des ONG d'autres nations furent également entretenus : les relations inter-Croix-Rouges.

Les liens les plus forts unissaient la SCCR au BRCS et au CICR, mais l'ARCS fut amenée, elle aussi, à jouer un rôle dans les affaires de son homologue canadienne. Dans une bien moindre mesure, les Croix-Rouges australienne, néozélandaise, allemande et japonaise, notamment – de même que les néerlandaise et belge, mais qui ne seront pas du tout étudiées ici – furent également en contact avec la SCCR.

Les relations inter-Croix-Rouges furent plutôt orientées vers la collaboration et l'entraide, sans réel lien hiérarchique. Cependant, Jonathan F. Vance relate le désaccord du

⁴¹³ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 15, f. CRC 1943-1944, Lettre de C. H. Payne à M. W. Sharp, Ottawa, 4 février 1944.

gouvernement devant l'acquiescement de la SCCR à toutes les demandes de la BRCS, alors qu'on souhaitait « to convince the CRCS to act as a national society in accordance with their charter and not as a branch of the British Red Cross.⁴¹⁴ » C'est là une des rares mentions ou analyses des relations de la SCCR avec ses semblables. Dans son étude de l'ARCS, Foster R. Dulles⁴¹⁵ parlait pourtant de la coopération des Croix-Rouges alliées dans leur effort pour venir en aide aux soldats internés en Asie. Il y recensait toutes les Croix-Rouges engagées dans cette démarche, à l'exception de la SCCR, pourtant l'une des principales partenaires, qu'il a complètement négligée.⁴¹⁶ La plupart des auteurs ayant traité de la Croix-Rouge se sont bornés à mentionner la coopération entre les sociétés nationales et le CICR, alors que la nature des relations entre ces sociétés demeure complètement occultée.

La deuxième partie de ce chapitre s'appliquera donc à présenter brièvement les principales partenaires de la SCCR, tout en donnant quelques exemples de leur collaboration avec la SCCR. Ces Croix-Rouges – celles du Commonwealth, l'internationale, l'américaine et celles des pays ennemis – seront présentées par ordre d'importance, la première étant celle dont les interrelations avec la SCCR furent les plus fréquentes, voire les plus importantes.

4.2.1 La British Red Cross Society et les sociétés du Commonwealth

La SCCR, créée en 1909, fut reconnue en 1927 par le CICR comme entité indépendante. Jusque-là, elle pouvait être considérée comme une succursale de la BRCS. Or, lors de la Seconde Guerre mondiale, elle n'est plus soumise d'aucune manière à son homologue anglaise, raison pour laquelle les relations liant les deux institutions doivent être vues d'égal à égal.

Le premier chapitre donnait plusieurs exemples de ces relations. Il s'agissait pour la plupart du temps de demandes faites par la BRCS, lorsque le matériel nécessaire à l'exécution d'une certaine tâche manquait en Grande-Bretagne. Le désastre de Dunkerque, par exemple, fut à

⁴¹⁴ Jonathan F. Vance, *Objects of concern...*, page 153.

⁴¹⁵ Foster R. Dulles, *The American Red Cross...*, page 505.

⁴¹⁶ *Ibid.*, page 505.

l'origine de la production de colis de vivres au Canada, puisque le nombre total de P.G. faits en quelques heures dépassait la capacité de production de l'institution anglaise.

Il s'agit donc d'une coopération, d'échanges, d'achats et de cadeaux, le duo anglo-canadien – auquel pouvait s'ajouter l'Australie et la Nouvelle-Zélande – se partageant l'entretien des P.G. provenant du Commonwealth (une tâche exclusivement effectuée par la BRCS jusqu'en 1940).⁴¹⁷ La BRCS payait pour une partie des colis empaquetés au Canada, de même que pour leur transport.⁴¹⁸ Dans une moindre mesure, elle s'occupait également de la logistique de ce dernier.⁴¹⁹ Mais comme les colis de vivres empaquetés aux frais de la SCCR étaient en fait un « cadeau » offert aux prisonniers provenant du Commonwealth, il semble que tous les colis canadiens appartenaient de facto à la BRCS, laquelle gérait, avec le CICR, leur distribution.⁴²⁰ Le magazine *The Prisoner of War* était également un cadeau de sa part, dont seul le transport des exemplaires était financé par la SCCR.⁴²¹

L'un des rares problèmes sérieux attribuables à une décision de la BRCS eut lieu lorsque l'ARCS, à court de cargos transatlantiques, demanda à la SCCR de lui « céder » provisoirement les siens, ce qui fut refusé. L'ARCS se tourna vers la BRCS, qui accepta de permettre l'utilisation de l'espace appartenant à la SCCR pour une durée de trois mois. En conséquence, le trafic maritime fut interrompu presque complètement (l'ARCS céda à nouveau à la SCCR une partie de l'espace inoccupé),⁴²² et les colis de vivres allaient ainsi s'accumuler dans divers entrepôts canadiens. La BRCS avait calculé, au préalable, que les réserves de colis en Europe étaient suffisantes pour la durée du prêt.⁴²³ Des questions techniques amèneraient les deux partenaires à des divergences d'opinions quant au contenu

⁴¹⁷ SSSCCR, MB 1, PV 338 MEC..., page 193.

⁴¹⁸ Voir entre autres SSSCCR, MB 1, PV 53 MCC, Toronto, 5 septembre 1940, page 521 pour le paiement des colis de vivres, PV 362 MEC, Toronto, 2 décembre 1940, page 658 pour le transport et PV 376 MEC..., pages 995 et 996 pour la coopération des sociétés australienne et néo-zélandaise.

⁴¹⁹ SSSCCR, MB 2, PV 384 MEC..., page 1276, par exemple.

⁴²⁰ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. BRCS, Lettre de L.-R. Laflèche à un destinataire inconnu, Ottawa, 1^{er} mars 1944. Au déplaisir du gouvernement canadien, pourrait-on croire.

⁴²¹ SSSCCR, MB 2, PV 387..., page 1511.

⁴²² SSSCCR, MB 2, PV 392 MEC..., page 1714.

⁴²³ Cet épisode et ses suites sont relatés dans SSSCCR, MB 2, PV 390 MEC, Toronto, 9 septembre 1942, page 1585, PV 391 MEC..., page 1674 et PV 392 MEC..., page 1714.

de certains colis, par exemple, mais ces différends doivent plutôt être attribués à leurs gouvernements respectifs, qui établissaient les règlements postaux sur la légalité, ou non, de certains envois.⁴²⁴

La « soumission » de la SCCR à la BRCS, telle qu'elle fut décriée par le gouvernement et mentionnée dans *Objects of Concern*, ne devrait pas se définir par une place hiérarchiquement inférieure, mais plutôt s'expliquer par un empressement d'ordre humanitaire de la part de la SCCR. Bien que le Docteur Fred W. Routley ait dit considérer la SCCR, ainsi que toutes les Croix-Rouges des dominions, comme des parties intégrantes de la BRCS,⁴²⁵ il faut savoir que la SCCR n'hésitait pas à refuser les demandes qu'elle jugeait exagérées ni à en atténuer la portée.⁴²⁶ Ce désir de s'investir à tout prix dans la grande œuvre humanitaire semble avoir également été partagé par la BRCS qui, en août 1945 par exemple, souhaita rembourser la SCCR pour un envoi de colis de vivres,

« ...pointing out that this raised a question on principle, as so far the British Red Cross had not received any subsidy from the Government toward the cost of prisoner of war parcels and their subscribers and themselves had attached importance to this circumstance and it had been frequently stressed in their publicity.⁴²⁷ »

Vance remarquait que la SCCR, en plusieurs occasions, força la BRCS à augmenter la production de colis de vivres destinés aux autres Alliés. En ce sens, elle aurait également joué le jeu gouvernemental en favorisant les relations diplomatiques avec ces Alliés, dans l'après-guerre.⁴²⁸

L'échange de remerciements entre les deux institutions fut très fréquent durant le conflit, ce qui témoigne de leurs bonnes relations – ou encore du respect à la lettre du protocole.⁴²⁹ La fin de la guerre a d'ailleurs été saluée par les Croix-Rouges canadienne, britannique,

⁴²⁴ SSSCCR, MB 2, PV 394 MEC..., page 1841, entre autres.

⁴²⁵ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. BRCS, Minutes of meeting with British and Canadian Red Cross Societies, [s.l.], 20 septembre 1943, page 1.

⁴²⁶ Voir SSSCCR, MB 3, PV 63 MCC, Toronto, 19 avril 1945, page 2428 et MB 2, PV 399 MEC..., page 2184, par exemple.

⁴²⁷ SSSCCR, MB 3, PV 421 MEC, Toronto, 15 août 1945, page 3414.

⁴²⁸ Jonathan F. Vance, *Objects of Concern...*, page 154.

⁴²⁹ Par exemple SSSCCR, MB 1, PV 361 MEC..., page 1841.

australienne et néo-zélandaise par l'échange de télégrammes des plus cordiaux. En septembre 1945, la BRCS écrivait :

« IN THIS HOUR OF VICTORY THE BRITISH RED CROSS SOCIETY WISHES TO SEND GREETINGS TO ITS SISTER SOCIETY WHICH HAS SO MAGNIFICENTLY UPHELD THE GREAT TRADITIONS OF THE RED CROSS IN ITS WORK FOR SUFFERING HUMANITY STOP OUR CLOSE AND HAPPY COOPERATION PURSUED SO SUCCESSFULLY FOR THE COMMON CAUSE DURING THESE SIX HARD YEARS OF WAR WILL WE TRUST BE AS STRONGLY MAINTAINED IN THE YEARS OF PEACE⁴³⁰ »

Ce à quoi la SCCR a répondu :

« CANADIAN RED CROSS SOCIETY ARE EXTREMELY GRATEFUL FOR YOUR KIND WIRE OF THE EIGHTEEN SENDING GREETINGS STOP WE SINCERELY HOPE AS YOU DO THAT THE FINE COOPERATION BETWEEN OUR SOCIETIES WILL CONTINUE DURING THE YEARS OF PEACE AS WELL AS THE YEARS OF WAR STOP MAY I ON BEHALF OF OUR SOCIETY EXPRESS OUR THANKS FOR THE GREAT ASSISTANCE THAT YOUR WONDERFUL ORGANIZATION HAS BEEN TO US WE HAVE ALL ENJOYED WORKING WITH YOUR OFFICIALS AND WOULD LIKE TO THANK THEM INDIVIDUALLY FOR THEIR HELP⁴³¹ »

Visiblement, les relations entre les deux entités ont été, d'après leurs membres, des plus sincères.

4.2.2 Le Comité international de la Croix-Rouge

Le CICR a joué un rôle important en tant qu'intermédiaire entre les Croix-Rouges des nations antagonistes. C'est donc lui qui gérait l'acheminement des colis de vivres depuis leur réception dans les ports neutres d'Europe occidentale jusqu'à leur distribution dans les camps d'Allemagne et d'Europe orientale.⁴³² Bien renseigné par les visites de ses inspecteurs sur les besoins des soldats internés dans les camps, il fit également certaines demandes en leur faveur.⁴³³ Grâce à des fonds reçus des Croix-Rouges alliées, il acheta en leur nom, de la nourriture pour les P.G. ne pouvant être ravitaillés directement, en Asie.⁴³⁴

L'un de ses apports les plus importants est la diffusion d'information entre les diverses Croix-Rouges. En ce sens, sa collaboration était indispensable au fonctionnement du Bureau

⁴³⁰ SSSCCR, MB 3, PV 422 MEC, Toronto, 5 septembre 1945, page 3439.

⁴³¹ *Ibid.*, page 3439.

⁴³² Voir entre autres SSSCCR, MB 1, PV 330 MEC..., page 112 et PV 370 MEC..., page 745.

⁴³³ Notamment des livres, dans SSSCCR, MB 2, PV 58 MCC..., page 1327.

⁴³⁴ SSSCCR, MB 2, PV 399 MEC..., page 2182.

d'investigation de la Croix-Rouge.⁴³⁵ Son statut particulier lui permettait également d'effectuer certaines enquêtes bien précises au nom des sociétés nationales.

Le CICR s'attira toutefois le mécontentement de certaines sociétés nationales à quelques reprises. On reprochait notamment à son représentant au Canada, E. L. Maag, de faire des déclarations susceptibles d'attirer les foudres des autorités allemandes et d'avoir des conséquences graves.⁴³⁶ De plus, le trio constitué des plus puissantes Croix-Rouges alliées – les américaine, britannique et canadienne – jugeaient l'action du CICR insuffisante en Asie. À quelques reprises, le trio fit front commun et demanda, par l'intermédiaire de télégrammes, à recevoir davantage d'information sur la situation dans les camps et à ce que le CICR obtienne des garanties quant à leur intervention dans les camps.⁴³⁷ Un câblogramme très incisif lui fut d'ailleurs envoyé en septembre 1943⁴³⁸ :

« We recognize unanimously also that we are dependant upon good offices of I.R.C.C. to secure conventional solution; that difficulties in your way have been uniquely great owing to position of Japanese authorities vis-a-vis the convention and their general attitude towards humanitarian issues involved. Nevertheless, failure to secure adequate solution conventional or otherwise is intolerable and if such failure is perpetuated it is bound to have prejudicial effect upon future reputation and potency of national Red Cross societies and indeed whole Red Cross structure. It is even now difficult to satisfy public opinion in our countries that sufficient effort has been made and this difficulty will constantly increase...⁴³⁹ »

Quoi qu'il en soit, l'action du CICR fut déterminante dans l'œuvre de guerre de toutes les sociétés nationales alliées de la Croix-Rouge, et c'est encore plus vrai en ce qui concerne l'aide aux prisonniers de guerre. Ses inspecteurs furent à même de constater les besoins des P.G. et de retransmettre les demandes. En outre, l'Agence centrale des prisonniers de guerre fut la principale source d'information utilisée par la SCCR en ce qui concerne les captifs.

⁴³⁵ Voir entre autres SSSCCR, MB 2, PV 57 MCC..., page 1236 et PV 399 MEC..., page 2193.

⁴³⁶ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. CRCS, Lettre de E. F. Collins à L.-R. Laflèche, Ottawa, 18 mars 1943.

⁴³⁷ Plusieurs références dans ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. BRCS.

⁴³⁸ Bien que ce télégramme ait été mentionné au cours d'une réunion des Croix-Rouges américaine, britannique et canadienne, il est possible qu'il soit l'œuvre de l'ARCS uniquement. Il semble néanmoins traduire une insatisfaction partagée de tous. ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. BRCS, Minutes of the meeting of september 24, 1943.

⁴³⁹ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. BRCS, Minutes of the meeting of September 24, 1943, [s.l.] 24 septembre 1943.

4.2.3 L'American Red Cross Society

Dernier membre du trio des plus importantes Croix-Rouges alliées, l'ARCS joua un rôle considérable dans la logistique de l'aide fournie par la SCCR. Elle coopéra entre autres au transport des colis destinés à l'Europe via les États-Unis, mais proposa également, avant l'entrée en guerre du pays, de coopérer financièrement et matériellement à l'œuvre de la SCCR.⁴⁴⁰ Son plus grand apport eut probablement lieu en Asie, où les P.G. américains étaient fort nombreux. Cette situation l'amena à prendre un rôle de leader dans les pourparlers avec la Croix-Rouge japonaise, notamment. Les plus nombreuses réunions des trois premières Croix-Rouges alliées se tinrent d'ailleurs à Washington, au siège social de l'ARCS. Notons que les relations entre la SCCR et l'ARCS étaient qualifiées « d'extrêmement cordiales », par les membres canadiens.⁴⁴¹

4.2.4 Les Croix-Rouges de l'Axe

Les Croix-Rouges allemande, italienne et japonaise furent également amenées à entrer en relations avec la SCCR. Au début du conflit, la Croix-Rouge allemande proposa, par l'intermédiaire du CICR ou de la YMCA, certains « échanges » avec la SCCR. Elle demanda notamment à ce que les P.G. allemands au Canada reçoivent des gâteries, des cigarettes et des jeux, en échange de quoi l'équivalent serait fourni aux soldats du Commonwealth internés en Allemagne. Si gâteries et cigarettes ne purent être fournies – le gouvernement canadien prévoyant déjà ces approvisionnements – il est possible que des jeux aient effectivement été remis aux prisonniers allemands.⁴⁴² Quoi qu'il en soit, les Croix-Rouges et les autorités des

⁴⁴⁰ Par exemple SSSCCR, MB 1, PV 344 MEC, Toronto, 1^{er} avril 1940, page 283 et PV 359 MEC..., page 573.

⁴⁴¹ SSSCCR, MB 1, PV 344 MEC..., page 283.

⁴⁴² Voir SSSCCR, MB 1, PV 357 MEC, Toronto, 26 août 1940, page 493, PV 53 MCC..., page 517 et PV 364 MEC..., page 691 pour ces propositions. Les procès-verbaux de la SCCR rapportent clairement que ces propositions furent repoussées, à l'exception possible des jeux. Gérard Chauvy affirme, quant à lui, qu'un accord concernant la nourriture fut bel et bien passé entre les Croix-Rouges canadienne et allemande, par l'intermédiaire du Comité mondial des YMCA. Gérard Chauvy, *La Croix-Rouge dans la Guerre...*, page 130.

pays ennemis d'Europe étaient considérées, par la SCCR et la BRCS, comme très coopératives.⁴⁴³

Malheureusement, il n'en allait pas de même pour la Croix-Rouge japonaise qui, sous la coupe des militaristes au pouvoir, refusait systématiquement toute coopération, que ce soit pour l'acheminement des denrées, l'assurance que celles-ci seraient distribuées correctement ou l'échange de renseignements. Les Croix-Rouges américaine, britannique et canadienne découvrirent rapidement qu'au Japon, aucun interlocuteur n'accepterait de prendre part à l'entretien des prisonniers de guerre alliés ni ne permettrait à qui que ce soit de leur apporter un quelconque soulagement.⁴⁴⁴

4.2.5 Bilan

Les relations inter-Croix-Rouges ont donc pris une place importante dans l'œuvre de guerre de la SCCR ainsi que dans son action auprès des P.G. Peut-être à cause du nombre supérieur de leurs soldats aux mains de l'ennemi en regard de celui des prisonniers canadiens, ou encore par l'importance géopolitique de leurs pays, la BRCS et l'ARCS ont fait office de leader, respectivement en Europe et dans le Pacifique, mais on ne pourrait pour autant parler de hiérarchie bien définie.

Si le Docteur F. W. Routley – qui y trouvait une grande satisfaction – et le gouvernement – contrarié pour sa part – voyaient la SCCR sous la coupe de la BRCS, cette subordination ne se traduisait pas pour autant dans les faits. Cette question pourrait être soumise au débat, puisque pris séparément, mille et une anecdotes soutiendrait une thèse ou l'autre. Toutefois, les nombreux refus de la SCCR face à des demandes britanniques jugées exagérées ou irréalisables confirment une certaine indépendance.

⁴⁴³ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. BRCS, Minutes of meeting with BRC, [s.l.], 15 septembre 1943.

⁴⁴⁴ À l'exception de quelques actions entreprises par l'intermédiaire du CICR, tel que l'achat, sur place, de denrées. Voir entre autres Jonathan F. Vance, *Objects of Concern...*, pages 190 et suivantes.

Les sources et leur portée demeurant limitées, toutes les interactions entre les trois premières Croix-Rouges alliées ne sont pas connues. Quelques exemples seulement ont donc été proposés ici. N'empêche que, comme le gouvernement, la BRCS, le CICR et, dans une moindre mesure, l'ARCS ont tour à tour joué les rôles d'instigateurs et de collaborateurs, mais aucun n'a jamais tenu celui de superviseur dans l'action et les mesures entreprises en faveur des prisonniers de guerre. L'étude des archives de ces trois autres Croix-Rouges apporterait certainement autant de réponses que de nouvelles questions, et serait assurément pertinente dans une étude plus poussée.

Bien que l'historiographie propre aux diverses sociétés nationales de la Croix-Rouge soit maigre – à l'inverse des études du CICR – il est tout à fait étonnant que les relations inter-Croix-Rouges aient été autant négligées dans les quelques récits et analyses disponibles. Contrairement à l'omission du rôle des gouvernements dans l'œuvre auprès des captifs, la quasi inexistence d'information sur les relations entre les Croix-Rouges nationales demeure difficilement explicable. Pourtant, ces renseignements auraient pu traduire l'harmonie et la force du front commun des Croix-Rouges alliées.

Par ailleurs, dans *Objects of Concern*,⁴⁴⁵ Vance considère le manque de coordination entre les gouvernements alliés comme responsable des échecs rencontrés dans les tentatives d'aider les soldats internés en Asie, alors que chaque gouvernement, selon lui, négociait en secret dans le but d'obtenir des autorités japonaises un accord limité concernant uniquement ses ressortissants. Selon lui, le Canada aurait ainsi eu beaucoup de difficulté à prendre sa place dans les plans britanniques et américains.⁴⁴⁶ Rien n'indique que ce fut le point de vue des Croix-Rouges nationales, bien au contraire. Malgré certains accroc,⁴⁴⁷ la collaboration des

⁴⁴⁵ Jonathan F. Vance, *Objects of Concern...*, pages 200 et suivantes.

⁴⁴⁶ *Ibid.*, pages 202 et 203.

⁴⁴⁷ Tels que les problèmes concernant le monopole des bateaux assurant le transport des denrées sur l'Atlantique, dont il a été question précédemment. Puisque les insatisfactions exprimées par les dirigeants de la SCCR à l'endroit d'ONG canadiennes ont trouvé leur place dans les procès-verbaux de l'institution, on peut croire que de tels sentiments visant les autres Croix-Rouges y auraient été aussi. De plus, la correspondance échangée par la SCCR et le gouvernement canadien fait exclusivement état de relations positives entre l'institution humanitaire et ses homologues américaine et britannique, alors que les différends opposant la SCCR aux autres ONG canadiennes y sont fréquemment rapportés.

Croix-Rouges entre elles et avec le CICR semble avoir produit des résultats somme toute satisfaisants. Tout au long de la guerre, la SCCR fut de plus en plus sollicitée et reconnue de ses pairs. En outre, même les Croix-Rouges allemandes et italienne semblent avoir généralement été appréciées pour leur collaboration.

4.3 CONCLUSION DU QUATRIÈME CHAPITRE

En conclusion, la SCCR n'était pas aussi indépendante que ses membres et les auteurs l'ayant étudiée semblent vouloir le croire, ou le faire croire. En effet, le gouvernement et la BRCS ont pu avoir sur elle une influence importante, et il faut avouer que leurs initiatives ont grandement contribué à faire de l'aide en faveur des prisonniers de guerre ce qu'elle a été. Leur collaboration en matière de financement, de matériel, de logistique et d'information – le CICR a joué le plus grand des rôles, dans ce dernier cas – a été déterminante dans la poursuite et la bonne marche de l'œuvre.

Si le gouvernement, dans une ère de guerre totale, avait à sa disposition la possibilité de mettre la SCCR au pas – ce qu'il tenta de faire à quelques reprises – l'argumentation et la négociation ont souvent permis à l'organisme de faire valoir son point de vue, et de renverser favorablement la situation. La forte personnalité de P. H. Gordon et la bonne relation qu'il semblait entretenir avec L.-R. Laflèche peuvent avoir joué un grand rôle dans le dénouement de ce qui a parfois semblé être une impasse. Il écrivait d'ailleurs : « every Department has gone out of its way to accommodate me whenever I have appealed to them.⁴⁴⁸ »

Par ailleurs, la SCCR gardait un certain droit de veto dans ses relations avec la BRCS. Le trio formé des Croix-Rouges américaine, britannique et canadienne n'hésita pas non plus à réprimander le CICR pour son laxisme⁴⁴⁹ face à la situation des soldats internés en Asie. L'épreuve que représenta la Guerre de 39-45 semble donc avoir rapproché les Croix-Rouges

⁴⁴⁸ *Ibid.*, page 114.

⁴⁴⁹ Du moins, ce qu'ils croyaient être du laxisme, puisque les faits démontrent bien que le CICR, dépourvu de moyens coercitifs, n'avait pas le pouvoir d'amener les autorités japonaises à collaborer de quelque manière que ce soit.

nationales, soumises à une situation dont l'ampleur demeure inégalée dans leur histoire, même lors de la Grande Guerre.

Le gouvernement canadien, quant à lui, a tiré parti des possibilités offertes par la SCCR. Cet opportunisme lui permit, sur le plan intérieur, de compter sur des rapatriés en meilleur état, qui coûteraient moins cher à la société et participeraient davantage au bien commun. La performance de la SCCR lui vaudrait même du crédit sur la scène internationale. Dans une lettre secrète destinée à L.-R. Laflèche, W. L. Mackenzie King déclare :

« I cannot imagine anything which we could do to assist our European allies which would be better evidence of our goodwill than the contribution of food parcels to allied prisoners, especially as it has the advantage over all other means of assistance in that the individual soldier in Europe has put into his hands tangible proof of Canadian aid which he is not likely to forget. Every dollar spent in this form of assistance, just because it goes to thousands of ordinary people, may be far more effective from this point of view than a hundred or perhaps a thousand given to a government.⁴⁵⁰ »

Il ne savait probablement pas à quel point il avait raison, le colis de vivres canadien, par sa quantité et sa qualité deviendrait, dans l'imaginaire des anciens « Kriegies⁴⁵¹ », le symbole de leur survie, l'archétype de l'aide leur étant destinée (voir la caricature à la page suivante).

La principale question découlant de ce dernier chapitre demeure pourtant l'absence de ces considérations dans l'historiographie. Pourquoi la coopération entre les Croix-Rouges nationales a-t-elle été omise des récits et analyses? La stabilité, la sincérité et la solidarité entre des organismes faisant justement la promotion de ces valeurs, aurait constitué pour eux la meilleure des publicités, d'autant plus efficacement qu'elle aurait été appuyée par des faits vérifiables. Quant au silence sur le rôle du gouvernement, on peut supposer qu'il s'explique par le désir de la Croix-Rouge et de ses historiographes d'aiguiller l'image de l'institution vers l'indépendance et la neutralité.

⁴⁵⁰ ANC, NWS Funds, MG 44, vol. 1, f. BRCS, Lettre de W. L. Mackenzie King à L.-R. Laflèche, Ottawa, 26 novembre 1943.

⁴⁵¹ De l'allemand « Kriegsgefangener » (prisonnier de guerre). Les anciens captifs des Allemands, plusieurs décennies après leur libération, continuent d'utiliser cette dénomination, comme en font foi certains bulletins de liaison, comptes rendus de meetings nationaux, etc.



Caricature tirée du programme d'une réunion d'anciens prisonniers de guerre. SSSCCR, AB 8, f. 8.

Seuls John F. Hutchinson,⁴⁵² Gwendolyn C. Shealy⁴⁵³ et Gérard Chauvy⁴⁵⁴ ont véritablement parlé des relations liant les gouvernements aux Croix-Rouges, dans des études très récentes ayant été faites depuis le milieu des années 1990. Chauvy s'intéresse à des gouvernements totalitaires, tels les allemand et soviétique. Quant à eux, Hutchinson et Shealy affirment que même des gouvernements démocratiques ont tiré des avantages de l'action des Croix-Rouges. Il semble donc que le gouvernement canadien n'a pas échappé à cette logique « d'économie et de profit », et on peut croire qu'il ne fut pas tout à fait désintéressé dans sa supervision et sa collaboration envers l'œuvre de la SCCR.

Quoi qu'il en soit, ce chapitre démontre bien la quantité et la portée des influences extérieures sur la SCCR. Le gouvernement fédéral et la BRCS furent certainement les deux entités les plus déterminantes dans l'aide fournie par la SCCR aux prisonniers de guerre, même s'il n'en est presque nulle part fait mention.

⁴⁵² John F. Hutchinson, *Champions of Charity...* pour le CICR et la Croix-Rouge en général.

⁴⁵³ Gwendolyn C. Shealy, *A Critical History...* pour l'ARCS.

⁴⁵⁴ Gérard Chauvy, *La Croix-Rouge dans la guerre...* pour les Croix-Rouges allemande et soviétique.

CONCLUSION

Si de nombreux écrits ont démythifié la captivité de guerre, la SCCR et la plupart des autres institutions humanitaires n'y ont pas pour autant trouvé leur compte, malgré leur dévouement à l'endroit des prisonniers. Les quelques ouvrages qui y font exception n'ont généralement véhiculé que des idées préconçues (sur l'indépendance de l'institution) ou très généralisatrices qui réduisent les faits à leur plus simple expression.

L'œuvre de guerre de la SCCR continue donc d'être négligée de l'historiographie, et c'est également vrai pour certaines dimensions de son aide aux prisonniers de guerre. Pourtant, l'étude des œuvres de guerre d'organismes humanitaires s'insère parfaitement dans la redirection de l'histoire militaire « bataille » vers l'histoire militaire « sociale ». En effet, la conduite des opérations et les manœuvres tactiques font de plus en plus place, dans l'historiographie, à des concepts tels que la psychologie du combattant et le poids du front intérieur.⁴⁵⁵

Cela dit, la présente étude a pu combler certaines lacunes en s'intéressant à trois aspects de l'aide fournie par la Société canadienne de la Croix-Rouge aux prisonniers de guerre provenant du Commonwealth. À la lumière de ces chapitres, on comprend mieux son importance. Ces actions humanitaires ont permis de combler des besoins étendus, allant des besoins primaires (par les envois de nourriture, de vêtements et de matériel médical) aux besoins secondaires (grâce aux instruments de musique, aux jeux et à la lecture). Quant aux actions destinées aux parents des prisonniers, elles ont pu contribuer à leur soulagement quant au sort d'un être cher, tout en leur donnant les moyens d'aider eux-mêmes ce dernier.

⁴⁵⁵ Et dont Jeffrey A. Keshen, *Saints, Sinners, and Soldiers...* est probablement l'un des meilleurs exemples.

On ne peut douter que l'action de la SCCR aurait eu des effets positifs évidents sur la santé des prisonniers, sur leur moral et sur celui de leur famille.

Cette œuvre, qui a pris une forme quasi-industrielle, n'aurait pourtant pu avoir lieu sans l'engagement des nombreux bénévoles et travailleurs dans les activités de l'institution. Si la présence de certaines personnes particulièrement compétentes au sein de l'institution a pu permettre d'organiser judicieusement les activités de celle-ci, ce sont néanmoins les contributions anonymes de dizaines de milliers d'individus qui ont réellement pu faire fonctionner l'entreprise.

L'entretien d'une réputation sans reproche auprès de la population était donc, pour la SCCR, la plus grande garantie de succès. Pour véhiculer cette image favorable et contrer les attaques provenant des rumeurs et des critiques, l'institution canadienne a créé certains organes de relations publiques et a misé sur les médias traditionnels, plus particulièrement sur la presse écrite. En conséquence de quoi, malgré certaines baisses, le nombre de bénévoles fut toujours suffisant pour la bonne marche de ses activités, et les campagnes de financement permirent toujours d'amasser les fonds nécessaires à la poursuite de ses visées. Ces succès sont plus particulièrement remarquables vu leur contexte, alors qu'en plus des demandes gouvernementales relatives aux emprunts de la victoire et aux bons d'épargne, de nombreuses autres ONG sollicitaient constamment la population canadienne.

Du tricotage de vêtements à l'emballage de colis de vivres, en passant par les négociations pour l'approvisionnement en nourriture et les relations avec les autres ONG, l'engagement personnel dans toutes les sphères de l'organisme a constitué une influence intérieure qui, à sa manière, a modelé la SCCR. Cependant, malgré les idées préconçues et les silences de l'historiographie, certains groupes extérieurs ont également eu une influence sur l'institution.

Membre du grand mouvement de la Croix-Rouge, la SCCR ne pouvait qu'être inspirée par ses homologues d'autres pays. La BRCS eut certainement une influence sur ce plan, bien que la SCCR se soit toujours considérée suffisamment indépendante pour refuser les demandes qu'elle considérait non recevables, ou dépassant ses moyens. À l'inverse, les actions de la

SCCR auraient-elles eu des répercussions sur celles de sa consœur, notamment lorsqu'elle fit augmenter le quota des colis de vivres destinés à des P.G. alliés.

Quoi qu'il en soit, les relations entretenues par les SCCR, ARCS, BRCS et CICR furent certainement déterminantes dans l'œuvre propre à chacune, de même que dans leur œuvre commune. L'épreuve de la Seconde Guerre mondiale pourrait certainement avoir resserré ces liens. Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier qualitativement et quantitativement ces relations inter-Croix-Rouges depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à la Guerre froide, ou même jusqu'à aujourd'hui, tout en cherchant à vérifier si la Guerre de 39 a transformé ces relations.

Quant au gouvernement fédéral canadien, il a constamment cherché à s'ingérer dans l'institution et ses activités, en permettant, interdisant, ou modifiant certaines d'entre elles. Si la volonté de sauvegarder les ressources humaines, matérielles et financières du Canada en vue d'un conflit extrêmement long et coûteux peut expliquer en partie cette participation gouvernementale, on ne doit pas pour autant négliger une vision davantage opportuniste. Non seulement le gouvernement favorisait la participation des anciens prisonniers de guerre à la société civile d'après-guerre, mais il amoindrissait également les coûts sociaux en s'assurant que ces anciens prisonniers seraient moins malades et plus forts, autant psychologiquement que physiquement. De plus, certains politiciens plus visionnaires avaient déjà saisi que l'aide aux prisonniers de guerre étrangers favoriserait les relations diplomatiques avec leurs pays dans l'après-guerre. Il serait d'ailleurs intéressant d'évaluer les incidences internationales de l'aide fournie aux prisonniers de guerre du Commonwealth (à l'exception de ceux provenant du Canada) et d'autres nations, sur une dimension politique.

La présente recherche demeure incomplète, vu les sources disponibles et les contraintes d'espace en vigueur ici. Par exemple, les institutions créées par la SCCR outremer, comme le Bureau outremer à Londres, n'ont pas été traitées. Les relations entre la SCCR et les ministères autres que celui des Services nationaux de guerre ont été peu étudiées. Il aurait également été intéressant d'étudier les rapports des membres de l'institution entre eux.

Cela dit, cette recherche avait plus particulièrement pour but de faire valoir l'importance de trois « groupes » dans cette activité : un pourcentage important de la population canadienne, les médias et le gouvernement fédéral. Elle s'est ainsi attardée à donner davantage de crédit aux bénévoles et aux salariés de l'institution, qui se sont visiblement investis avec ferveur dans la SCCR tout au long du conflit, alors que s'affrontaient, de plus en plus, d'autres options : sollicitation financière par le gouvernement et d'autres ONG et emplois bien rémunérés dans l'industrie de guerre. La population en général a également bien répondu aux appels de l'institution quant à son financement.

Deuxièmement, cette recherche cherchait à découvrir la valeur, pour la SCCR, de la contribution des médias. Ces derniers ont véhiculé une bonne image de l'institution et offert une couverture étendue des campagnes de financement, tout en s'abstenant le plus souvent de critiquer publiquement l'organisme et ses activités. En somme, ils participèrent allègrement à la campagne de séduction entreprise par la SCCR auprès du public.

Troisièmement, cette recherche voulait vérifier si, en concordance avec les idées préétablies, la SCCR s'était affranchie de toute influence gouvernementale. Il s'avère que le gouvernement a eu un pouvoir prépondérant sur l'institution, à plus d'une reprise et de plusieurs manières, et qu'il a souvent utilisé celui-ci pour ses propres fins. Par le fait même, on a découvert comment l'humanitaire pouvait être utilisé pour favoriser et poursuivre des relations politiques internationales.

En marge de ces trois plus importants volets, cette recherche nous a renseigné sur la « personnalité » de l'institution. D'une part, on y découvre que la SCCR était une institution fière, et orgueilleuse, ce qui a été plus particulièrement visible lorsqu'elle a refusé d'entrer une campagne de financement commune avec d'autres ONG. Cela est également vrai lorsqu'on constate ses réticences à voir d'autres institutions n'appartenant pas au mouvement de la Croix-Rouge participer à l'aide aux prisonniers de guerre. On remarquait également le tiraillement de la SCCR, entre humanitarisme et nationalisme. D'une part, la SCCR avait des buts magnanimes, soit aider les victimes du conflit. De l'autre, elle poursuivait les objectifs

du gouvernement fédéral canadien, soit sortir victorieux du conflit et accroître le crédit du pays sur la scène politique canadienne.

En conclusion, l'étude des archives des Croix-Rouges étrangères, de celles des ministères fédéraux et des journaux personnels de prisonniers de guerre serait nécessaire pour découvrir toutes les collaborations, frictions et négociations dont a résulté l'aide aux prisonniers de guerre, et les retombées de cette dernière. Peut-être ce rapide survol peut-il tout de même servir de tremplin vers une étude plus vaste englobant toute l'œuvre de guerre de l'institution.

Ce mémoire aura raté son objectif s'il est vu comme une des trop nombreuses apologies de la SCCR, ou comme un parti pris en faveur de celle-ci face aux autres organisations avec lesquelles elle fut en lien entre 1939 et 1945. Il fonde aussi l'espoir de, éventuellement, sensibiliser la population quant à la valeur des institutions caritatives en temps de guerre. Serait-il possible, également, qu'il pique la curiosité d'historiens et en amène quelques-uns à étudier ces institutions, encore trop négligées de l'historiographie? À n'en point douter, celles-ci auraient avantage à être mieux connues, car à défaut de l'enrayer, elles contribuent à humaniser la pire des calamités.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MANUSCRITES

Archives nationales du Canada, série MG44, National War Services Funds, volumes 1-2, 5, 15 et 17.

Siège social de la Société canadienne de la Croix-Rouge, Archives Boxes 1, 7-8 et 13, Minute Books 1, 2 et 3.

SOURCES IMPRIMÉES

Journaux

Le Devoir, Montréal (1939-1945).

The Globe and Mail, Toronto (1939-1945).

Brochures

[s.a.] (probablement Gouvernement du Canada, ministère des Postes), *Règlements révisés concernant les communications avec les prisonniers de guerre en pays ennemis, occupés par l'ennemi ou neutres*, Ottawa, 1943, 16 pages.

Société canadienne de la Croix-Rouge, *The CRCS. Summary of Some of the Outstanding Activities and Accomplishments in World War II and Summary of Consolidated Expenditures, Years 1939-1945*, [s.d.] (probablement Toronto) [s.d.] (probablement 1946), 7 pages.

-----, *The Red Cross faces an emergency. Information Manual for Campaign Workers*, [s.l.] (probablement Toronto) [s.d.] (probablement 1941), 4 pages.

-----, *Red Cross Sunday. September 22nd 1940*, Toronto, 1940, 4 pages.

-----, *Speaker's manual*, [s.l.] (probablement Toronto) 1940, 23 pages.

-----, *The Canadian Red Cross Society. 1914 – and After*, Toronto [s.d.] (probablement 1939 ou 1940), 12 pages.

-----, *The Red Cross in War. Information Manual for Red Cross Workers*, Toronto, [s.d.] (probablement 1939), 4 pages.

Société canadienne de la Croix-Rouge, Bureau d'investigation de la Croix-Rouge, *Prisoners Wounded, Missing Sick*, Toronto, 1944, 20 pages.

-----, *Prisonniers. Blessés. Disparus. Malades*, Toronto, décembre 1942, 16 pages.

Magazines

Despatch, Toronto (1940-1945).

The Prisoner of War, Londres / Toronto (1942-1945).

Rapports annuels

Société canadienne de la Croix-Rouge, Division du Québec, *Rapport Annuel 1945. Division du Québec*, Montréal, 1946, 101 pages.

Société canadienne de la Croix-Rouge, *Annual Report 1945*, Toronto, 1946, 190 pages.

-----, *Annual Report 1944*, Toronto, 1945, 167 pages.

-----, *Annual Report 1943*, Toronto, 1944, 160 pages.

-----, *Annual Report 1942*, Toronto, 1943, 152 pages.

-----, *Annual Report 1941*, Toronto, 1942, 128 pages.

-----, *Annual Report 1940*, Toronto, 1941, 72 pages.

-----, *Annual Report 1915*, Toronto, 1916, 84 pages.

-----, *Annual Report 1914*, Toronto, 1915, 38 pages.

Autres

GREENE, B. M., *Who's Who in Canada*, Toronto, International Press, 1946, 1568 pages.

-----, *Who's Who in Canada*, Toronto, International Press, 1939, 1580 pages.

MCKIM, A., *McKim's directory of Canadian Publications, 1941 : a complete list of the newspapers and periodicals published in the Dominion of Canada and Newfoundland with full particulars*, Montréal, 1941 [34^e édition], 503 pages.

TISDALL, Frederick F., « The War. Canadian Red Cross Food Parcels for British Prisoners-of-War in Germany », *The Canadian Medical Association Journal*, 44 (1941), pages 77-78.

TISDALL, Frederick F., Margaret Wilson, Joan Mitchell, Norma Gershaw, Grace Rouse, J. F. McCreary et A. H. Sellers, « Final Report on the Canadian Red Cross Food Parcels for Prisoners-of-War », *The Canadian Medical Association Journal*, 60 (1949), pages 279-286.

SOURCES AUDIO-VISUELLES

AYOTTE, Georges, Reportage no 85, 1944, DVD, noir et blanc, 10 min 00 s, [s.l.] ONF

ÉTUDES

Livres – ouvrages généraux et monographies

[s.a.] *Services de guerre des Chevaliers de Colomb canadiens 1939-1947. L'œuvre des huttes militaires des Chevaliers de Colomb*, [s.l.] 1948, 280 pages.

Comité international de la Croix-Rouge, *Inter Arma Caritas. L'œuvre du Comité international de la Croix-Rouge pendant la Seconde Guerre mondiale*, Genève, 1947, 132 pages.

AUGER, Geneviève et Raymonde Lamothe, *De la poêle à frire à la ligne de feu. La vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre '39-'45*, Montréal, Boréal Express, 1981, 232 pages.

BARR et Chris Mann, « POW », *The Oxford Companion to Military History*, 2001, pages 733-734.

BECKER, Annette, *Oubliés de la Grande Guerre. Humanitaire et culture de guerre. Populations occupées. Déportés civils. Prisonniers de guerre*, Paris, Noësis, 1998, 405 pages.

BOTHWELL, Robert, Ian Drummond et John English, *Canada, 1900-1945*, Toronto, University of Toronto Press, 1987, 427 pages.

CAMBRAY, P. G. et G. G. B. Briggs, *Red Cross and St. John War Organisation 1939-1947*, Londres, 1949, 723 pages.

- CAMPBELL, Ian J., *Murder at the Abbaye. The Story of Twenty Canadian Soldiers Murdered at the Abbaye d'Ardenne*, Ottawa, Golden Dog, 2000, 402 pages.
- CAUCANAS, Sylvie, Rémy Cazals et Pascal Payen (dir. publ.), *Les prisonniers de guerre de guerre dans l'histoire. Contacts entre peuples et cultures*, Toulouse, Privat, 2003, 350 pages. (Coll. « Regards sur l'histoire »)
- CHAUVY, Gérard, *La Croix-Rouge dans la guerre 1935-1947*, Paris, Flammarion, 2000, 405 pages.
- COCHET, François, *Soldats sans armes. La captivité de guerre : une approche culturelle*, Bruxelles, Bruylant, 1998, 463 pages.
- COMEAU, Paul-André, Claude Beaugard et Edwidge Munn, *La Démocratie en veilleuse. Rapport des censeurs 1939-1945*, Montréal, Québec Amérique, 1995, 300 pages.
- CÔTÉ Luc et Jean-Guy Daigle, *Publicité de masse et masse publicitaire. Le marché québécois des années 1920 aux années 1960*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1999, 362 pages.
- DANCOCKS, Daniel G., *In Enemy Hands. Canadian Prisoners of War 1939-45*, Edmonton, Hurtig, 1983, 303 pages.
- DEAR, Ian, *Escape & Evasion. POW Breakouts in World War II*, London, Rigel, 2004, 192 pages.
- DULLES, Foster R., *The American Red Cross: A History*, New York, Harper & Brothers, 1950, 554 pages.
- DUNANT, Henry, *Un souvenir de Solférino*, Genève, Comité international de la Croix-Rouge, [s.d.] [1862 pour l'édition originale] 147 pages.
- DURFLINGER, Serge M., *Fighting from Home. The Second World War in Verdun, Quebec*, Vancouver/Toronto, University of British Columbia Press, 2006, 289 pages.
- FOOT, M. R. D., « Prisoners of War », In *The Oxford Companion to World War II*, 2001, pages 713-714.
- GORDON, Percival H., *Fifty Years in the Canadian Red Cross*, [s.l.] [s.d.] [1969] 100 pages.
- GRANASTEIN, J. L., « Canada », In *The Oxford Companion to World War II*, 2001.
- HAROUËL, Véronique, *Histoire de la Croix-Rouge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, 127 pages. (Coll. « Que sais-je? » # 831)
- HURST, Alan M., *The Canadian YMCA in World War II*, Toronto, National War Services Committee of the Council of YMCA of Canada, s.d., 398 pages.

- HUTCHINSON, John F., *Champions of Charity: War and the Rise of the Red Cross*, Boulder, Westview, 1996, 448 pages.
- KESHEN, Jeffrey A., *Saints, Sinners, and Soldiers. Canada's Second World War*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2004, 389 pages.
- KESTERTON, W. H., *A History of Journalism in Canada*, Toronto/Montréal, McClelland and Stewart, 1967, 304 pages.
- LA FORTE, Robert S., « World War II – Far East », In *Encyclopedia of Prisoners of War and Internment*, 2000, pages 333-336.
- LINTEAU, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930. Tome II*, Montréal, Boréal Compact, 1989, page 146.
- LEFEBVRE, Florent, « L'opinion des Canadiens français sur la guerre. Janvier 1940-juin 1941 », chap. in LEFEBVRE, Florent, Elizabeth H. Armstrong et R. B. Oglesby, *La presse canadienne et la Deuxième Guerre mondiale*, Ottawa, Ministère de la défense nationale. Service historique, 1997, 189 pages.
- MARGOLIAN, Howard, *Conduct Unbecoming: The Story of the Murder of Canadian Prisoners of War in Normandy*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 279 pages.
- MCINTOSH, Dave, *Hell on Earth. Aging Faster, Dying Sooner. Canadian Prisoners of the Japanese During World War II*, Toronto, McGraw-Hill/Ryerson, 1997, 277 pages.
- MOORE, Bob et Kent Federowich (dir. publ.), *Prisoners of War and their Captors in World War II*, Oxford/Washington, Berg, 1996, 312 pages.
- MOORE, Mary M., *The Maple Leaf Red Cross*, Kingston, 1919, 224 pages.
- MORTON, Desmond, *Silent Battle: Canadian Prisoners of War in Germany, 1914-1919*, Toronto, Lester, 1992, 218 pages.
- NORRIE, Kenneth et Douglas Owran, *A History of the Canadian Economy*, Toronto, Harcourt Brace Canada, 1996, 469 pages.
- PAPELEUX, Léon, *L'action caritative du Saint-Siège en faveur des prisonniers de guerre (1939-1945)*, Bruxelles, Institut Historique belge de Rome, 1991, 300 pages.
- PIERSON, Ruth R., *"They're Still Women After All": The Second World War and Canadian Womanhood*, Toronto, McClelland & Stewart, 1986, 301 pages.
- PORTER, McKenzie, *To All Men. The Story of the Canadian Red Cross*, Toronto, McClelland and Stewart, 1960, 146 pages.

- PRESBREY, Frank, *The History and Development of Advertising*, New York, Greenwood, 1968, 642 pages.
- ROLAND, Charles G., *Long Night's Journey into Day. Prisoners of War in Hong Kong and Japan, 1941-1945*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2001, 421 pages.
- RUPP, Leila J., *Mobilizing Women for War. German and American Propaganda 1939-1945*, Princetown, Princetown University Press, 1978, 243 pages.
- SHEALY, Gwendolyn C., *A Critical History of the American Red Cross, 1882-1945: The End of Noble Humanitarianism*, Lewiston, Edwin Mellen, 2003, 148 pages.
- STACEY, Charles P., *Armes, hommes et gouvernement*, Ottawa, ministère de la Défense nationale, 1970, 747 pages.
- STRACHAN, Tony, *In the Clutch of Circumstance : Reminiscences of Members of the Canadian National Prisoners of War Association*, Victoria, Cappis, 1985, 285 pages.
- VANCE, Jonathan F.(dir. publ.), *Encyclopedia of Prisoners of War and Internment*, Santa-Barbara, ABC-CLIO, 2000, 408 pages.
- , *Objects of Concern. Canadian Prisoners of War Through the Twentieth Century*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1994, 324 pages.
- WATERFORD, Van, *Prisoners of the Japanese in World War II: Statistical History, Personal Narratives, and Memorials Concerning POWs in Camps and on Hellships, Civilian Internees, Asian Slave Laborers, and Others Captured in the Pacific Theatre*, Jefferson, MacFarland, 1994, 394 pages.
- VOURKOUTIOTIS, Vasilis, « World War II – Western Europe », In *Encyclopedia of Prisoners of War and Internment*, 2000, pages 341-342.

Articles

- ABBAL, Odon, « Un combat d'après-guerre : le statut des prisonniers », *Revue du Nord*, 80-325 (avril-juin 1998), pages 405-416.
- , « Les prisonniers de la Grande Guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 37-147 (juillet 1987), pages 5-29.
- BILLIG, J., « Le rôle des P.G. dans l'économie du IIIe Reich », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 37 (janvier 1960), pages 53-77.

- BUFFINGA, John O., « The War Prisoners' Aid of the YMCA and Hermann Boeschstein's Role as an Ethnic Mediator (1943-1947) », *Canadian Ethnic Studies*, 20-2 (avril 1988), pages 53-70.
- CUNNINGHAM, Michael, « Prisoners of the Japanese and the Politics of Apology : A Battle over History and Memory », *Journal of Contemporary History*, 39-4 (octobre 2004), pages 561-574.
- DAVIS, Gerald H., « Prisoners of War in Twentieth-Century War Economies », *Journal of Contemporary History*, 12 (octobre 1977), pages 623-634.
- HALLIDAY, Hugh A., « Relief Amid Chaos. The Story of Canadian POWs Driving Red Cross Trucks », *Canadian Military History*, 11 (printemps 2002), pages 61-65.
- HOLMAN, Valerie, « Captive Readers in the Second World War », *Publishing History*, 52 (juillet 2002), pages 83-94.
- JONES, Priscilla D., « Nazi Atrocities Against Allied Airmen : Stalag Luft III and the End of British War Crimes Trials », *The Historical Journal*, 41-2 (juin 1998), pages 543-565.
- LATOURE, Francis, « L'action humanitaire du Saint-Siège durant la Grande Guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 47-197 (juillet 1997), pages 87-101.
- MACKENZIE, Simon P., « British Prisoners of War in Nazi Germany », *Archives*, 28-109 (octobre 2003), page 183-187.
- , « The Shackling Crisis : A Case-Study in the Dynamics of Prisoner-of-War Diplomacy in the Second World War », *The International History Review*, 17-1 (février 1995), pages 78-98.
- , « The Treatment of Prisoners of War in World War II », *Journal of Modern History*, 66 (septembre 1994), pages 487-520.
- ROLAND, Charles G., « The ABCs of Survival behind Barbed Wire: Experience in the Far East, 1941-1945 », *Canadian Bulletin of Medical History*, 16-1 (printemps 1999), pages 5-23.
- , « Allied POWs, Japanese Captors and the Geneva Convention », *War & Society*, 9-2 (octobre 1991), pages 83-101.
- , « Stripping Away the Veneer : P.O.W. Survival in the Far East as an Index of Cultural Atavism », *The Journal of Military History*, 53-1 (janvier 1989), pages 79-94.
- ROLF, David, « The Education of British Prisoners of War in German Captivity, 1939-1945 », *History of Education*, 18-3 (juillet 1989), pages 257-265.

- SHAVIT, David, « The Greatest Morale Factor Next to the Red Army: Books and Libraries in American and British Prisoners of War Camps in Germany During World War II », *Library & Culture*, 34-2 (Printemps 1999), pages 113-134.
- STIBBE, Matthew, « The Internment of Civilians by Belligerent States during the First World War and the Response of the International Committee of the Red Cross », *Journal of Contemporary History*, 41-1 (janvier 2006), pages 5-19.
- VANCE, Jonathan F., « Canadian Relief Agencies and Prisoners of War, 1939-1945 », *Journal of Canadian Studies*, 31-2 (été 1996), pages 133-147.
- , « The War Behind the Wire : The Battle to Escape from a German Prison Camp », *Journal of Contemporary History*, 28 (octobre 1993), pages 675-693.
- , « The Politics of Camp Life : The Bargaining Process in Two German Prison Camps », *War & Society*, 10-1 (mai 1992), pages 109-126.
- YERLY, Frédéric, « Grande Guerre et diplomatie humanitaire. La mission catholique suisse en faveur des prisonniers de guerre (1914-1918) », *Vingtième Siècle*, 58 (avril-juin 1998), pages 13-28.